

Le Système Bolloré

de la prédation financière à la
croisade politique



Recherches et rédaction : Olivier Blamangin, Olivier Petitjean et Anne-Sophie Simpère.
Remerciements : Cléa Vidal, Romain Poyet, Emmanuelle Bourgeois et Jessie Troja
Suivi éditorial et relectures : Hélène Cabioc'h, Lou Chesné, Cécile Dony, Frédéric Lemaire
Maquettage et graphisme : Marie Boidin

Sommaire

- Introduction ● [4](#)
- Chiffres et faits à retenir ● [6](#)
- Une fortune construite sur les raids boursiers : le vrai visage de Vincent Bolloré et de son groupe ● [8](#)
- L'empire Bolloré aujourd'hui : recentré sur les médias, la culture... et les idées d'extrême-droite ● [14](#)
- Bolloré et l'Afrique : héritage colonial, rentes, collusions et monopole médiatique ● [26](#)
- Le cœur de la machine : comment Bolloré contrôle son empire ● [37](#)
- Facilitateurs : les nombreux alliés économiques de Bolloré ● [49](#)
- Complices : le soutien jamais démenti des politiques et de l'État français ● [59](#)
- Conclusion ● [71](#)



Introduction

Vincent Bolloré, l'une des plus importantes fortunes françaises, à la tête d'un important groupe qui englobe le secteur de médias, de la communication et des industries culturelles, s'est lancé dans une croisade politique au service de l'extrême-droite et de ses idées. À l'œuvre depuis un certain temps déjà dans la sphère médiatique à travers *CNews*, *Europe 1* et *le Journal du Dimanche (JDD)*, cette campagne implique désormais aussi le monde de l'édition (Fayard), et Vincent Bolloré et certaines des sociétés qu'il contrôle ne craignent plus d'intervenir directement dans les campagnes électorales¹.

Le débat se focalise surtout sur la figure controversée de Vincent Bolloré lui-même et ses idées politiques. L'objectif de cette publication est de montrer ce qui a rendu Vincent Bolloré possible, et ce qui continue à le rendre possible : le système derrière l'individu. Rien ne dit que les choses vont changer lorsqu'il sera contraint de laisser un jour réellement le pouvoir à ses enfants. Sa garde rapprochée et ses alliés resteront les mêmes. Et le système qui a rendu tout cela possible restera également le même.

En mettant à nu la réalité du système Bolloré, nous sommes amenés à casser nombre des mythes que lui et ses alliés aiment à entretenir. Ainsi, contrairement à l'image qu'il cherche à se construire, la fortune de Vincent Bolloré et de sa famille n'a pas son origine dans le développement d'une entreprise industrielle solidement implantée dans son territoire et axée sur le long terme. Elle provient surtout de coups boursiers et de la captation de rentes, notamment en Afrique.

L'empire Bolloré n'a cessé de se composer et de se décomposer au gré des opportunités et de batailles financières gagnées ou perdues. D'un point de vue financier et juridique, son centre de gravité n'est pas du tout la Bretagne, mais le Luxembourg. Le groupe Bolloré n'a pas quitté l'Afrique, comme ses dirigeants l'ont parfois laissé entendre, mais continue à y investir dans le domaine de la culture et de la communication.

Il ne gagne pas à tous les coups, comme le voudrait une certaine mythologie qui continue à séduire une partie du monde financier, mais sa carrière est émaillée de scandales,

1. Raphaëlle Bacqué, «Comment Eric Ciotti a orchestré avec Vincent Bolloré l'annonce de son ralliement au RN», *Le Monde*, 13 juin 2024. https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/06/13/comment-eric-ciotti-a-orchestre-avec-vincent-bollore-l-annonce-de-son-ralliement-au-rn_6239404_823448.html. Aude Dassonville, «Législatives 2024 : les médias Bolloré ont fait campagne jusqu'au bout», *Le Monde*, 7 juillet 2024. https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/07/07/legislatives-2024-les-medias-bollore-ont-fait-campagne-jusqu-au-bout_6247554_3234.html. Maxime Macé et Pierre Plottu, «Une société liée à Vincent Bolloré a assisté les candidats d'Eric Ciotti aux législatives», *Libération*, 21 janvier 2025, https://www.liberation.fr/politique/une-societe-liee-a-vincent-bollore-a-assiste-les-candidats-deric-ciotti-aux-legislatives-20250121_XY3YIHJC5RE3HGZZMEZA7BUWTE/.

de défaites, d'affaires judiciaires. Il ne doit pas sa fortune seulement à lui-même mais au soutien du monde des affaires, à commencer par celui des grandes banques, et à celui des politiques et des pouvoirs publics sous diverses formes. Et ainsi de suite.

Parmi les nombreuses questions auxquelles répond ce rapport, il y a celle-ci : peut-on séparer l'individu Vincent Bolloré et ses agissements du groupe qu'il contrôle directement et indirectement ? Autrement dit, peut-on continuer à traiter les diverses entités qui composent ce groupe – même lorsqu'elles ne sont pas ouvertement mises au service de l'extrême-droite – en faisant totalement abstraction des idées et du combat politique du milliardaire qui est derrière elles ?

La réponse à notre sens est non :

- Vincent Bolloré doit sa fortune à un système économique financiarisé, rentier et prédateur de plus en plus contesté, mais dont certains acteurs semblent prêts à tout pour le faire perdurer, y compris en alliance active ou passive avec l'extrême-droite. Il y a bien un alignement entre certains intérêts économiques et la politique de l'extrême-droite.
- Dans la sphère médiatique et politique aujourd'hui comme dans la sphère boursière et économique depuis les années 1980, on voit à l'œuvre les mêmes méthodes de manipulation, la même conception du pouvoir, la même brutalité.
- La concentration de pouvoir que Vincent Bolloré a pu accumuler dans le secteur de la culture et des médias est en soi un danger pour la démocratie. Le fait qu'il l'utilise au service d'une extrême-droite qui remet désormais ouvertement en cause l'état de droit ne fait que rendre ce danger plus visible.
- L'empire Bolloré repose désormais à 90 % sur les médias, la culture et la communication. Pour l'instant, une partie seulement de cet empire est directement mise au service de l'extrême-droite. Mais elle ne fonctionne que grâce au reste de l'empire qui la légitime, la finance et qui sert d'excuse à Vincent Bolloré et ses alliés.

Il est donc plus que temps de mettre fin à la tolérance et au soutien dont le système Bolloré continue de bénéficier dans une large partie du monde des affaires et des sphères culturelles et politiques.

À retenir



Né en Bretagne, épanoui au Luxembourg.

De nombreuses filiales du groupe Bolloré sont localisées au Luxembourg. Elles jouent un rôle clé dans la stratégie d'autocontrôle du groupe Bolloré, permettent de monter discrètement au capital d'entreprises, jouent un rôle de coffre-fort, offrent des revenus supplémentaires aux dirigeants et évidemment une fiscalité très avantageuse.



Bon financier et... mauvais industriel.

Une image qu'il aime bien gommer ! **Vincent Bolloré est un financier** qui a fait sa réputation comme « capital raider » prêt à toutes les manipulations. Son empire s'est construit et déconstruit au fil de coups boursiers. C'est un « chevalier de la finance » tout droit sorti des années 1980. Les activités de Bolloré qui lui servent à se présenter comme industriel, sont marginales et globalement en déficit chronique, comme l'illustre son pari largement perdu des batteries électriques.



Tous pour un.

Vincent Bolloré s'est appuyé et dépend toujours d'alliés dans le monde économique, notamment de banquiers, mais aussi d'investisseurs, de milliardaires, de clients qui favorisent ses affaires. Les activités « respectables » (Canal+, les batteries) servent à soigner son influence, à obtenir le soutien des politiques, à rester intégré dans le tout-Paris des affaires.



Aidé et redouté.

Les filiales Bolloré ont été et restent aidées par les pouvoirs publics français et les politiques jusqu'au sein du parti socialiste – sous la forme de marchés publics, d'aides publiques, de mansuétude troublante de l'administration fiscale ou autre. Ce soutien relativement classique, au sens où toutes les multinationales françaises en bénéficient, s'est transformé en dépendance et en crainte, puisqu'on a laissé Vincent Bolloré accumuler **un pouvoir exorbitant dans le secteur des médias et de la culture sous prétexte de défendre un « champion national »**.

Control freak.

Malgré son prétendu retrait des affaires, Vincent Bolloré contrôle toujours d'une main de fer un groupe qu'il a construit au moyen de montages boursiers sophistiqués, qui lui permettent de prendre tout le pouvoir en apportant relativement peu de capital. La scission de Vivendi en quatre entités distinctes en décembre 2024 s'inscrit dans le droit fil de ces méthodes. **Les Bolloré n'hésitent pas à tordre les règles de bonne gouvernance pour maintenir le pouvoir entre les mains de la famille et de quelques fidèles.**

Pompe Afrique.

Ports, logistique, auparavant pétrole et cigarettes... Vincent Bolloré a sutirer des milliards d'euros des actifs africains sous forme de remontées de dividendes et de plus-value au moment de la revente. Profitant du moment où il pouvait espérer en tirer le plus d'argent (et après quelques procès), il a récemment revendu ce domaine portuaire et logistique en Afrique. **Mais Bolloré n'a pas réellement quitté l'Afrique !** Il y reste investi notamment à travers la Socfin (production d'huile de palme et de caoutchouc) et le groupe Canal+, et se prépare aujourd'hui à mettre la main sur MultiChoice, groupe de communication sud-africain qui rayonne dans toute l'Afrique sub-saharienne.



La bombe à retardement médiatique et culturelle.

Son empire médiatique et culturel pèse **90 % de l'activité de Bolloré SE** aujourd'hui, et il est mis activement ou à titre d'alibi au service de l'extrême-droite. Le projet politique occupe une place de plus en plus visible et marquée dans l'empire (CNews, Europe 1, JDD, Fayard, Progressif Média), et rien ne laisse suggérer qu'il va s'arrêter là.



5,3 milliards pour rêver.

Avec la cession des activités portuaires et logistiques, le groupe Bolloré est maintenant assis sur un pactole de **5,3 milliards d'euros et 8 milliards de lignes de crédit supplémentaires**. Le groupe n'a pas exprimé d'orientation précise, mais cette immense fortune pourrait être mise au service d'une influence politique plus grande encore.



L'or sale.

La fortune du système Bolloré est historiquement liée au secteur pétrolier et à **des secteurs fortement utilisateurs d'énergies fossiles**. Il continue d'investir dans ce domaine, en France notamment, en lien avec le trafic aéroportuaire. Une partie de ses revenus viennent aussi de l'exploitation d'huile de palme et, indirectement, de l'extraction de lithium pour la production de batteries LMP.

Une fortune construite sur les raids boursiers : le vrai visage de Vincent Bolloré et de son groupe

Les Bolloré mettent en scène l'image d'une entreprise industrielle familiale, ancrée dans ses terres bretonnes. La réalité est très différente. Pur produit de la dérégulation financière et de la culture de l'argent roi des années 1980 et 1990, Vincent Bolloré a construit son groupe et sa fortune sur une succession d'opérations boursières brutales, en avançant masqué avant de fondre sur ses proies. Des méthodes qu'il importe aujourd'hui dans la sphère politique.

D'où vient l'argent que Vincent Bolloré et son groupe consacrent aujourd'hui à soutenir l'extrême-droite française dans les médias et de plus en plus sur la scène politique ?

L'homme d'affaires se plaît à cultiver une image locale et traditionnelle, celle d'un industriel solidement implanté dans son territoire finistérien, héritier d'une entreprise familiale vénérable qu'il a fait grandir et qu'il transmet à son tour à ses enfants. En 2022, l'entreprise Bolloré a fêté ses 200 ans d'existence avec cérémonie en costume breton, et a rejoint les rangs très fermés du « club des Hénokiens », une association d'entreprises familiales au moins bicentennaires. Une image en phase avec la foi catholique réputée très conservatrice de Vincent Bolloré et avec son engagement politique de moins en moins caché en faveur des droites extrêmes. Économiquement, le groupe Bolloré serait, en somme, le modèle même de ce que défendent politiquement Vincent Bolloré et sa famille : un groupe industriel national aux racines profondes, fidèle à des valeurs ancestrales.

La réalité est cependant bien différente. Quand il hérite en 1981 avec son frère Michel-Yves de la direction de l'entreprise papetière familiale, spécialiste du papier bible et du papier à cigarettes, Vincent Bolloré – qui est né et a passé toute sa vie à Paris – a déjà commencé sa carrière dans la haute banque. Il fait de la société qu'il contrôle désormais un tremplin pour des opérations financières et spéculatives et pour

la conquête d'un empire économique qui déploie ses activités aux quatre coins du globe. Les activités de papeterie sont petit à petit abandonnées. Seul souvenir lointain de l'entreprise familiale d'il y a quarante ans, la production de films plastiques ultra-fins destinés aux condensateurs électriques ne représente plus aujourd'hui qu'une part très marginale de l'empire Bolloré.

L'histoire du groupe Bolloré : une succession des raids boursiers

Les années 1980 et 1990 sont marquées par une expansion internationale très orientée vers l'Afrique et l'ancien empire colonial français, à coups de rachats externes. D'abord en 1985 avec l'acquisition de la Sofical, propriétaire de la marque de cigarettes Bastos, qui fait de Bolloré le « roi de la cigarette en Afrique ». Puis en 1986 avec le rachat au groupe Suez de la Société commerciale d'affrètement et de combustibles (SCAC), spécialisée dans le transport de pétrole et la manutention portuaire, qui pose les premières bases de ses activités dans la logistique et le pétrole. Encore en 1991 avec la prise de contrôle de la compagnie Delmas-Vieljeux, alors numéro un du transport de marchandises vers et depuis l'Afrique. Et enfin en 1996 celle du groupe Rivaud, spécialisée dans le commerce des matières premières depuis l'Afrique et l'Asie – c'est à cette occasion que Bolloré investit le secteur des plantations d'huile de palme et de caoutchouc. Dans le même temps, Bolloré profite de la vague de privatisations et de libéralisations imposées par les institutions financières internationales sur le continent africain pour s'arroger des concessions* portuaires ou dans le secteur ferroviaire, comme au Cameroun (Camrail). Dès lors, et pour longtemps, le centre de gravité économique de l'empire Bolloré penche vers l'Afrique, qui devient la principale source de profits pour le groupe (voir infra).

Cela n'empêche pas Bolloré de continuer en France les opérations financières, avec plus ou moins de succès. Dans les années 1990 et 2000, il cible le groupe Bouygues, mais finit par céder non sans empocher au passage une juteuse plus-value*. Idem chez Lazard : en 1999 et 2000, Vincent Bolloré monte secrètement au capital d'une holding de la banque dans le but d'en prendre le contrôle, puis accepte de partir en revendant sa participation au prix fort. La tentative de prise de contrôle de Pathé ou l'entrée au capital d'Eurotunnel sont moins fructueuses. Sa meilleure affaire reste la prise de participation dans le fabricant de tubes pour l'industrie pétrogazière Vallourec en 2002, qu'il revend six ans plus tard, après avoir profité d'une envolée boursière liée à un cycle favorable.

Bolloré profite de la vague de privatisations et de libéralisations imposées par les institutions financières internationales sur le continent africain pour s'arroger des concessions* portuaires ou dans le secteur ferroviaire.

C'est dans les années 2000 qu'il se lance dans le secteur de la communication et des médias, d'abord avec l'acquisition de Havas en 2005 et le lancement de titres de presse gratuits puis de chaînes qui lui permettent de mettre un pied dans Canal+

et Vivendi en 2012 avant d'en prendre le contrôle. En 2005, il lance une filiale Bolloré Télécom pour vendre une technologie alternative au Wifi, aventure qui se solde par un échec retentissant. Cette activité est définitivement soldée en 2022².

En Europe, il étend aussi son terrain de chasse à l'Italie, avec des prises de participations dans la banque d'affaires Mediobanca, dans l'assureur Generali, dans le groupe de médias de Silvio Berlusconi Mediaset et dernièrement dans Telecom Italia (TIM). Ces tentatives de raid dans l'économie transalpine se soldent globalement par des échecs. Moins conciliante que les autorités françaises, la justice italienne le condamne pour «manipulation de marché» dans l'affaire Mediaset³. Vincent Bolloré se fait damer le pion par des fonds américains pour le contrôle de TIM. Aujourd'hui, le groupe Bolloré reste présent, via Vivendi, au capital de MediaForEurope (le nouveau nom de Mediaset), mais semble surtout attendre les conditions favorables pour revendre en limitant l'ampleur de ses pertes⁴.

En 2022, alors que Vincent Bolloré s'apprête à fêter les 200 ans de son entreprise et à céder – officiellement du moins – la main à ses enfants, il revend ses activités portuaires et logistiques en Afrique pour 5,7 milliards d'euros. Le groupe Bolloré cède en 2024 le reste de ses activités dans ce secteur au groupe CMA-CGM pour 4,9 milliards d'euros.

Vincent Bolloré, un financier avant tout

L'histoire du groupe Bolloré est donc surtout celle d'acquisitions (ou de tentatives d'acquisition) boursières d'entreprises ou d'actifs financiers dans des secteurs qui n'ont pas grand chose à voir les uns avec les autres. Ces actifs finissent généralement par être revendus au bout de quelques années, souvent avec une confortable plus-value* – comme a même fini par l'être l'empire africain. En ce sens, et contrairement à l'image d'industriel qu'il aime entretenir, Vincent Bolloré opère à la manière de ces fonds qui investissent

dans l'économie réelle dans une optique purement financière, dans le but de dégager des profits et des plus-value à la revente, en jouant avec les entreprises et les emplois comme des variables d'ajustement qui peuvent être abandonnées du jour au lendemain.

« Vincent Bolloré est une créature des années 1980 et 1990, époque de dérégulation financière et de culte de la bourse et de l'entrepreneur capitaliste. »

À l'image d'autres figures du monde économique et politique comme Bernard Tapie, Jean-Marie Messier ou Jean-Charles Naouri, qui ont tous fini par chuter, Vincent Bolloré est une créature des années 1980 et 1990, époque de dérégulation financière et de culte de la bourse et de l'entrepreneur capitaliste.

2 «L'aventure de Bolloré dans les télécoms tourne au fiasco», *L'informé*, 12 octobre 2023, https://www.linforme.com/tech-telecom/article/l-aventure-de-bollore-dans-les-telecoms-tourne-au-fiasco_1076.html

3 «Italie. Enquête sur Bolloré pour manipulation de marché», *Courrier international*, 24 février 2017, <https://www.courrierinternational.com/article/italie-enquete-sur-bollore-pour-manipulation-de-marche>

4 «Télécoms, Telecom Italia, Vivendi : bal masqué», *Les Echos*, 17 décembre 2024, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/crible/telecoms-telecom-italia-vivendi-bal-masque-2138416>



Sa carrière commence au sein de la banque d'affaires – dont le rôle est de financer les opérations de restructurations, de fusions et d'acquisitions des entreprises. D'abord en poste au sein de la Banque de l'Union européenne industrielle et financière, il devient en 1975 directeur-adjoint de la Compagnie financière d'Edmond de Rothschild, alliée de la famille, qui l'assistera ensuite dans ses propres aventures financières.

« Il opère accumulant discrètement des participations dans ses cibles et s'assurant des soutiens en interne avant de se déclarer publiquement et de prendre le pouvoir au conseil d'administration malgré une participation au capital minoritaire. »

En 1987, le magazine *Le Nouvel économiste* lui décerne le titre de manager de l'année. « Petit prince du cash-flow », « gendre idéal du business français », « surdoué des affaires », « patron à la fois exigeant et humain »... La presse économique ne tarit pas d'éloges.

Il bâtit sa réputation sur des « coups »⁵. Il opère accumulant discrètement des participations dans ses cibles et s'assurant des soutiens en interne avant de se déclarer publiquement et de prendre le pouvoir au conseil d'administration malgré une participation au capital minoritaire – tout en évitant d'avoir à passer par une opération publique d'achat* (OPA) qui le contraindrait à proposer une valorisation plus élevée aux actionnaires minoritaires. C'est ainsi qu'il prend le contrôle de Delmas-Vieljeux, l'entreprise de son ennemi juré en 1991, ou qu'il cherche à s'imposer au capital de Bouygues. C'est ainsi également qu'il s'invite au capital de Vallourec, de Havas et enfin de Vivendi, dont il prend le contrôle opérationnel avec seulement 14,5 % des parts.

5 «Ces cinq « coups » qui ont forgé la légende Bolloré», *Les Echos*, 17 février 2022, <https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/ces-cinq-coups-qui-ont-forge-la-legende-bollore-1387652>

Ses premières réussites, Bolloré les doit au soutien et aux fonds d'alliés comme Bernard Esambert chez Edmond de Rothschild, Antoine Bernheim chez Lazard (également soutien de la première heure de Bernard Arnault et François Pinault), Alain Minc (qui aurait touché un temps 1 % sur toutes les plus-values* réalisées par Bolloré, avant que les deux hommes ne se brouillent⁶), ou encore Claude Bébéar, alors PDG d'Axa et parrain du capitalisme français, ainsi que d'institutions comme le Crédit Lyonnais (voir ci-dessous la section sur les banques).

Les opérations menées par Vincent Bolloré et son groupe au sein du groupe Vivendi portent également l'empreinte de sa passion pour l'ingénierie financière et boursière. Les cessions d'actifs de Vivendi sont autant d'occasions de verser des dividendes exceptionnels, que le groupe Bolloré utilise entre autres pour se renforcer au capital. En 2017, Vivendi (contrôlé par le groupe Bolloré) rachète au groupe Bolloré sa part dans Havas ... ce qui permet au groupe Bolloré de monter encore au capital de Vivendi ! En 2021, Vivendi introduit en bourse sa filiale Universal Music, jugée insuffisamment valorisée, et en distribue gratuitement les parts à ses actionnaires - dont le groupe Bolloré. La scission de Vivendi en quatre entités distinctes - Vivendi, Canal+, Havas et Hachette - orchestrée en décembre 2024 sous prétexte de mieux valoriser ces actifs en bourse, s'inscrit dans la lignée de ces opérations (voir infra).

La méthode Bolloré : manipulation, brutalité et contrôle

Du fait de ses méthodes brutales et manipulatrices, Vincent Bolloré s'acquiert une réputation sulfureuse. « Vincent Bolloré s'est comporté comme un voyou. Il m'a roulé, trompé, humilié », racontera Martin Bouygues dans le magazine *Challenges* en 2013 à propos de la prise de contrôle ratée du milliardaire sur son groupe⁷. Quelques heures

avant de prendre soudainement le pouvoir en assemblée générale, il jure ses grands dieux à ses futures victimes qu'il n'a aucune intention agressive. Les portraits de journalistes dépeignent un homme d'affaires qui use abondamment de la tromperie⁸. Vincent Bolloré n'hésite pas non plus à se retourner contre ses anciens alliés. Il va même jusqu'à orchestrer le départ d'Antoine Bernheim, son mentor et protecteur, de la banque Lazard. À l'occasion d'un portrait dressé par *Libération* en 1999, Vincent Bolloré présente à la journaliste la

« La haute direction d'une grande maison mérite un peu de terreur, un peu de crainte, et je ne plaisante pas en disant cela », a-t-il déclaré devant le comité d'entreprise de Canal+ en 2015 lors d'une séance où il apprit à la DRH du groupe son licenciement devant les représentants des salariés.

6 «Alain Minc se fâche avec Vincent Bolloré et Nicolas Sarkozy», *Mediapart*, 29 janvier 2016, <https://www.mediapart.fr/journal/france/290116/alain-minc-se-fache-avec-vincent-bollore-et-nicolas-sarkozy>

7 «Vivendi, Bouygues, Havas, Vallourec... la méthode sans merci de Bolloré pour faire fructifier son capital», *Challenges*, 10 septembre 2013, https://www.challenges.fr/entreprise/vivendi-bouygues-havas-vallourec-la-methode-sans-merci-de-bollore-pour-faire-fructifier-son-capital_191802.

8 *Vincent tout-puissant* (Jean-Claude Lattès, 2018), *Portrait de l'homme d'affaires en prédateur* (La Découverte, 2005), etc. Voir la partie ressource en fin de rapport.

photo d'un boa en train d'avaler un corps ensanglanté: « C'est la réalité. Cet homme a eu le malheur de s'endormir dans la forêt, il s'est fait bouffer »⁹. Une éthique des affaires qui semble bien éloignée des valeurs traditionalistes auxquelles cherche aujourd'hui à s'identifier le milliardaire catholique, et dont on ferait bien de se souvenir quand il affirme la main sur le cœur n'avoir aucun projet politique.

Le deuxième trait de la méthode Bolloré est la brutalité. Une fois la victime prête à être avalée, l'homme d'affaires fond dessus sans pitié et se plaît même à mettre en scène sa prise de contrôle, à l'occasion d'une assemblée générale par exemple, à la manière d'une exécution publique. Lorsqu'il met la main sur une entreprise, il fait sentir son pouvoir en licenciant brutalement les cadres dirigeants en place. « La haute direction d'une grande maison mérite un peu de terreur, un peu de crainte, et je ne plaisante pas en disant cela », a-t-il ainsi déclaré devant le comité d'entreprise de Canal+ en 2015 lors d'une séance où il a pris à la DRH du groupe son licenciement devant les représentants des salariés¹⁰.

C'est une autre caractéristique de la méthode Bolloré : l'obsession du contrôle. Son empire tout entier est fondé sur des montages financiers et juridiques qui lui permettent de contrôler un vaste empire en apportant somme toute très peu de capital (voir infra). Par contraste avec d'autres milliardaires français comme Bernard Arnault qui s'octroient des milliards d'euros de dividendes et aiment mettre en scène leur magnificence et leur «générosité» sous la forme de mécénats prestigieux, il utilise les caisses des sociétés dont il prend le contrôle comme des instruments pour de nouvelles acquisitions ou bien pour renforcer son emprise en rachetant les parts des actions minoritaires.

9 «Vincent Bolloré, 46 ans. Grand saigneur», *Libération*, 1er mars 1999, https://www.liberation.fr/portrait/1999/03/01/vincent-bollore-46-ans-breton-de-souche-il-cultive-sa-dynastie-et-raider-redoute-il-avale-les-societ_266339/

10 Compte-rendu cité dans *Vincent tout-puissant*, éd. citée, p.72-73.

L'empire Bolloré aujourd'hui : recentré sur les médias, la culture... et les idées d'extrême-droite

Le Groupe Bolloré se résume désormais, mis à part quelques activités industrielles relativement modestes, au secteur des médias et de la culture. Une partie de ces actifs est mise directement au service des idées et parfois des partis politiques d'extrême-droite, enjambant la frontière entre le politique et l'économique. Le reste de cet empire médiatique et culturel – pour l'instant du moins – continue à se présenter comme une entreprise « normale », tout en servant d'alibi et de source de financement aux premiers. Aujourd'hui, on ne sait pas encore ce que les Bolloré feront des 5,3 milliards d'euros de trésorerie nette issus de la cession de la branche logistique.

Empire construit selon une logique financière au fil des opportunités boursières, le groupe Bolloré n'a cessé de se décomposer et de se restructurer au fil du temps. Il ne reste presque plus rien de la papeterie familiale dont Vincent et son frère ont pris les rênes en 1981.

Sous la direction de Vincent Bolloré, le groupe s'est successivement lancé dans et/ou abandonné les activités papetières, la culture du tabac, la production et la vente de cigarettes, le transport maritime, la gestion de ports, les activités logistiques, la gestion de lignes de train, la banque, les télécommunications, les tubes à usage industriel, le cinéma... Aujourd'hui, le groupe s'est recentré quasi exclusivement sur les activités de communication, à savoir Vivendi et ses anciennes filiales : Universal Music, Canal+, Havas et Hachette.

Fin 2023, après cession des dernières activités logistiques, la branche communication représente 95 % des effectifs et 77 % du chiffre d'affaires* contributif et même ... 111 % du bénéfice¹¹ (les activités industrielles du groupe étant déficitaires en 2023, comme d'ailleurs toutes les années précédentes). Les activités « communication » sont aussi les plus profitables, rapportant à Bolloré SE plus d'un milliard d'euros en 2022 et 2023, contre 141¹² et 44 millions pour les activités pétrolières et -125 et -114 millions pour les activités industrielles (batteries et films plastique). Les résultats annuels 2024 publiés le 17 mars 2025 confirment le déficit structurel des activités industrielles¹³.

11 Résultat opérationnel ajusté

12 Comme tout le secteur pétrolier et pétrochimique, Bolloré Energy a vu ses résultats bondir (relativement) en 2021 et 2022 à l'occasion de la crise énergétique qui a fait suite à l'invasion russe de l'Ukraine.

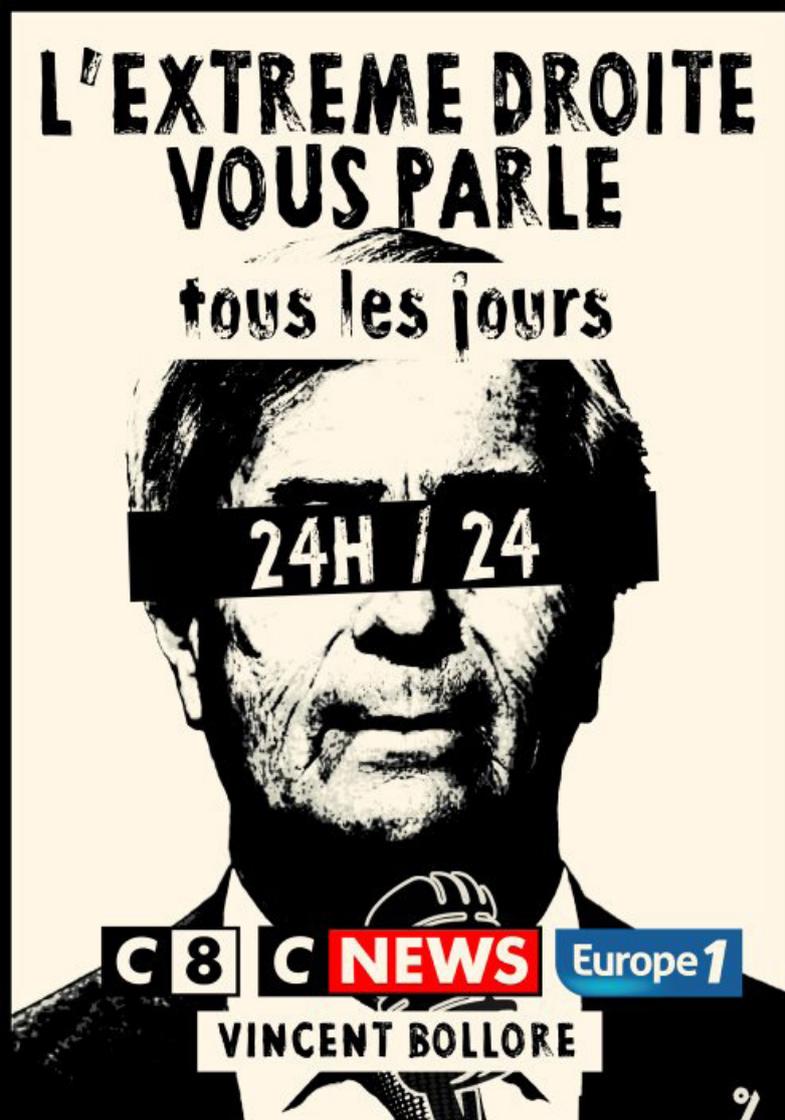
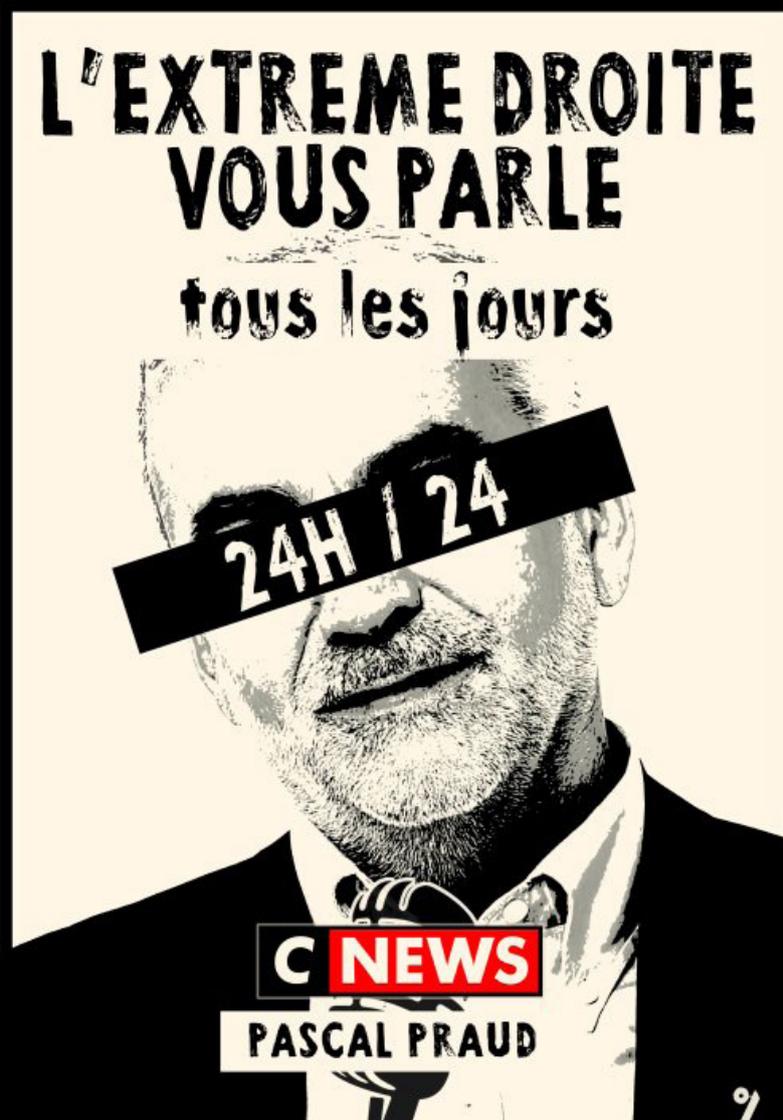
13 Suite à la scission de Vivendi en quatre entités distinctes en décembre 2024, les activités de communication ne sont plus intégrées aux comptes consolidés publiés par le groupe.

C'est un vrai recentrage du groupe puisqu'en 2021, avant cession des activités portuaires et logistiques à Mediterranean Shipping Company (MSC) et CMA-CGM, les activités communication ne pesaient que 49 t% des effectifs (contre 47 % pour le transport et la logistique), 48% du chiffre d'affaires* (37 % pour la logistique) et 56 % du résultat opérationnel (53 % pour la logistique, les activités industrielles étant toujours déficitaires).

« Avec le rachat des parts de Bolloré dans Havas en 2017, Vivendi devient pendant quelques années le pôle où se concentrent tous les actifs de Bolloré dans la communication, les médias, l'édition, les jeux vidéo et l'industrie culturelle. »

Une immense force de frappe médiatique et culturelle

C'est à partir des années 2000 que Vincent Bolloré investit le secteur des médias et de la communication qui constitue aujourd'hui l'essentiel de son empire financier. Son offensive manquée sur le groupe Bouygues quelques années auparavant pourrait déjà avoir été motivée par le désir de mettre la main sur la chaîne de télévision TF1. Le groupe Bolloré prend le contrôle d'Havas en 2005, crée la même année la chaîne Direct 8 (devenue C8) sur la TNT, et se lance en 2006 dans la presse papier gratuite avec les titres *Direct Soir* et *Direct Matin*. La revente en 2012 de Direct 8 et de sa chaîne sœur Direct Star lui



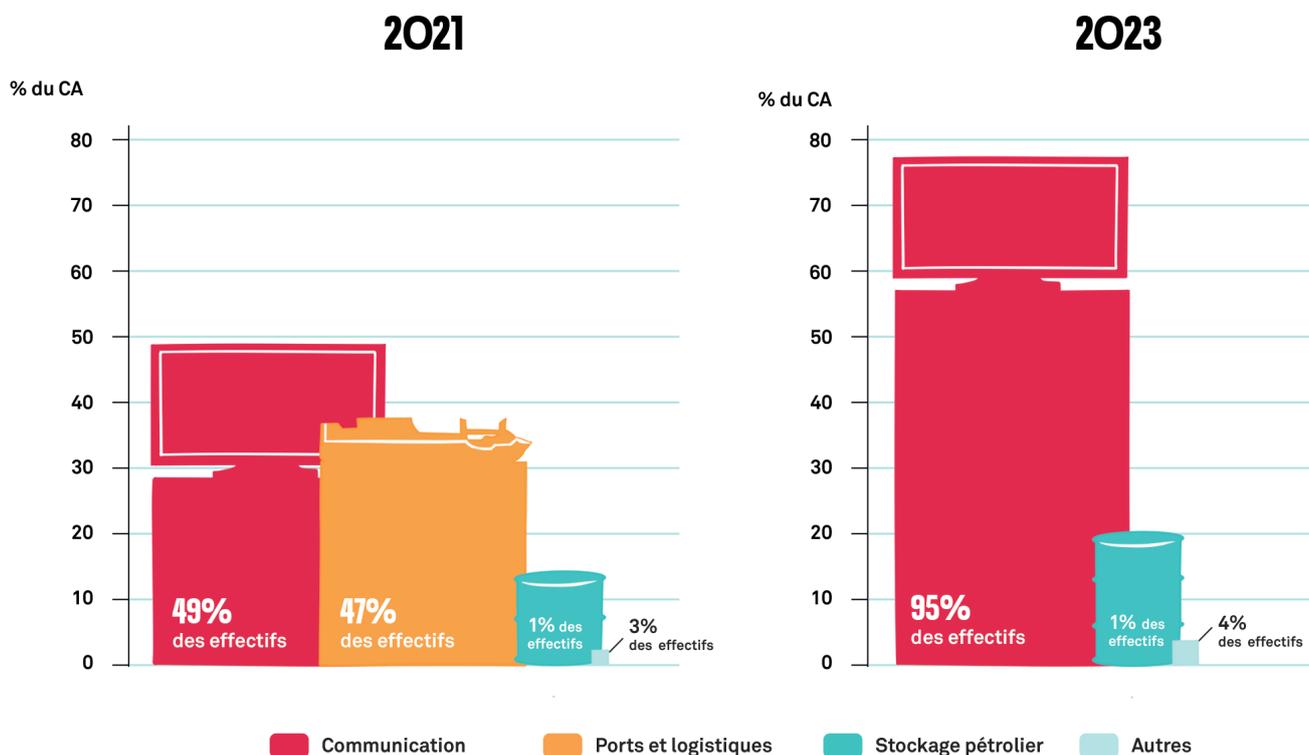


fig. 1 **Évolution de la part de la communication dans le chiffre d'affaires du groupe Bolloré**

permettent de mettre un premier pied au capital de Canal+ et de Vivendi, dont Vincent Bolloré prend définitivement le contrôle en 2014. Avec le rachat des parts de Bolloré dans Havas en 2017, Vivendi devient pendant quelques années le pôle où se concentrent tous les actifs de Bolloré dans la communication, les médias, l'édition, les jeux vidéo et l'industrie culturelle – jusqu'à sa scission en quatre parties distinctes (mais toujours étroitement contrôlées par Bolloré) en décembre 2024 (voir infra).

Entre 2014 et 2024, l'ensemble Vivendi n'a cessé de se recomposer et de se décomposer au gré des opportunités politiques et financières sans qu'il soit possible de distinguer une stratégie industrielle et commerciale cohérente. Vivendi a ainsi revendu ses participations dans les télécommunications (SFR) ou les jeux vidéo (Activision Blizzard, Ubisoft) pour y revenir plus tard ou en acquérir d'autres (Telecom Italia, Gameloft). Le groupe entre au capital de la Fnac puis en ressort. Il s'étend dans le secteur de l'édition avec le rachat d'Editis (Nathan, Robert Laffont, Julliard, La Découverte, Plon, etc.), qu'il

est contraint de revendre quelques années plus tard pour mettre la main sur son principal concurrent, Hachette-Lagardère (Fayard, Larousse, Grasset, Calmann-Lévy, etc.). La direction Concurrence de la Commission européenne a en effet refusé la perspective d'une fusion pure et simple entre le numéro un

Reporters sans frontières estime qu'au moins 500 journalistes au total qui ont quitté leurs médias suite à la prise de contrôle par Bolloré ont signé des « clauses de silence » qui leur interdisent de s'exprimer sur leur ancien employeur.

et le numéro deux du secteur¹⁴. En 2021, Vivendi revend une partie de ses actions dans Universal Music, essentiellement pour lever des fonds.

La constitution par Bolloré et son groupe d'un vaste empire médiatique à travers le rachat et/ou la reprise en main brutale d'un certain nombre de titres historiques a largement défrayé la chronique¹⁵. La prise de contrôle de Canal+ s'accompagne de la disparition de nombreuses émissions emblématiques et irrévérencieuses comme « Les Guignols de l'info », et la censure d'un documentaire d'enquête sur le Crédit mutuel¹⁶. La grève d'i-Télé en 2016 est la plus longue de l'histoire de l'audiovisuel français depuis 1968 (31 jours) et se solde par le départ des trois quarts de la rédaction. *I-Télé* est rebaptisée *CNews* en 2017, et devient le porte-voix des idées d'extrême-droite dans le paysage médiatique. En 2021, Bolloré met la main sur Prisma Media, le leader de la presse magazine (*Femme actuelle*, *Voici*, *GEO*, *Gala*, *Capital*). En prenant le contrôle du groupe Lagardère, il ajoute à son tableau de chasse le *Journal du Dimanche* et *Europe 1*, et encore *Paris Match* (revendu depuis à LVMH). Le *JDD* et la station de radio subissent la même réorientation idéologique brutale que i-Télé auparavant, avec le départ de la majorité des journalistes. Reporters sans frontières estime qu'au moins 500 journalistes au total qui ont quitté leurs médias suite à la prise de contrôle par Bolloré ont signé des « clauses de silence »¹⁷ qui leur interdisent de s'exprimer sur leur ancien employeur.

« les chaînes Vivendi pourront faire la promotion des livres Vivendi avec le soutien des agences de comm'Vivendi, leurs auteurs pourront avoir accès aux salles Vivendi et leurs ouvrages pourront être mis en avant dans les points de vente Vivendi. »

La prise de contrôle des médias va de pair avec des plans d'économie et d'austérité qui permettent à Vincent Bolloré et ses lieutenants de ramener les contestations à des motivations économiques plutôt qu'à une défense de l'éthique du journalisme et à un refus d'une ligne d'extrême-droite. Cessions d'activités, plan de rationalisation, regroupement de sièges sociaux sont autant d'occasions de couper dans les effectifs et de maintenir ceux qui restent sous la menace. L'ensemble du groupe Canal+ a été soumis à une cure de « cost-killing » qui affecte aussi bien ses salarié-es que ses fournisseurs et se poursuit jusqu'à aujourd'hui¹⁸. En janvier 2025, ce sont les titres de Prisma Media qui ont été contraints d'accepter un plan visant à supprimer une centaine de postes et à réaliser 10 millions d'euros d'économies¹⁹.

14 « Fusion avortée entre Editis et Hachette : comment les rêves de grandeur de Bolloré se sont envolés », *Le Monde*, 9 juin 2023, https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/06/09/fusion-avortee-entre-editis-et-hachette-comment-les-reves-de-grandeur-de-bollore-se-sont-envoles_6176937_3234.html

15 Voir par exemple la série « L'Empire » de Raphaël Garrigos et Isabelle Roberts pour *Les Jours* : <https://lesjours.fr/obsessions/l-empire/>

16 Cet épisode est relaté en ouverture de *Vincent tout-puissant* de Jean Pierre Canet et Nicolas Vescovacci (Jean-Claude Lattès, 2018). Les auteurs déclarent être en possession d'un enregistrement confirmant la réalité du coup de téléphone de Michel Lucas à Vincent Bolloré. Devant une commission d'enquête sénatoriale, c'est Maxime Saada qui assumera devant son patron l'unique responsabilité de cette censure : <https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20160620/cult.html>

17 « L'achat du silence : enquête RSF sur les clauses de confidentialité qui font taire les journalistes en France », <https://rsf.org/fr/l-achat-du-silence-enqu%C3%AAte-rsf-sur-les-clauses-de-confidentialit%C3%A9-qui-font-taire-les-journalistes>

18 « Chez Canal+, le cost killing sans fin de Vincent Bolloré », *L'informé*, 16 décembre 2024, https://www.linforme.com/medias-culture/article/chez-canal-le-cost-killing-sans-fin-de-vincent-bollore_2373.html

19 « Prisma Media : Dégraissage à tous les étages », *Le Canard enchaîné*, 23 janvier 2025, <https://www.lecanardenchaîne.fr/medias/49945-degraissage-a-tous-les-etages-chez-prisma-media>

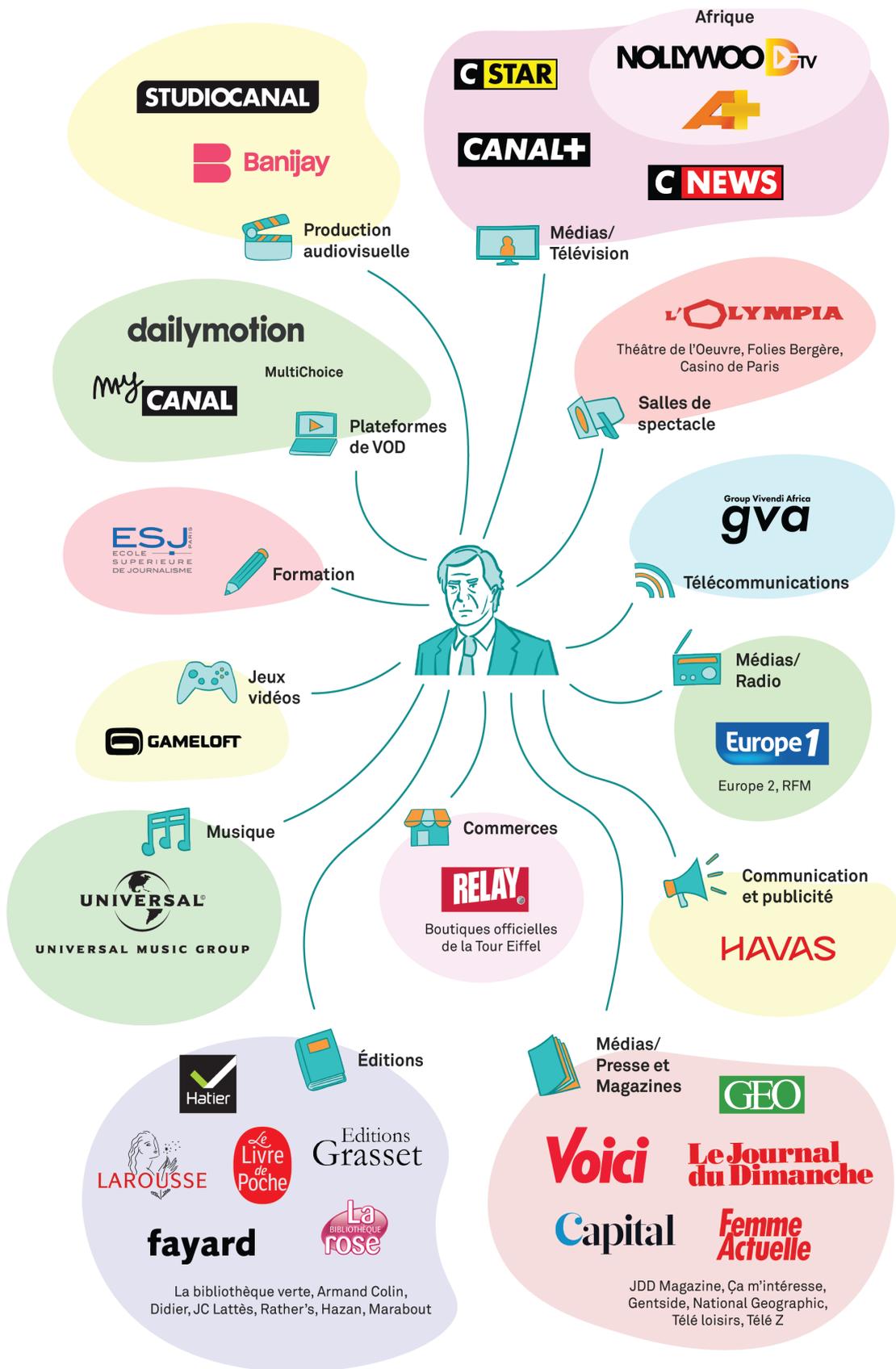


fig. 2 Cartographie non-exhaustive des activités du groupe Bolloré dans les secteurs de la culture, des médias et de la communication

Si ce sont surtout les participations de Bolloré dans les médias et dans une moindre mesure dans l'édition qui retiennent l'attention, l'empire qu'il s'est bâti va bien au-delà. Il contrôle également de manière plus ou moins étroite des studios, des boîtes de production audiovisuelle, des salles de spectacle, des plateformes de diffusion en ligne, des enseignes commerciales, des éditeurs de jeux vidéo. C'est un véritable empire culturel constitué par concentration horizontale (en rachetant des concurrents) et verticale (en contrôlant tous les maillons de la chaîne de production et de diffusion), qui favorise les synergies et les coopérations entre les différentes composantes – ainsi les chaînes Vivendi pourront faire la promotion des livres Vivendi avec le soutien des agences de comm' Vivendi, leurs auteurs pourront avoir accès aux salles Vivendi et leurs ouvrages pourront être mis en avant dans les points de vente Vivendi. Les pouvoirs publics français ont largement laissé faire par naïveté ou parce qu'ils se sont laissés convaincre de la nécessité de créer un « champion national » pour résister aux américains Apple ou Netflix.

C'est une véritable « machine de guerre » culturelle qui a ainsi été créée et qui est aujourd'hui, pour partie, mise au service de l'extrême-droite. Les boutiques Relay (groupe Hachette) ont par exemple mis en avant le livre de Jordan Bardella, publié chez Fayard (groupe Hachette), abondamment relayé par les médias comme Cnews ou le Journal du Dimanche (JDD).

« Good Bolloré, Bad Bolloré »? La stratégie dans les médias et l'extrême-droite

Si certains titres de l'empire Bolloré (CNews, le JDD, Europe 1) sont clairement engagés dans une ligne éditoriale commune favorable à l'extrême-droite, portée en grande partie par les mêmes éditorialistes et les mêmes chroniqueurs, d'autres gardent au contraire (pour l'instant du moins) une distance relative avec cette orientation politique très agressive et revendiquent leur neutralité. C'est le cas de la chaîne phare Canal+ et pour les titres magazine de Prisma Media. De la même manière, dans le secteur de l'édition, c'est principalement la maison Fayard, dont l'éditrice d'Eric Zemmour, Lise Boëll, a pris la direction, qui est mise au service de l'extrême-droite en publiant les livres de Jordan Bardella, Éric Ciotti, Philippe de Villiers, etc.

Cette stratégie a plusieurs avantages pour Bolloré. D'abord celle de financer les maisons et les médias dédiés à l'extrême-droite – qui perdent souvent de l'argent, comme C8, ou des lecteurs comme le JDD – via les revenus des autres. Ensuite et surtout se prémunir du risque que ses médias et éditeurs se retrouvent, au moins partiellement, dans des situations de pariahs, et préserver leur intégration dans le paysage éditorial et médiatique « normal ». Certains programmes de Canal+ ou certains livres publiés par des maisons Hachette seront ainsi mis en avant pour preuve que « Bolloré ne fait pas de politique ». Lorsque Vincent Bolloré et ses lieutenants sont critiqués sur les biais politiques de certains de leurs médias – comme lors des auditions de la commission d'enquête parlementaire sur la TNT²⁰ –, c'est leur ligne de défense principale :

20 Auditions de Vincent Bolloré et de Cyril Hanouna - Assemblée nationale, <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/actualites-accueil-hub/auditions-de-vincent-bolloré-et-de-cyril-hanouna>

le fait que Canal+ accueille toutes les sensibilités et illustre des valeurs beaucoup plus ouvertes sert à les dédouaner de tout activisme politique.

L'argument de la « neutralité » de Canal+ qui compenserait à l'activisme de CNews oublie la profonde différence de public entre les deux médias. Canal+, chaîne payante dédiée en partie au cinéma, touche des classes sociales très différentes de CNews, disponible sur la TNT, qui est la première chaîne d'information continue en France, pour un public beaucoup plus populaire.

Enfin, la barrière entre les deux pôles de l'empire médiatique Bolloré est de moins en moins nette. C'est ainsi qu'on a vu la plateforme MyCanal faire la promotion de Cyril Hanouna et de sa nouvelle chaîne TPMP après la fin de l'émission sur la chaîne C8, ou encore que le groupe Vivendi a accueilli en son sein Progressif Media, une officine de communication d'extrême-droite qui a notamment mené des campagnes contre Reporters sans Frontières ou qui a aidé des candidats proche d'Eric Ciotti lors des élections législatives de 2024²¹. Surtout, rien ne garantit que cette dualité se maintienne et rien ne protège les autres médias de la galaxie Canal+ ou les autres maisons de la galaxie Lagardère d'une reprise en main subite et brutale. Bolloré a l'habitude d'avancer masqué, mais les masques peuvent tomber à n'importe quel moment.

Une partie des salarié·es de l'empire Bolloré s'alarment de ces compromissions croissantes avec l'extrême-droite. Alors que i-Télé, le JDD et Europe 1 ont déjà subi les départs massifs d'employé·e·s, ce sont aujourd'hui les salarié·es de Hachette qui ont lancé le combat contre Bolloré. Le comité social et économique du groupe a pris officiellement position contre « *la ligne éditoriale proche de l'extrême droite de la sphère Bolloré (CNews, JDD, Europe 1, Fayard)*²² ».

Bolloré, petit roi du pétrole

Le groupe Bolloré est présent dans le secteur pétrolier depuis de nombreuses années, depuis l'acquisition de la Société commerciale d'affrètement et de combustibles (SCAC) en 1986 et la prise de contrôle de Vallourec dans les années 2000. La logistique pétrolière est aujourd'hui la seconde activité du groupe après la communication en termes de chiffre d'affaires* et d'effectifs. Ces activités sont essentiellement localisées en France, et dans une moindre mesure en Suisse et en Allemagne. Elles concernent à la fois le stockage (dépôts pétroliers) mais également la distribution de fioul domestique aux professionnels (industriels, agriculteur·ices) et aux particuliers (pour le chauffage) et des stations-services.

21 «Une société liée à Vincent Bolloré a assisté les candidats d'Eric Ciotti aux législatives», *Libération*, 21 janvier 2025, https://www.liberation.fr/politique/une-societe-liee-a-vincent-bollore-a-assiste-les-candidats-deric-ciotti-aux-legislatives-20250121_XY-3YIHJC5RE3HGZZMEZA7BUWTE/

22 «Hachette Livre : les représentants des salariés sonnent l'alerte face à Vincent Bolloré», *Challenges*, 18 mars 2025, https://www.challenges.fr/entreprise/medias/hachette-livre-les-representants-des-salaries-sonnent-lalerte-face-a-la-derive-ideologique-dextreme-droite-du-groupe_600856

En France, Bolloré est actionnaire ou co-actionnaire avec d'autres sociétés d'une multitude de dépôts aux quatre coins du territoire, avec des implantations historiques dans l'Ouest, en particulier en Normandie, et en Alsace. Il est notamment co-actionnaire à parts égales avec TotalEnergies et Esso/ExxonMobil de la société Raffinerie du Midi, le principal exploitant de dépôts pétroliers de France.

C'est un secteur d'activité dans lequel le groupe continue jusqu'à aujourd'hui à investir et à grandir à travers des acquisitions récentes comme celle de Sicarbu (Ouest) en 2023, de Chantelat en 2024 et de « dizaines de fonds de commerce tous les ans »²³. En 2018, il a lancé en tant qu'actionnaire majoritaire le dépôt Rouen Petite-Couronne, d'une capacité de près de 600 000 mètres cubes (soit la moitié de la capacité totale de Bolloré Energy). Dans ce secteur en cours de consolidation (autrement dit où les plus gros rachètent les plus petits) et à un moment où Esso, leader historique avec Total, est en train de se désengager de France, Bolloré est un acteur clé.

« Le dépôt Rouen Petite-Couronne est selon l'entreprise elle-même « stratégique pour l'approvisionnement en carburants de la Normandie, de l'Île-de-France et de ses aéroports ».

Bolloré Energy déclare ne détenir que « 4 % des capacités [de stockage] existantes », mais cette activité est importante à plusieurs égards. Le dépôt Rouen Petite-Couronne est selon l'entreprise elle-même « stratégique pour l'approvisionnement en carburants de la Normandie, de l'Île-de-France et de ses aéroports ». De même, les dépôts qu'il possède en Suisse « approvisionnent respectivement les aéroports internationaux de Zurich et de Genève ».

Le secteur aérien n'est pas le seul avec lequel Bolloré peut soigner ses liens. Parmi ses principaux clients figure la profession agricole. Ainsi le rachat de Sicarbu est présenté comme un moyen de « renforcer les liens entre le monde agricole et la société ». Sur fond de baisse de la consommation de fioul pour des raisons environnementales et climatiques, Bolloré Energy cherche également à diversifier ses activités dans le conseil (économies d'énergie) et développe une offre d'agroc carburants, notamment du biodiesel à base de colza.

L'intérêt de Bolloré pour le secteur pétrolier se reflète également dans sa montée récente au capital de Rubis, un autre acteur clé du stockage et de la distribution d'hydrocarbures en France et en Europe, mais aussi dans les Antilles et en Afrique²⁴.

23 Source de cette citation et des suivantes : Document d'enregistrement universel de Bolloré 2023.

24 «Rubis: Plantation des Terres Rouges, contrôlée par Vincent Bolloré, dépasse 6% du capital», 14 avril 2025, <https://investir.lesechos.fr/actu-des-valeurs/la-vie-des-actions/rubis-plantation-des-terres-rouges-controlee-par-vincent-bollore-depasse-6-du-capital-2159786>. Le groupe Rubis a entre-temps revendu ses intérêts dans les dépôts pétroliers français et européens.

Le goût de Bolloré pour les rentes

Même lorsqu'il investit dans des activités industrielles, Vincent Bolloré semble rester un financier avant tout. La preuve : son goût pour les activités génératrices de rentes – lucratives, comportant peu de risques économiques, et obtenues à travers des privatisations, des concessions, des attributions de fréquence. Cela a longtemps été le cas de ses activités en Afrique, d'abord le tabac, puis les concessions portuaires et la logistique (voir ci-dessous). C'est le cas aussi de ses activités actuelles dans le domaine du stockage et du transport pétrolier, choisies pour leur caractère « stratégique » (autrement dit, faisant l'objet d'une demande captive). *Mediapart* a raconté comment Bolloré avait obtenu en 1995 la gestion en concession de l'oléoduc Donges-Metz, assurant les besoins de plusieurs millions de Français et Françaises, et en a fait remonter plus de 160 millions d'euros de dividendes jusqu'au rachat par l'État en 2022²⁵.

Le pari des batteries électriques

Une filiale de Bolloré qui a davantage attiré l'attention du public et des médias est Blue Solutions, dédiée aux batteries électriques et à leur exploitation. C'est en partie pour promouvoir ces batteries que Bolloré s'est lancé dans l'autopartage (avec le contrat Autolib à Paris, censé servir de vitrine), la production de voitures, bus et de trams électriques (Bluecar, Bluebus, Bluetram) et le stockage de l'électricité (Bluestorage).

Le groupe est l'un des seuls acteurs de la filière à miser aujourd'hui sur un type particulier de batteries électriques, les batteries « lithium métal polymère » (LMP). Contrairement aux technologies privilégiées par la plupart de ses concurrents, elles ne contiennent pas de cobalt, de terres rares, de nickel et de cadmium et afficheraient des performances supérieures en matière de charge et de recyclabilité. Blue Solutions en fait un argument marketing.

Lancée au début des années 2010, avec notamment l'inauguration d'une ligne de production à Ergué-Gabéric, près de Quimper en présence du président François Hollande, cette technologie est pour l'instant un échec commercial. Elle n'est pas retenue par les grands constructeurs automobiles en raison de ses inconvénients pratiques – notamment le besoin de la maintenir en charge lorsqu'elle n'est pas utilisée –, et ne s'est écoulée, à très petite échelle, qu'à travers les contrats conclus par Bolloré pour Autolib en région parisienne et les services similaires, ou via la vente de Bluebus à des clients comme la RATP. La plupart de ces contrats ont d'ailleurs fini par être abandonnés, à commencer par celui d'Autolib en 2018, qui était de loin le plus important²⁶. Les contrats similaires passés à Bordeaux, Lyon, Singapour, Los Angeles, Londres, Turin et quelques autres villes ont été abandonnés dans la foulée. Les Bluebus ne décollent pas non plus, vendus aujourd'hui à

25 «L'État a fait un cadeau insensé à Bolloré», *Mediapart*, 27 janvier 2022, <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/270122/l-etat-fait-un-cadeau-insense-bollore>

26 Bolloré a réclamé environ 235 millions d'euros d'indemnisation au syndicat mixte Autolib' suite à la résiliation de ce contrat qui était annoncé comme fortement profitable mais qui s'est révélé lourdement déficitaire. Le 21 février 2025, la Cour d'appel administrative de Paris a jugé que les communes du syndicat devaient verser environ 66 millions d'euros de compensation à Bolloré : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris-autolib-66-millions-d-euros-pour-le-groupe-bollore-voici-pour-quoi-98-communes-doivent-payer-cette-somme-3111970.html>

seulement quelques exemplaires en région parisienne et à Bruxelles. Introduite en bourse en 2013, Blue Solutions a été retirée de la cotation quelques années plus tard par Bolloré. Aujourd'hui, Bolloré tente de relancer cette activité avec le développement d'une nouvelle génération de batterie solide LMP, censée remédier aux défauts des versions précédentes. Il a annoncé en 2024 l'ouverture d'une « gigafactory » en Alsace à l'horizon 2032 pour la produire à l'échelle industrielle et est en train de lever des fonds à cette fin²⁷. Des partenariats ont été conclus avec Foxconn ou BMW.

Depuis le début, le développement de cette filière de batterie « française » a bénéficié d'un soutien sans faille des pouvoirs publics et d'entreprises à capitaux publics. La technologie a été développée initialement en partenariat avec EDF et le Commissariat à l'énergie atomique. L'un des partenaires industriels initiaux était le groupe Renault. Le président François Hollande, le premier ministre Manuel Valls, les ministres de l'Economie Emmanuel Macron en 2016 et Bruno Le Maire en 2024 se sont tous rendus dans l'usine d'Ergué-Gabéric. Les véhicules de Bolloré ont bénéficié d'une grande publicité orchestrée par le gouvernement français à l'occasion de la COP21 sur le climat en 2015 à Paris. Le

« Depuis le début, le développement de cette filière de batterie « française » a bénéficié d'un soutien sans faille des pouvoirs publics et d'entreprises à capitaux publics. »

développement des nouvelles générations de batteries LMP se fait encore aujourd'hui en partenariat avec plusieurs institutions publiques de recherche, comme le CNRS et le Collège de France (voir ci-dessous). Des aides publiques de plusieurs centaines de millions d'euros sont évoquées pour la future « gigafactory » alsacienne²⁸.

Même si elles n'utilisent pas de cobalt, de terres rares ou nickel, les batteries solides LMP nouvelle génération ne sont pas pour autant des modèles de « vertu » environnementale. Comme ses principales concurrentes, elles nécessitent d'importantes quantités de lithium, un métal principalement extrait aujourd'hui en Australie et en Amérique du Sud (dans les salars de l'Argentine, du Chili et de la Bolivie, où sont localisées les principales réserves mondiales) et raffiné en Chine. Son extraction et son traitement sont énergivores et nécessitent des quantités très importantes d'eau, dans des régions souvent arides, et génèrent des pollutions. Bolloré a signé en 2023 un protocole d'accord avec le Chili et l'entreprise minière Eramet (là encore une entreprise à capitaux publics) pour garantir son approvisionnement en lithium²⁹. En 2024, Eramet a inauguré une usine de production de lithium à Centenario, en Argentine, et détient également un gisement encore non exploité au Chili, dans le désert d'Atacama.

27 «Batteries : Bolloré lève des fonds pour industrialiser sa technologie de rupture», *Les Echos*, 19 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/batteries-bollore-leve-des-fonds-pour-industrialiser-sa-technologie-de-rupture-2126454>

28 «Vincent Bolloré veut se relancer dans les batteries électriques», BFM, 17 juin 2024, https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/industries/vincent-bollore-veut-se-relancer-dans-les-batteries-electriques_AV-202405170394.html

29 Document d'enregistrement universel Bolloré SE 2023.

Les autres activités et investissements

Le reste du groupe Bolloré est pour l'essentiel réparti en deux branches. La branche « Films » est indirectement issue de l'activité historique papetière de l'entreprise Bolloré. Elle est spécialisée dans les films plastiques ultra-fins destinés à l'emballage (notamment dans l'industrie agroalimentaire) ou bien utilisés pour les condensateurs électriques. Avec deux usines en France et une aux États-Unis, elle employait en tout 443 personnes fin 2023³⁰ – soit une activité de taille très modeste à l'échelle du groupe, destinée à des marchés très spécialisés.

La branche « Systèmes » regroupe quant à elle un ensemble d'activités et de savoir-faire autour de la gestion des flux de personnes, de marchandises et de données. Ces activités, en partie liées aux investissements passés du groupe Bolloré dans la logistique, ont été conservées au sein du groupe après les cessions à MSC et CMA-CGM.

En pratique, cette branche regroupe :

- Des activités de productions d'équipements comme des portiques, des portillons biométriques ou encore des automates libre-service utilisés dans les aéroports, les bureaux de poste ou par la RATP par exemple.
- Des solutions de type « smart city » destinées à gérer et optimiser les transports publics ou le stationnement, qui sont essentiellement vendues à des collectivités locales.
- Des solutions d'identification et de traçabilité pour la logistique.
- Un cabinet de conseil interne, Polyconseil, qui accompagne des acteurs publics ou privés sur les grands projets et les développements numériques. Ce cabinet racheté par Bolloré a été créé par des élèves de l'école Polytechnique en lien avec la passation du marché d'Autolib³¹.

Enfin, le groupe Bolloré conserve un ensemble de participations financières dans des domaines d'activités divers, notamment dans les plantations de palmiers à huile et d'hévéas de la Socfin (environ 34 % aujourd'hui), mais aussi dans le groupe d'équipements pour jeux vidéos Bigben interactive (20,8 %) ainsi que dans des actifs agricoles – des domaines viticoles dans le sud de la France (côtes de Provence, notamment le Domaine de la Croix et le Domaine de la Bastide Blanche) ainsi que des fermes en Géorgie et en Floride aux États-Unis spécialisées dans la production d'huile (olives, tournesol).

5,3 milliards d'euros pour quoi faire ?

Le groupe Bolloré a vu ses capitaux propres* – et donc sa valeur financière – augmenter considérablement ces dernières années à la faveur des opérations financières et des cessions. Ils sont passés de 26 à 36 milliards entre 2019 et 2023 et surtout de 9 à 23 milliards d'euros en capitaux propres* part du groupe (la partie revenant en propre à Bolloré SE, à l'exclusion des actionnaires minoritaires des filiales).

30 Document d'enregistrement universel Bolloré SE 2023.

31 «Les vingt-neuf polytechniciens d'Autolib», 2015, https://www.lajauneetlarouge.com/les-vingt-neuf-polytechniciens-dautolib/?srsltid=AfmBOorkuB0h1B4fpoJLCxg_14UEAhxkGdbPWYAPM1V68HK93tQC6Brj

Après revente des activités portuaires et logistiques, et bien qu'une partie de cet argent ait été utilisée pour augmenter le contrôle de la famille Bolloré sur son groupe (voir ci-après), Bolloré SE dispose à fin 2024 d'une trésorerie nette positive de plus de 5,3 milliards d'euros et 8 milliards de disponibilités et de lignes de crédit. Autrement dit, le groupe Bolloré est assis sur une montagne d'argent liquide qu'il peut utiliser pour des acquisitions futures dans le domaine des médias, de la communication ou dans d'autres secteurs.

Personne ne sait, sauf peut-être Vincent Bolloré lui-même, à quoi cet argent sera utilisé... Lors de l'annonce des résultats 2024 du groupe, les marchés boursiers, qui anticipaient une redistribution aux actionnaires sous la forme de rachats d'actions, ont réagi négativement, entraînant le cours de la société à la baisse... ce qui pourrait permettre aux Bolloré de les racheter pour moins cher³².

32 «Bolloré : L'action Groupe Bolloré chute, la Bourse attend de savoir ce que la société fera de sa montagne de cash», 18 mars 2025, <https://www.tradingsat.com/bollore-FR0000039299/actualites/bollore-l-action-groupe-bollore-chute-la-bourse-attend-de-savoir-que-ce-la-societe-fera-de-sa-montagne-de-cash-1134918.html>

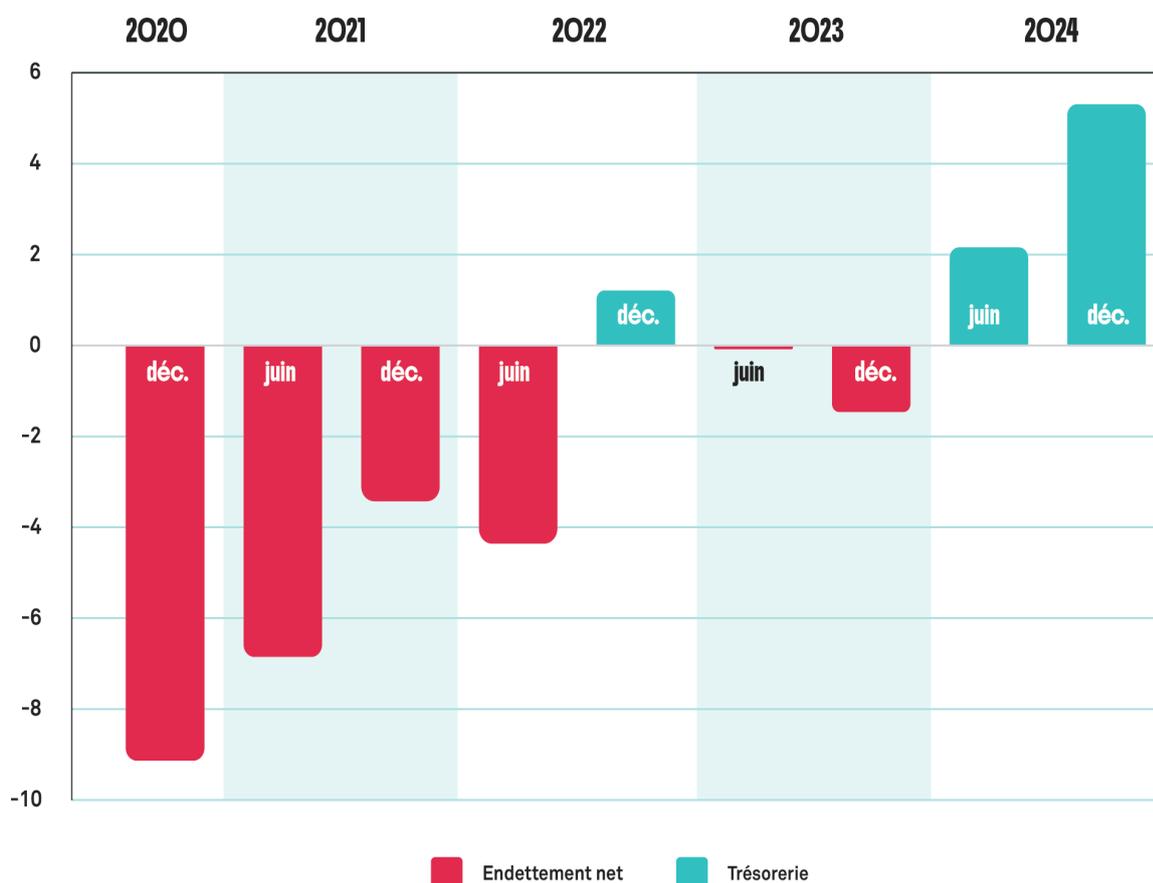


fig. 3 **Évolution de la trésorerie et de l'endettement net de Bolloré SE, en milliards d'euros, 2020-2024**

Bolloré et l'Afrique : héritage colonial, rentes, collusions et monopole médiatique



Au fil des ans, le groupe Bolloré a amassé des milliards d'euros grâce à ses activités africaines, à la fois sous forme de remontée de dividendes et grâce aux plus-values réalisées lors des cessions d'actifs. Pour une large part, ce sont ces revenus qui lui ont permis d'acheter son empire médiatique. Même après avoir revendu ses concessions portuaires et ses activités logistiques africaines, Bolloré est loin d'avoir quitté le continent.

Une large partie de la fortune du groupe Bolloré s'est construite sur le continent africain, dans la production de tabac et de cigarettes d'abord, puis dans les plantations d'hévéas et de palmiers à huile, et surtout dans le transport, la logistique et la gestion des concessions portuaires. Combien ces affaires africaines ont-elles rapporté au fil du temps ? Difficile à dire, tant la structure du groupe est complexe et à défaut de publications financières consolidées de ces activités. Mais une chose est certaine : la fortune du groupe et de la famille Bolloré d'aujourd'hui vient, pour une bonne part, de ces rentes africaines. À la fin des années 1990, alors que le groupe Bolloré a acquis une situation de quasi-monopole sur les marchés du tabac d'Afrique francophone, c'est cette activité qui est la « vache à lait » du groupe, selon un analyste interrogé par *Les Échos* : la branche pesait alors moins de 7 % du chiffre d'affaires* global d'un groupe bien plus petit qu'aujourd'hui, mais assurait plus du tiers de son résultat d'exploitation, à 46 millions d'euros³³. Et lorsqu'il cède, en avril 2001, le contrôle de ses activités dans le tabac africain au britannique Imperial Tobacco, Bolloré empoche une coquette plus-value* de près de 200 millions d'euros.

Des centaines de millions d'euros de dividendes, des milliards de plus-value

Rapidement, ce sont le transport et la logistique en Afrique qui s'imposent comme les principales sources de revenus du groupe. En 2002, Bolloré y réalise déjà 17 % de son chiffre d'affaires* mais surtout les trois quarts de son résultat d'exploitation*³⁴. L'activité

33 « Groupe Bolloré, une galaxie résolument financière », *Les Échos*, 13 novembre 2000, <https://www.lesechos.fr/2000/11/groupe-bollore-une-galaxie-resolument-financiere-756501>

34 Bolloré, Rapport annuel 2002, p. 55 - <https://www.bolloré.com/bollo-content/uploads/2018/12/ra2002.pdf>.



va croissante, en particulier grâce aux concessions* portuaires sur lesquelles Bolloré met la main : il obtient un premier contrat en mars 2004, avec la concession* du terminal d'Abidjan. Quelques mois plus tard, il remporte ceux de Tema, au Ghana, et de Douala, au Cameroun. Et la liste s'allonge, au fil des ans, avec les concessions* de Lagos Tin Can (Nigéria), d'Owendo et de Port-Gentil (Gabon), de Pointe- Noire (Congo), de Lomé (Togo), de Cotonou (Bénin), de Freetown (Sierra Leone), de Conakry (Guinée), etc. La force de l'entreprise ? Son intégration verticale et ses connexions multimodales, avec des activités qui s'étendent de la manutention portuaire au transport routier, en passant par le fret fluvial ou ferroviaire. Le réseau Bolloré irrigue le continent en profondeur et offre une forme de maillage logistique sans équivalent. De 766 millions d'euros en 2002, le chiffre d'affaires* de la branche africaine grimpe à près de 2 milliards en 2010 pour culminer à 2,7 milliards en 2015. En 2021, à la veille de sa cession à l'armateur italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC), la holding* Bolloré Africa Logistics génère encore près de la moitié du résultat d'exploitation* du groupe (444 millions sur 939 millions d'euros), pour un résultat net (après impôts et charges financières) de 248 millions d'euros³⁵.

Dans ce vaste ensemble de la logistique africaine, les concessions* portuaires sont de véritables pépites. En échange d'investissements et d'entretien des infrastructures, le concessionnaire perçoit les droits d'entrée et d'accostage des navires, des frais de stockage et surtout les taxes de manutention (THC - *terminal handling charges*) pour le chargement et déchargement des conteneurs. Entre 2015 et 2022, les onze sociétés qui gèrent les principales concessions* du groupe ont réalisé près de 2,2 milliards de bénéfice pour un peu plus de 7,5 milliards de chiffre d'affaires*. Le bénéfice « part du groupe » – en proportion de la part détenue par Bolloré, qui varie dans chaque société portuaire – atteint 1,1 milliard d'euros (Tab. 1). Une véritable rente, d'autant plus profitable que ces concessions* portuaires sont souvent accordées pour de très longues périodes – jusqu'à 35 ans pour celle du port de Lomé par exemple – et régulièrement prolongées à l'occasion de nouveaux programmes d'investissement.

Ces activités africaines sont donc venues enrichir le groupe Bolloré et ses actionnaires par centaines de millions d'euros. En dix ans par exemple, de 2012 à 2021, Bolloré Africa Logistics aura versé près de 614 millions de dividendes* à la maison mère, Bolloré SE. S'y ajoutent les intérêts des prêts accordés aux filiales, les redevances payées par les six filiales africaines pour l'utilisation de la marque « Bolloré Africa Logistics » – entre 7,5 et 8,5 millions d'euros par an – ou les facturations diverses entre sociétés du groupe.

En dix ans par exemple, de 2012 à 2021, Bolloré Africa Logistics aura versé près de 614 millions de dividendes* à la maison mère, Bolloré SE.

Sur la dernière décennie (2014-2023), la branche agro-industrielle des plantations africaines et asiatiques – Socfina, Socfinaf et Socifasia – aura, de son côté, versé un peu plus de 103 millions d'euros de dividendes* aux différentes sociétés du groupe Bolloré qui sont ses actionnaires.

Concessions			Cumulé 2015-2022, en millions d'euros		
			CA	Bénéfice	Part du groupe
Abidjan Terminal	Côte d'Ivoire	15 ans à compter de mars 2004, renouvelée jusqu'en 2029, étendue par avenant jusqu'en 2039	1 304	555	278
Conakry terminal	Guinée	25 ans à compter de 2011	507	139	104
Douala International Terminal	Cameroun	15 ans à compter de 2005	324	95	40
Owendo Container Terminal	Gabon	20 ans à compter de 2008, avenant jusque 2044 en 2017, renouvelable 20 ans	436	101	91
Dakar Terminal	Sénégal	25 ans à compter de mars 2014	193	40	16
Tin Can Island Container Terminal Ltd	Nigeria	15 ans à compter de juin 2006, rallongée de 5 ans en décembre 2011	867	183	96
Congo Terminal	Congo	27 ans à compter de juillet 2009, rallongée de 3 ans en 2019	1 055	199	97
Bénin Terminal	Bénin	25 ans à compter d'octobre 2012	480	71	70
Togo Terminal	Togo	35 ans à compter de 2010	360	30	26
Meridian Port Services ltd	Ghana	20 ans à compter d'août 2004, avenant en 2016 pour une nouvelle période de 35 ans à l'issue d'une période de construction de 4 ans	1926	831	299
Kribi Conteneur Terminal	Cameroun	25 ans à compter de 2018	95	-61	-19
Total			7 547	2 182	1 100

tableau 1 **Chiffre d'affaires*, bénéfice et bénéfice part du groupe des principales concessions* portuaires détenues par le groupe Bolloré, cumul 2015-2022.**

Sources : comptes sociaux 2015-2022 de Bolloré Africa Logistics, Congo Terminal Holding, Dakar Terminal Holding, Kribi Terminal Holding, Meridian Port Holdings Ltd (Royaume-Uni), Socopao SA et Terminaux du Gabon Holding.

Ces flux qui remontent jusqu'à la maison mère du groupe, aussi énormes soient-ils, ne représentent qu'une partie de la rente africaine de Bolloré. Une part significative des bénéfices accumulés est restée au sein de la branche logistique africaine, pour financer les investissements, grossir ses fonds propres et, finalement, accroître la valeur de l'ensemble. À tel point que, lorsque Bolloré Logistics Africa a été vendue à l'armateur italien – mais ayant son siège en Suisse – Mediterranean Shipping Company (MSC), Bolloré SE a enregistré une jolie plus-value* de cession de ... 3,15 milliards d'euros !

Vincent Bolloré a vendu tout simplement parce que c'est le moment où il pouvait en tirer le meilleur prix.

Mais pourquoi vendre ce qui a constitué pendant près de quatre décennies le fleuron de son empire économique ? Sans doute par opportunisme financier, comme Vincent Bolloré

l'a toujours fait depuis ses débuts à la tête du groupe. La décision intervient en effet au moment où, après des décennies d'investissement, la concurrence entre ports africains va croissante, contraignant les gestionnaires à rogner sur les prix. Bolloré a sans doute anticipé une baisse de l'extraordinaire profitabilité de ses ports africains. Surtout, les activités logistiques ont été revendues au lendemain de la pandémie de Covid-19, au moment où les tarifs du fret maritime et les profits des transporteurs explosaient. Et donc au moment où les acheteurs potentiels, les grands armateurs en quête d'intégration verticale, débordaient de liquidités. Vincent Bolloré a vendu tout simplement parce que c'est le moment où il pouvait en tirer le meilleur prix.

Le lourd passif de Bolloré en Afrique

Avec le secteur des médias, les activités africaines de Bolloré sont celles qui lui ont occasionné le plus de controverses et d'ennuis judiciaires. C'est aussi, inversement, celles sur lesquelles il s'est montré le moins disposé à tolérer la critique ou même le simple regard extérieur, puisqu'il a initié des dizaines de procédures judiciaires contre des associations, des journalistes, des chercheurs et de simples blogueurs qui avaient osé se pencher sur ces activités. Ces « procédures bâillons » – que Bolloré a pour la plupart perdues – ont provoqué une levée de boucliers générale³⁶.

Au cœur des critiques : les activités de la Socfin, exploitante de plantations d'huile de palme et d'hévéas en Asie (Indonésie et Cambodge) et en Afrique (Cameroun, Nigeria, République démocratique du Congo, Ghana, Liberia, São Tomé-et-Príncipe, Sierra Leone, Côte d'Ivoire). Le groupe Bolloré en a détenu entre 34 et 39 % selon les années et a parfois cherché à dénier toute responsabilité quant aux agissements de cette société. Vincent Bolloré et ses proches ont pourtant longtemps siégé au conseil d'administration de la Socfin et de certaines de ses filiales – il a récemment annoncé son intention de réduire sa participation dans la Socfin et de renoncer à ses places au conseil³⁷ – en touchant

36 Voir « On ne se taira pas ! » Journalistes et société civile se mobilisent contre les procès bâillons», Observatoire des multinationales, 24 janvier 2018, <https://multinationales.org/fr/a-chaud/actualites/on-ne-se-taira-pas-journalistes-et-societe-civile-se-mobilisent-contre-les> (avec la liste des poursuites bâillons recensée en 2018).

37 «Bolloré tente de prendre ses distances avec ses sulfureuses plantations africaines», *L'informé*, 7 août 2024, https://www.linforme.com/energie/article/bollore-tente-de-prendre-ses-distances-avec-ses-sulfureuses-plantations-africaines_1947.html

au passage des revenus supplémentaires (voir ci-dessous). Des enquêtes d'associations, de journalistes ou d'organisations internationales ont fait état de dynamiques d'accaparement des terres lors de l'expansion des plantations, avec des communautés déplacées de force ou privées de l'accès à leurs territoires et ressources traditionnels. Des paysans cambodgiens de l'ethnie Bunong ont initié des poursuites contre Bolloré en France à ce titre³⁸. Ils ont été déboutés en première instance en 2021. D'autres procédures sont en cours pour des faits similaires qui visent la Socapalm, filiale de la Socfin au Cameroun³⁹. Parmi les autres problèmes dénoncés sur les plantations : le travail de mineurs (comme au Libéria), la répression syndicale et les licenciements arbitraires, l'utilisation de produits toxiques, les conditions de logement insalubres⁴⁰, etc.

Mis en examen en 2018 pour "corruption d'agent public étranger", le milliardaire avait d'abord dénoncé des "accusations infondées", avant de se mettre d'accord avec le parquet national financier sur une procédure de plaider-coupable au terme de laquelle il se serait acquis d'une amende de 375 000 euros. La somme a été jugée insuffisante par le tribunal correctionnel au vu de la gravité des faits, qui a renvoyé l'affaire devant un juge d'instruction... lequel a fini en juillet 2024 par requérir un procès.

La catastrophe ferroviaire d'Esaka au Cameroun en 2016 (82 mort-es et 600 blessé-es selon un décompte officiel suite au déraillement d'un train sur la ligne Yaoundé-Douala) et celle de moindre ampleur survenue au Bénin l'année suivante sur une autre concession de Bolloré, Béninrail, ont elles aussi fait scandale. Pour Esaka, un rapport officiel dénonce une vitesse excessive, l'utilisation d'un matériel vétuste, la surcharge du train et le non-respect des règles de sécurité⁴¹. En 2018, la société concessionnaire Camrail, filiale de Bolloré, est condamnée au Cameroun pour « homicide involontaire » et « activités dangereuses ».

Les affaires de corruption liées aux concessions portuaires sont les plus dérangeantes pour le groupe Bolloré, puisqu'elles ont valu au milliardaire une mise en examen et peut-être bientôt un procès. Bolloré et ses cadres n'ont jamais caché leur proximité avec de nombreux dirigeants africains. Vincent Bolloré est accusé, pour obtenir les concessions portuaires de Lomé (Togo) et Conakry (Guinée), d'avoir mis l'agence Havas

38 «Des paysans cambodgiens attaquent le groupe Bolloré en justice», Basta!, 4 octobre 2019, <https://basta.media/Bollore-Socfin-paysans-cambodgiens-accaparement-des-terres-plantations-heveas>

39 Sherpa, «Affaire Bolloré - Socapalm au Cameroun», <https://www.asso-sherpa.org/affaire-bollore-socapalm-cameroun> et «Une holding luxembourgeoise verse 142 000 euros à 145 Camerounais opposés au groupe Bolloré», Le Monde, 14 mars 2024, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/03/14/une-holding-luxembourgeoise-verse-142-000-euros-a-145-camerounais-opposes-au-groupe-bollore_6221991_3212.html

40 Parmi les nombreuses enquêtes consacrées à la Socfin, citons sur le Cambodge: https://www.fidh.org/IMG/pdf/resume_rapport_cambodge_socfin-kcd.pdf. Sur le Cameroun : <https://fr.mongabay.com/2025/03/socfin-face-a-de-nouvelles-accusations-dabus-sexuels-et-de-conflits-fonciers-avec-les-communaut-es-au-cameroun/>, https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/08/21/au-cameroun-frictions-a-l-huile-de-palme_5174530_3244.html et <https://www.greenpeace.fr/la-socfin-menace-toujours-les-forets-africaines/>. Sur le Nigeria : <https://multinationales.org/fr/enquetes/socfin-des-plantations-sous-le-feu-des-critiques/>. Sur la Sierra Leone : <https://www.cncd.be/SOCFIN-en-Sierra-Leone-La-Belgique>. Voir aussi le rapport Profundo de 2020 : <https://grain.org/en/article/6443-unravelling-the-socfin-bollore-plantations-thanks-to-profundo> et le site de l'ONG Grain : <https://grain.org/en/search?page=2&s=socfin&sort=rel>.

41 «Au Cameroun, avec les rescapés d'Eseka : « Camrail se moque éperdument de nous »», *Le Monde*, 24 octobre 2017, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/10/23/au-cameroun-avec-les-rescapes-d-eseka-camrail-se-moque-eperdument-de-nous_5204845_3212.html et «Accident de train au Cameroun: la filiale de Bolloré reconnue «responsable»», *Mediapart*, 27 mai 2017, <https://www.mediapart.fr/journal/international/270517/accident-de-train-au-cameroun-la-filiale-de-bollore-reconnue-responsable>

au service des campagnes électorales des présidents sortants, Faure Gnassingbé et Alpha Condé, à un tarif préférentiel. Mis en examen en 2018 pour « corruption d'agent public étranger », le milliardaire avait d'abord dénoncé des « accusations infondées », avant de se mettre d'accord avec le parquet national financier sur une procédure de plaider-coupable au terme de laquelle il se serait acquitté d'une amende de 375 000 euros. La somme a été jugée insuffisante par le tribunal correctionnel au vu de la gravité des faits⁴², qui a renvoyé l'affaire devant un juge d'instruction... lequel a fini en juillet 2024 par requérir un procès⁴³. Les conditions de la concession en 2015 du port de Kribi, au Cameroun, font elles aussi l'objet d'une information judiciaire suite aux accusations d'un ancien cadre de la société⁴⁴.

Sur la base de ces procédures, et en invoquant d'autres concessions obtenues dans des conditions similaires, un collectif de onze associations africaines a initié en mars 2025 une procédure inédite dans le but d'obtenir la rétrocession aux États concernés et aux « populations victimes » des sommes empochées par Bolloré SE à l'occasion de la cession de ses activités logistiques et portuaires africaines. Les plaignants estiment que ces profits ont été obtenus à travers un « système de corruption » et ont donc porté plainte contre le groupe, Vincent Bolloré et son fils Cyrille pour « recel » et « blanchiment »⁴⁵.

« Canal+ mise donc sur une offre combinant à la fois des contenus propres – chaînes en continu, exclusivités sportives, production de séries, etc. – et la distribution des offres en streaming de ses concurrents. Avec un objectif clair : dépasser rapidement les 50 millions d'abonné-es et devenir un acteur de taille mondiale. »

MultiChoice : la nouvelle offensive africaine

Lorsqu'en 2022, Vincent Bolloré vend pour 5,7 milliards d'euros sa branche logistique africaine à l'amateur Mediterranean Shipping Company (MSC), le milliardaire a semblé tourner le dos au continent qui a fait sa fortune. Deux ans plus tard, le voici reparti à l'offensive, dans la télévision et le divertissement cette fois : en annonçant vouloir prendre le contrôle de MultiChoice, le géant sud-africain de la télévision payante, Bolloré se positionne pour faire de Canal+, son groupe de médias, le premier opérateur de toute l'Afrique subsaharienne.

42 «Corruption: la justice refuse un plaider-coupable trop clément pour Bolloré», *Mediapart*, 26 février 2021, <https://www.mediapart.fr/journal/france/260221/corruption-la-justice-refuse-un-plaider-coupable-trop-clement-pour-bollore>

43 «Un procès requis en France contre Vincent Bolloré pour corruption au Togo et en Guinée», *Jeune Afrique*, 7 juin 2024, <https://www.jeuneafrique.com/1575285/societe/un-proces-requis-en-france-contre-vincent-bollore-pour-corruption-au-togo-et-en-guinee/>

44 «Accusations de corruption : au Cameroun, l'énième pépin judiciaire africain de Vincent Bolloré», *Libération*, 28 mai 2024, <https://www.liberation.fr/societe/police-justice/accusations-de-corruption-au-cameroun-lenieme-pepin-judiciaire-africain-de-vincent-bollore>

45 «Vincent Bolloré et son groupe visés par une plainte panafricaine les accusant d'être au cœur d'un « système de corruption »», *Le Monde*, 19 mars 2025, https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/03/19/vincent-bollore-et-son-groupe-vises-par-une-plainte-panafricaine-l-accusant-d-etre-au-c-ur-d-un-systeme-de-corruption_6583461_3224.html

À la peine dans l'Hexagone⁴⁶ où il perd des abonné·es, Canal+ a aujourd'hui de grandes ambitions à l'international. Comme l'a expliqué le président du directoire du groupe, Maxime Saada, devant une commission sénatoriale, « *la vidéo par abonnement est un marché de coûts fixes. Il y a donc un enjeu de taille critique pour l'ensemble des acteurs, afin de mieux amortir ces coûts. Plus un opérateur a d'abonnés, moins le prix de revient par abonné d'une série ou d'un film est important* »⁴⁷. Canal+ mise donc sur une offre combinant à la fois des contenus propres – chaînes en continu, exclusivités sportives, production de séries, etc. – et la distribution des offres en streaming de ses concurrents⁴⁸. Avec un objectif clair : dépasser rapidement les 50 millions d'abonné·es et devenir un acteur de taille mondiale, capable de résister aux grandes plateformes de vidéo à la demande comme Netflix, Prime Video ou Disney+. Et pour cela, multiplier les acquisitions, alors que le groupe Bolloré regorge de liquidités. À partir de 2019, Canal+ rachète ainsi le diffuseur de chaînes luxembourgeois M7 (3 millions d'abonnés au Benelux et en Europe centrale et de l'est), prend une participation majoritaire dans l'opérateur SPI⁴⁹, propriétaire du groupe polonais de télévision Kino Polska et distributeur, dans une cinquantaine de pays, des chaînes et service de streaming FilmBox, investit dans la plateforme de streaming hongkongaise Viu et entre au capital de Viaplay, le « Netflix scandinave » aux 7,3 millions d'abonné·es. En parallèle, Studio Canal investissait dans une quinzaine de studios de production européens

ou américains afin de sécuriser son accès aux contenus exclusifs : Red Production, UrbanMythFilm ou Sunny March au Royaume-Uni, Bambú Productions en Espagne, SAM Productions au Danemark, The Picture Company aux États-Unis, Lailaps Films en Allemagne, etc.

« Pour Canal+, ce nouvel eldorado africain est d'autant plus stratégique que le groupe est implanté au sud du Sahara depuis plus de 30 ans. »

Dans cette frénésie d'acquisitions internationales, l'Afrique subsaharienne occupe une place à part. Les dirigeants du groupe en sont persuadés : « L'avenir de Canal+, c'est l'Afrique ! »⁵⁰. Le potentiel de développement de la télévision payante y est en effet plus important que partout ailleurs, porté par une urbanisation rapide, par le développement de l'électrification et de la connectivité à haut débit et par l'émergence d'une classe moyenne au pouvoir d'achat plus conséquent.

Pour Canal+, ce nouvel eldorado africain est d'autant plus stratégique que le groupe est implanté au sud du Sahara depuis plus de 30 ans. Il y revendique un peu plus de 8 millions d'abonné·es, presque autant qu'en France – 9,8 millions – et près du tiers du total de ses abonnés à travers le monde. Son chiffre d'affaires* sur le continent progresse

46 Arcom, *Bilan financier 2022 des chaînes payantes*, janvier 2024 - <https://www.arcom.fr/sites/default/files/2024-01/Arcom-Bilan-financier-2022-chaines-payantes.pdf>.

47 Audition de Maxime Saada par la Commission d'enquête du Sénat sur la concentration dans les médias, 28 janvier 2022 - https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20220124/ce_medias.html.

48 Sur la stratégie de Canal+, voir notamment Alexandre Joux, « Les investissements de Canal+ dessinent une alternative mondiale aux services américains de streaming », *Revue européenne des médias et du numérique*, 69-70, 2024; <https://la-rem.eu/2024/10/les-investissements-de-canal-dessinent-une-alternative-mondiale-aux-services-americains-de-streaming/>

49 Le groupe SPI a été totalement acquis par Canal+ en août 2023.

50 Maxime Saada invité de CNBC Africa, 1er février 2024, <https://www.cnbcfrance.com/media/6345995997112/frances-canal-offers-to-buy-multichoice-group/>.

régulièrement, pour franchir la barre des 850 millions d'euros en 2023. En Afrique, Canal+ propose naturellement ses abonnements de télévision par satellite mais aussi, plus récemment, par la TNT via ses filiales Telenum. La Côte d'Ivoire y est de loin son premier marché de télévision payante – 225 millions d'euros de chiffre d'affaires part du groupe en 2023 et près de 10 millions d'euros de bénéfices – devant la République démocratique du Congo (97 millions d'euros de CA), le Cameroun (87 millions) et le Sénégal (55 millions).

« L'emprise de Bolloré va donc croissante, tout en restant circonscrite à une quinzaine de pays, essentiellement francophones. Et c'est ici que l'enjeu de la prise de contrôle de MultiChoice devient manifeste. »

Une autre branche, celle l'opérateur télécom Group Vivendi Africa (GVA), installe et commercialise, sous la marque CanalBox, ses propres réseaux internet haut débit en fibre optique dans une dizaine de métropoles africaines, de Libreville à Kampala, Lomé, Pointe Noire ou Abidjan. La société CanalOlympia, une vitrine culturelle du groupe, gère également un réseau d'espaces polyvalents, à la fois salles de cinéma, de spectacle et de concert, dans une douzaine de pays. En Afrique, Canal+ fait aussi et surtout le pari des contenus locaux, en investissant dans la production ou en proposant ses propres chaînes africaines. Il est ainsi devenu l'actionnaire majoritaire des sociétés de production Rok Studios au

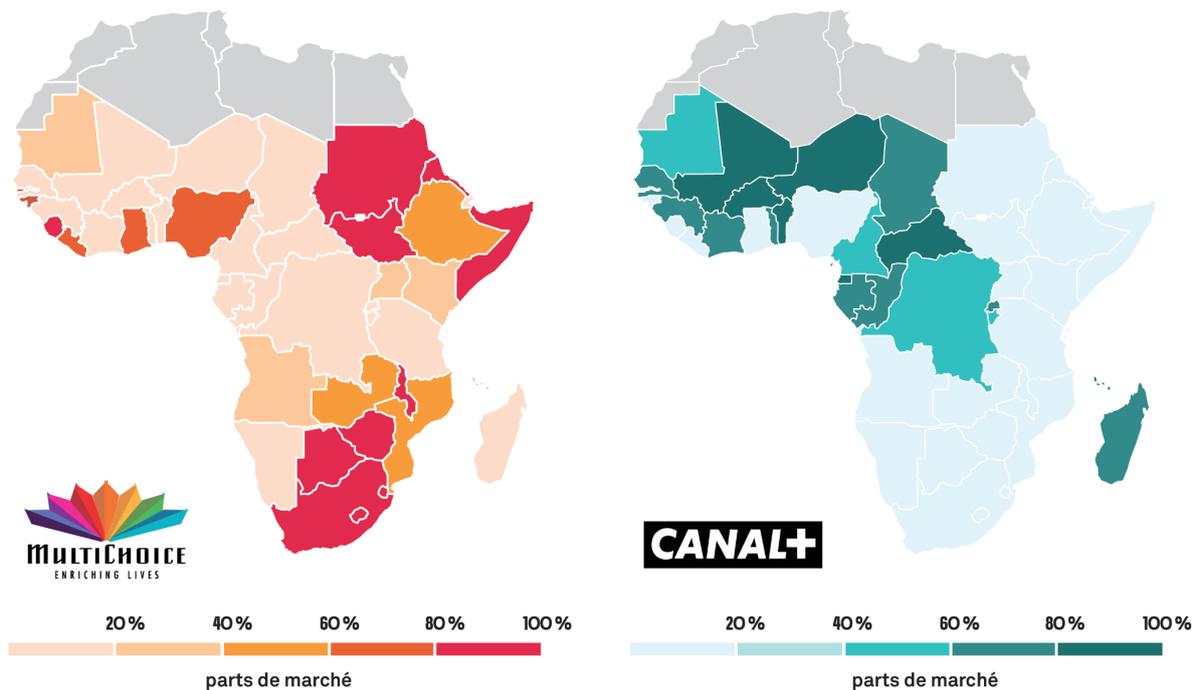


fig. 4 **Parts de marché de MultiChoice et de Canal+ en Afrique subsaharienne, Q1 2024.**

D'après « Ce que le rachat de MultiChoice par Canal+ va changer pour l'audiovisuel africain », *Jeune Afrique*, juin 2024. Données Dataxis.

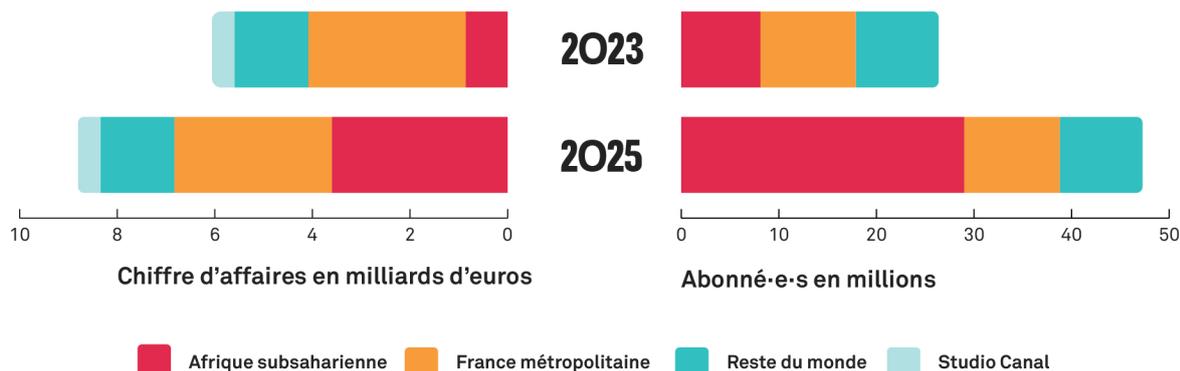


fig. 5 Evolution du chiffre d'affaires et du nombre d'abonné-es du groupe Canal+ par zones géographiques avant (2023) et après rachat de MultiChoice (2025, estimation)

Périmètre de consolidation après transferts des segments d'activités de Vivendi vers Canal+ tels qu'annoncés le 20 septembre 2024, hors Dailymotion et Vivendi Village. Chiffre d'affaires au 31 décembre 2023 pour Canal +, au 31 mars 2024 pour MultiChoice.

Nigeria et au Ghana, Plan A en Côte d'Ivoire et ZACU Entertainment au Rwanda, et est entré au capital de Marodi TV au Sénégal. Il édite et diffuse la chaîne A+ à l'échelle du continent, des déclinaisons locales en Côte d'Ivoire et au Bénin, Kana TV en Éthiopie ou encore Nollywood TV et Nollywood TV Epic, spécialisés dans la diffusion des produits de l'industrie cinématographique nigériane. Canal+ multiplie les chaînes en langues locales, du wolof au Sénégal (Sunu Yeuf TV) au lingala en République démocratique du Congo (Maboke TV), en passant par le kinyarwanda (Zacu TV) pour les abonné-es du Burundi et du Rwanda, le malgache (Novegasy) ou l'amharique et l'oromifa pour le public éthiopien. Comme s'en inquiète auprès de *Mediapart* le journaliste Hamadou Tidiane Sy, directeur de l'École supérieure de journalisme, des métiers de l'internet et de la communication de Dakar, « cela signifie que les petites radios ou télévisions communautaires diffusant dans ces langues et qui se disaient que ça, au moins, c'était leur « petit territoire », ne vont plus avoir de marge à ce niveau »⁵¹.

L'emprise de Bolloré va donc croissante, tout en restant circonscrite à une quinzaine de pays, essentiellement francophones. Et c'est ici que l'enjeu de la prise de contrôle de MultiChoice devient manifeste : le groupe de télévision payante sud-africain aux 20,9 millions d'abonné-es, avec une audience estimée à près de 100 millions de personnes, est comme un miroir anglophone et lusophone de Canal+, dans une complémentarité presque parfaite [Fig. 4]. L'Afrique du Sud, où il a commencé à diffuser en 1985, reste son premier débouché et représente 60% de son chiffre d'affaires*. Mais MultiChoice est aussi le premier opérateur sur les très vastes marchés du Nigeria et de l'Éthiopie, au Kenya, en Zambie ou au Ghana, et dans

51 « Canal+ sur le point de contrôler le marché de la télé payante en Afrique », *Mediapart*, 3 juillet 2024 - <https://www.mediapart.fr/journal/international/030724/canal-sur-le-point-de-controler-le-marche-de-la-tele-payante-en-afrique>.

une moindre mesure en Angola et au Mozambique. La complémentarité n'est pas seulement géographique : comme Canal+, le Sud-Africain propose des bouquets de chaînes par satellite, en ligne ou via mobile et dispose, via GOtv, d'une plate-forme de diffusion numérique terrestre ; sa filiale SuperSport est le premier diffuseur sportif d'Afrique par télévision payante, détenant les droits des principaux événements mondiaux de football, de rugby, de cricket, de tennis ou de golf ; Shomax, son service de vidéo à la demande, propose des contenus en partenariat avec le géant américain Comcast – premier câblo-opérateur et fournisseur d'accès à internet

Avec la prise de contrôle de MultiChoice, le groupe Canal+ changerait littéralement d'échelle : son chiffre d'affaires* devrait bondir de 45 %, son nombre d'abonné-es presque doubler pour frôler les 50 millions, dont près de 30 millions au sud du Sahara.

américain, propriétaire des studios DreamWorks et NBCUniversal. MultiChoice s'appuie également sur Irdeto, un acteur mondial de la cyber-sécurité spécialisé dans la lutte contre le piratage des contenus en ligne, et détient des actifs dans les paris sportifs (Betking au Nigeria, SuperSportBet en Afrique du Sud) ou dans les services médicaux en ligne (Namola). Il est enfin et surtout un important producteur de séries,

de films ou d'émissions de télé-réalité en anglais, en portugais ou en langues nationales – plus de 6 500 heures de productions locales en 2023 – et un des principaux acheteurs de contenus produits en Afrique.

L'intérêt de Canal+ pour MultiChoice est ancien. En 2017 déjà, le groupe avait proposé un milliard de dollars pour racheter l'opérateur à son propriétaire de l'époque, l'éditeur de presse sud-africain Naspers. L'offre avait été jugée insuffisante et Naspers avait préféré jouer la carte de la scission et de l'introduction à la bourse de Johannesburg. En septembre 2020, le groupe Canal+ annonçait franchir le seuil des 5 % de détention de MultiChoice. En 2024, alors que le contexte macroéconomique au Nigeria et en Afrique du Sud pèse lourdement sur les résultats de MultiChoice, dont le cours de l'action s'est effondré de près de 40 % sur un an, tout s'accélère : le groupe français annonce détenir plus de 35 % du capital de son partenaire, franchissant ainsi le seuil de déclenchement d'une offre publique d'achat* (OPA) obligatoire. Dans un premier temps, le conseil d'administration MultiChoice rejette l'offre de Canal+ au minimum réglementaire de 105 rands par action (env. 5,15 euros). Début mars, le français renchérit sur sa proposition initiale à 125 rands par action (env. 6,12 euros), soit une prime de 67 % par rapport au cours du 1er février et une valorisation de MultiChoice à 2,7 milliards d'euros. Un accord est conclu entre les parties, publié le 8 avril 2024 : Canal+ s'engage à déboursier jusqu'à 1,8 milliard d'euros supplémentaires – il est entre-temps monté à 45,2 % du capital – pour acquérir tous les titres que les actionnaires de MultiChoice voudront lui céder. L'offre, « entièrement financée par les fonds dont dispose le groupe », devait s'achever en avril 2025. Elle a été prolongée de six mois pour permettre à Canal+ de se conformer à la réglementation sud-africaine interdisant à tout actionnaire étranger de posséder plus de 20 % des votes au conseil d'administration d'un groupe de télécommunications et de posséder plus de 20 % du capital du titulaire d'une licence de radiodiffusion commerciale. Pour satisfaire ces exigences, Canal+ et MultiChoice envisagent tous les scénarios, y compris des cessions d'actifs, des partenaires locaux ou des dispositifs de limitation des droits de vote sur certaines entités du groupe.

Les dirigeants de Canal+ attendent beaucoup de cette fusion : ils espèrent naturellement bénéficier de l'expérience du Sud-Africain dans le streaming en ligne, mutualiser les coûts de production, offrir aux annonceurs un débouché publicitaire beaucoup plus large et peser dans les négociations des coûts satellites, des droits sportifs, cinématographiques ou de distribution des chaînes. Surtout, avec la prise de contrôle de MultiChoice, le groupe Canal+ changerait littéralement d'échelle : son chiffre d'affaires* devrait bondir de 45 %, son nombre d'abonné-es presque doubler pour frôler les 50 millions, dont près de 30 millions au sud du Sahara. Son centre de gravité se transporterait ainsi brusquement en Afrique, qui pèserait plus de 40 % du chiffre d'affaires* mondial et plus de 60 % de l'audience [Fig. 5]. Le groupe de Vincent Bolloré deviendrait le principal opérateur de télévision payante du continent africain, très loin devant son principal concurrent, le chinois StarTimes et ses 13 millions d'abonné-es. L'offensive de Bolloré va ainsi donner naissance à un nouvel empire de la télévision et du divertissement, en situation de quasi-monopole dans une trentaine de pays et pesant d'un poids considérable sur la production de contenus africains. Un nouvel empire aux mains d'un milliardaire réactionnaire.

Le cœur de la machine : comment Bolloré contrôle son empire

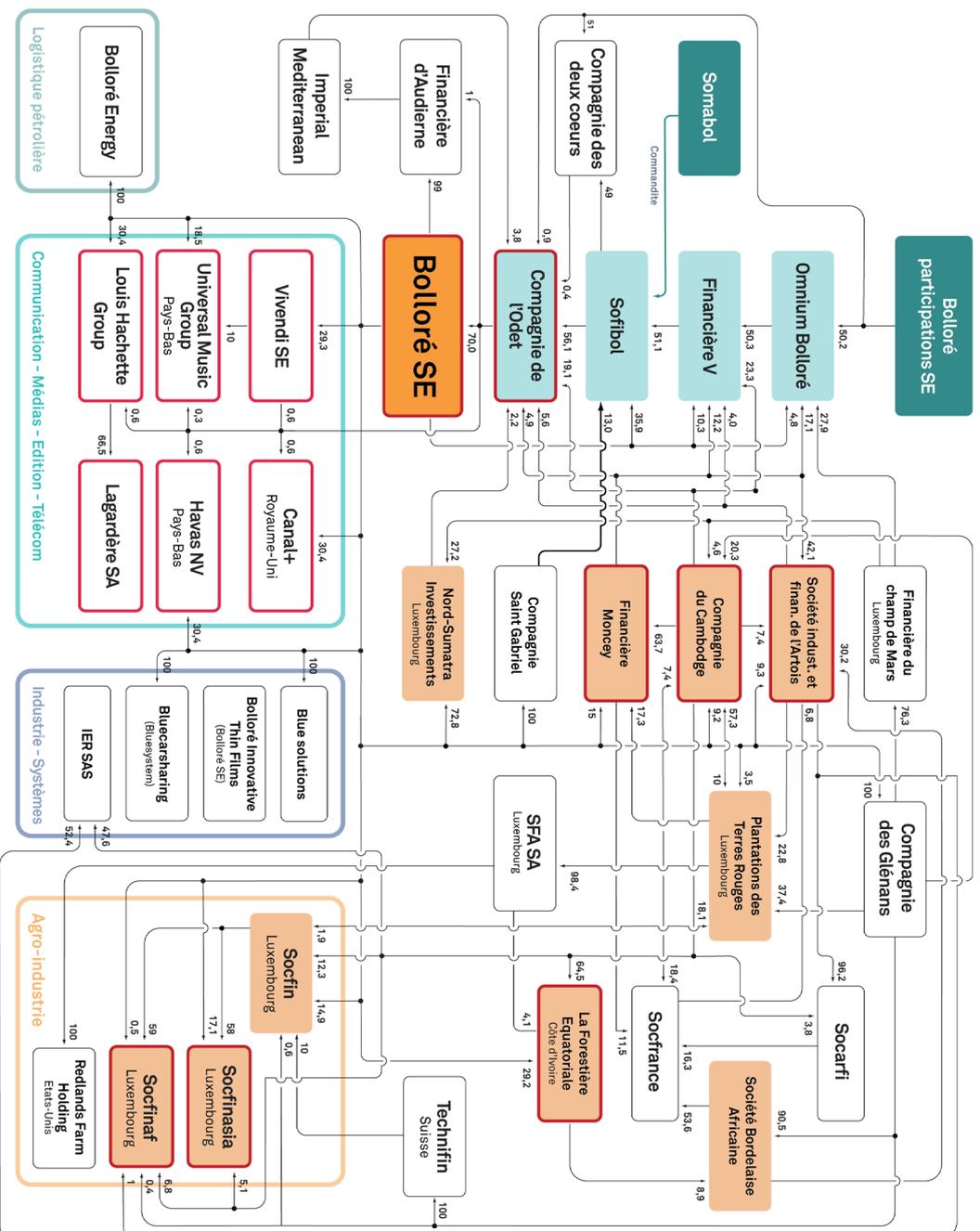
Montages financiers, boucles d'autocontrôle*, ajustements réglementaires, filiales au Luxembourg, recours à un petit cercle d'allié-es de confiance... Le contrôle du groupe Bolloré repose sur une ingénierie financière et juridique complexe qui permet au clan familial de s'assurer un contrôle total en contournant au besoin les normes de « bonne gouvernance ».

L'organigramme de la tête du groupe Bolloré est un joyau d'ingénierie financière : des holdings* en cascade, des boucles d'autocontrôle* qui s'entrelacent, un enchevêtrement de sociétés aux noms exotiques, etc. [Fig. 6] Une savante complexité⁵², tout entière au service d'un unique objectif : verrouiller le contrôle de la multinationale par un actionnaire minoritaire. Car, aussi surprenant que cela puisse paraître, Vincent Bolloré et ses proches ne détiennent qu'une part réduite – 13,73 % à fin 2023 – du capital du groupe qui porte leur nom. Ils contrôlent pourtant la majorité des droits de vote et assurent une direction sans partage. Une forme de capitalisme sauvage ... sans capital.

Poulies bretonnes

Comment est-ce possible ? Tout simplement grâce à un empilement de holdings* qui permet, à chaque étage, de « collecter » des fonds auprès d'autres actionnaires ou par endettement. L'effet de levier joue à plein : de holding en holding, le capital des sociétés grossit grâce aux apports extérieurs, et permet de détenir des sociétés de plus en plus importantes. Pour autant, le contrôle reste entre les mains de la holding au sommet de l'organigramme, tout en haut, puisque chaque société détient un petit peu plus de 50 % du capital de l'étage inférieur et donc la majorité des droits de vote. Vincent Bolloré est loin d'être le seul à recourir à ces « holding de holding de holding » – Jean-Charles Naouri, ancien patron de Casino, en a par exemple abusé jusqu'à la faillite de son groupe – mais elles sont devenues si emblématiques du système Bolloré que l'expression « poulies bretonnes » est aujourd'hui entrée dans le langage courant de l'ingénierie financière pour désigner ce type de montage.

52 Quelques opérations sont venues « simplifier » l'organigramme ces derniers mois : la fusion-absorption de la Compagnie de Cornouaille (qui détenait jusque-là 18,5 % d'UMG et 29,3 % de Vivendi) par Bolloré SE en juillet 2024 ou les fusions-absorptions de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard par la Compagnie du Cambodge et de Compagnie des Tramways de Rouen par la Financière Moncey à l'automne 2024.



- █ « Pouilles bretonnes »
- █ Famille Bolloré
- █ Ex groupe Rivaud
- Détention du capital (en %)

 Sociétés cotées*

* Des projets d'offres publiques de retrait suivies de retraits obligatoires ont été initiés en septembre 2024 pour les actions de la Compagnie du Cambodge, de la Financière Moncey et de la Société Industrielle et financière de l'Artois. La société Socfin a été retirée de la cotation du Luxembourg Stock Exchange en août 2024.

fig. 6 Essai de restitution de l'organigramme de tête du groupe
Bolloré à fin 2024

Au sommet de l'organigramme [Fig. 6], on retrouve donc les membres de la famille Bolloré, actionnaires d'une société européenne non cotée, « Bolloré Participations ». C'est le cœur du pouvoir du groupe, où tout est organisé pour que le clan en conserve le contrôle : l'article des statuts détaille par exemple sur trois pages les conditions de cessions ou de transmissions des actions. Elles peuvent intervenir entre membres de la famille et entre sociétés contrôlées majoritairement par le groupe, mais sont soumises à accord des autres actionnaires au-delà, y compris en cas de simple nantissement et ou lors de cessions résultant d'une décision de justice.

L'effet de levier joue à plein : de holding en holding, le capital des sociétés grossit grâce aux apports extérieurs, et permet de détenir des sociétés de plus en plus importantes. Pour autant, le contrôle reste entre les mains de la holding au sommet de l'organigramme.

Le capital social de « Bolloré Participations » est modeste, 8,5 millions d'euros. La société détient directement 50,04 % d'une autre holding*, « Omnium Bolloré », qui elle-même détient 50,31 % de la « Financière V » (pour Vincent...), et ainsi de suite jusqu'à la « Compagnie de l'Odet », du nom du fleuve qui coule près du manoir familial, une ultime « poulie » qui est l'actionnaire direct – et majoritaire – du groupe Bolloré (« Bolloré SE »). Avec moins de 10 millions d'euros d'apport en capital, la famille Bolloré contrôle donc aujourd'hui un ensemble valorisé ... près de 15,6 milliards d'euros à la bourse de Paris⁵³.

Mais on n'est jamais trop prudent ni à l'abri de querelles familiales, entre héritiers particulièrement. Alors, pour prévenir tout conflit, une des holdings* de tête, la « Sofibol » a été transformée en « Société en commandite par actions (SCA) », une forme sociale très usitée dans les grandes familles du capitalisme français (Michelin, Mulliez, Lagardère, Pinault, etc.). Elle concentre le pouvoir et les responsabilités de gestion entre les mains d'un « commandite » unique – ici, une société familiale dénommée « Somabol » –, quelle que soit la composition du capital. Et les statuts de la « Somabol » permettent à Vincent Bolloré de désigner, à tout moment, celui de ses enfants qui assurera sans partage la direction. Un verrou supplémentaire dans le contrôle familial du groupe.

les statuts de la « Somabol » permettent à Vincent Bolloré de désigner, à tout moment, celui de ses enfants qui assurera sans partage la direction.

Le montage des « poulies bretonnes » nécessite naturellement d'avoir de l'entregent dans le monde de la finance pour convaincre d'autres investisseurs de mettre la main à la poche. Quand la structure

du groupe a été mise en place, dans les années 1990, Vincent Bolloré a pu compter sur l'appui du groupe Rivaud⁵⁴, notamment via la société des « Plantations des terres rouges »

53 Capitalisation boursière au 19 mars 2025.

54 La banque Rivaud, créée par les frères Rivaud sous la IIIe République, a construit sa fortune dans l'exploitation coloniale des matières premières agricoles en Asie et en Afrique. Fragilisé par des investissements hasardeux et empêtré dans des affaires de financements politiques – la banque Rivaud était surnommée la « banque du RPR » –, de blanchiment et d'évasion fiscale, le groupe a failli sombrer au milieu des années 1990, avant que Vincent Bolloré n'en prenne le contrôle. La complexité du groupe Rivaud, un échec inextricable de sociétés et de boucles d'autocontrôle, a durablement laissé sa marque sur l'organigramme de l'empire Bolloré.

avant d'en prendre lui-même le contrôle. Le Crédit Lyonnais et la banque Lazard ont, un temps, participé au tour de table de la Compagnie de Saint Gabriel, elle-même actionnaire de la « Sofibol », tandis que la Financière Natexis, née de la fusion de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) et du Crédit national, détenait des actions de la Financière V. Depuis, ces participations minoritaires ont progressivement été rachetées par le groupe Bolloré lui-même ou par certaines de ses filiales et il est devenu ainsi, directement ou indirectement, actionnaire de lui-même. C'est ce qu'on appelle l'autocontrôle*, ici dans une version particulièrement complexe et opaque, mais avec toujours la même logique : renforcer la mainmise familiale sans avoir, soi-même, à mettre la main à la poche.

Comme le soulignait Martine Orange dans son enquête sur « la face cachée de l'Empire Bolloré », « Vincent Bolloré préfère accumuler les réserves financières plutôt que les distribuer [...] : moins il verse aux actionnaires minoritaires, mieux cela vaut à ses yeux⁵⁵ ». La multiplication des rachats d'actions et des boucles d'autocontrôle* permet ainsi que les dividendes* ne s'évaporent plus à chaque étage des « poulies bretonnes ». Dans une étude de 2015, Muddy Waters Research estimait ainsi que 57,2 % des actions de Bolloré SE étaient en réalité auto-détenues⁵⁶. En d'autres termes, « lorsque le groupe Bolloré verse 100 euros de dividendes*, et qu'ensuite chaque holding* redistribue ce qu'elle reçoit, alors 57 euros reviennent à la case départ dans les caisses du groupe Bolloré⁵⁷ ».

Avec ces dividendes* thésaurisées dans les multiples holdings* du groupe et des plus-values* de cessions qui s'accumulent – 3,15 milliards d'euros pour Bolloré Africa Logistics en 2023, 3,7 milliards d'euros pour Bolloré Logistics en 2024 –, la multinationale dispose aujourd'hui d'une trésorerie de 5,3 milliards d'euros. Un trésor de guerre, qui donne au groupe une énorme force de frappe pour de nouvelles acquisitions.

Dans une étude de 2015, Muddy Waters Research estimait ainsi que 57,2 % des actions de Bolloré SE étaient en réalité auto-détenues.

55 Vincent et les 'petites caisses' du Luxembourg », *Mediapart*, 4 février 2009. <https://www.mediapart.fr/journal/economie/040209/vincent-et-les-petites-caisses-du-luxembourg>

56 Muddy Waters Research, Bolloré (BOL FP): *Complexity Creating Arbitrage with over 95% Upside*, février 2015 - https://muddywatersresearch.com/wp-content/uploads/2015/02/MW_Bollore_02172015.pdf

57 « Les Bolloré, une famille bien moins riche qu'on ne le croit », *L'informé*, 6 février 2025, https://www.linforme.com/medias-culture/article/les-bollore-une-famille-bien-moins-riche-qu-on-ne-le-croit_2529.html

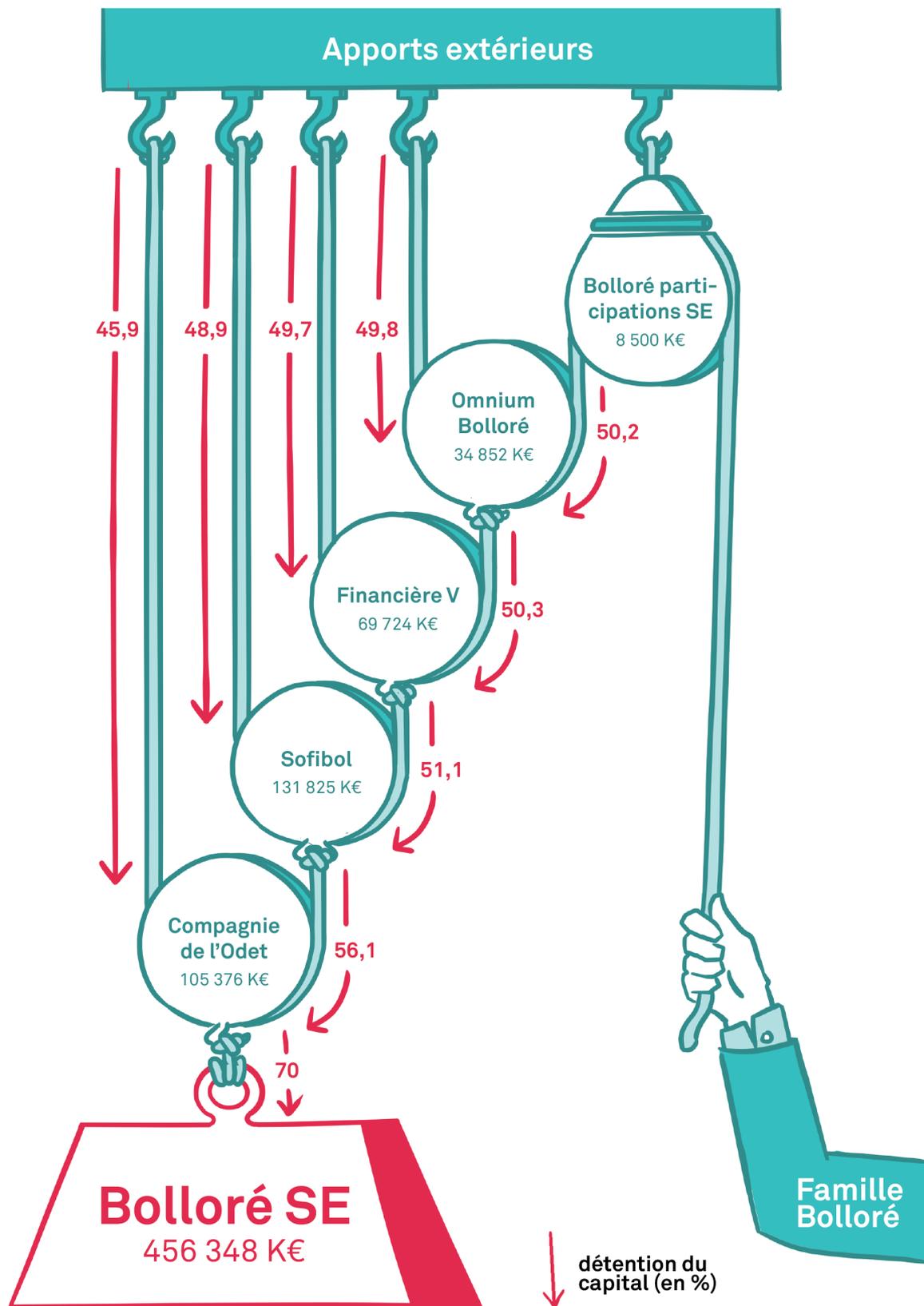


fig. 7 Les “poules bretonnes” de l’organigramme de tête du groupe Bolloré

Opération verrouillage chez Vivendi

En décembre 2024, le groupe Bolloré a mis de l'ordre dans sa branche communication et médias, jusque-là regroupée sous l'ombrelle « Vivendi », en la découpant en quatre entités, introduites ensuite séparément sur les places boursières européennes. Les activités de télévision payante, d'internet haut débit et de production audio-visuelle sont désormais rassemblées dans la holding* « Canal+ », cotée à la bourse de Londres ; la branche « Havas » (publicité, conseil et relations publiques) a été introduite à la bourse d'Amsterdam ; les activités du groupe Lagardère et de Prisma Media dans l'édition, le Travel Retail et la presse sont regroupées dans la holding* « Louis Hachette Group », cotée sur l'Euronext Growth parisien, un marché non réglementé. Vivendi, qui reste à la bourse de Paris, conserve un portefeuille de participations diverses, notamment dans le jeu vidéo ou la téléphonie.

Yannick Bolloré, fils de Vincent Bolloré et président du conseil de surveillance de Vivendi, l'assure : l'opération de découpe « permet de créer de la valeur pour l'ensemble des actionnaires », puisque le cours de bourse de Vivendi « ne reflétait pas la véritable valeur de ses actifs », handicapée par une importante « décote de conglomérat ». Et effectivement, dans le monde financier, le tout vaut parfois moins que la somme des parties : face à un groupe diversifié comme Vivendi, le marché sanctionne le manque de lisibilité stratégique et le risque que les secteurs porteurs soient utilisés pour soutenir les activités les moins rentables. En redonnant de la lisibilité aux différentes branches d'activité, l'opération de scission devait donc permettre une meilleure valorisation de chacune d'elles.

Voilà pour le discours officiel. En arrière-plan, la réalité est sans doute moins avouable : l'opération a surtout comme objectif de renforcer le contrôle de Bolloré SE sans que la société ne soit contrainte de devenir actionnaire majoritaire. À l'issue de la scission, le groupe a en effet franchi le seuil de 30 % de détention dans les nouvelles entités « Canal+ », « Havas » et « Louis Hachette Group ». Si ces holdings* étaient restées cotées sur le marché réglementé de la bourse parisienne, Bolloré SE aurait été dans l'obligation de lancer une offre publique d'achat* (OPA) sur la totalité du capital de chacune d'elles et, par conséquent, de payer une « prime de contrôle » aux actionnaires minoritaires – Bolloré SE, qui ne détenait jusqu'alors que 29,9 % de Vivendi, se gardait bien de franchir ce seuil fatidique des 30 %. Mais il n'existe tout simplement pas de seuil d'OPA obligatoire pour les entreprises de droit français cotées à Londres ; il est porté à 50 % sur l'Euronext Growth ; et l'obligation d'OPA ne s'appliquera pas à Amsterdam puisque le seuil de 30 % a été dépassé ... trois jours avant la première cotation d'Havas. Bolloré est donc libre de faire évoluer sa détention dans ces sociétés qu'il contrôle sans que cela ne bénéficie aux intérêts minoritaires.

L'opération de scission présentait cependant un risque majeur pour Havas. De taille modeste par rapport aux géants du secteur, sans actionnaire majoritaire, la société pouvait aiguiser les appétits hostiles. Vincent Bolloré l'avait d'ailleurs acquise en 2005, à l'issue d'un raid boursier resté dans les mémoires. D'où le choix d'une cotation sur la place d'Amsterdam, qui a quelques atouts à faire valoir : la législation

des Pays-Bas permettra à Bolloré d'obtenir des droits de vote doubles dans deux ans, et même quadruples dans quatre ans. De quoi approcher la majorité des droits de vote tout en restant actionnaire minoritaire. Dans l'immédiat, une fondation de droit néerlandais, « Stichting Continuity Havas », créée pour l'occasion et contrôlée par des proches de Vincent Bolloré, détient une action préférentielle – une « action en or » dans le langage de la finance – qui lui donne pendant huit ans un droit de veto sur de nombreuses décisions du conseil d'administration d'Havas, comme le renvoi éventuel du président, la nomination d'un patron autre que Yannick Bolloré, son salaire, la nomination des autres cadres dirigeants, l'adoption des comptes annuels ou la distribution de dividendes⁵⁸. Une véritable « pilule empoisonnée » destinée à décourager toute tentative de prise de contrôle hostile...

Avec de telles manœuvres, on aurait pu s'attendre à une levée de bouclier des autres actionnaires de Vivendi. Ils ont pourtant ignoré les alertes et voté massivement en faveur de la scission. Car comme le rappelle la journaliste financière Odile Dubois, « lorsqu'on investit avec Vincent Bolloré, c'est pour se rallier aveuglément à lui et pas autre chose ; sinon, mieux vaut passer son chemin »⁵⁹.

Quelques mois avant la scission de Vivendi, Bolloré a également réorganisé sa participation dans la Socfin. Il s'est mis d'accord avec son associé historique Hubert Fabri pour lui revendre 5 % de ses parts dans la société (descendues ainsi à 34,75 %) tout en lui cédant ses droits de vote au conseil. L'opération a entraîné une offre d'achat sur les titres restants, puis le retrait de la Socfin de la cote à la bourse du Luxembourg. En plus de consolider leur contrôle sur la société et de débarrasser Bolloré et Fabri des petits actionnaires – qui se sont d'ailleurs plaints que le prix de rachat qui leur a été proposé était sous-évalué –, cela a aussi pour effet de libérer en grande partie la Socfin de l'œil trop attentif des autorités boursières et des investisseurs institutionnels pour des activités souvent dénoncées pour leurs impacts en termes de droits humains⁶⁰.

Bolloré a parachevé ces opérations en rachetant les parts des actionnaires minoritaires dans trois sociétés du groupe, la Financière Moncey, la Compagnie du Cambodge et la Société industrielle et financière de l'Artois, toutes trois retirées dans la foulée de la cotation boursière. Là encore, quelques actionnaires minoritaires se sont plaints dans la presse du prix de rachat, accusant les banques conseils de Bolloré, Natixis et Société générale, ainsi que le cabinet comptable missionné pour la valorisation, Accuracy⁶¹.

58 « Comment Yannick Bolloré a verrouillé son poste à la tête d'Havas », *L'informé*, 31 octobre 2024, https://www.linforme.com/medias-culture/article/comment-yannick-bollore-a-verrouille-son-poste-a-la-tete-d-havas_2209.html

59 Odile Dubois, « Vivendi SE : Somme des parties et sport en coulisses », *Zonebourse*, décembre 2024.

60 « Bolloré tente de prendre ses distances avec ses sulfureuses plantations africaines », *L'informé*, 7 octobre 2024, https://www.linforme.com/energie/article/bollore-tente-de-prendre-ses-distances-avec-ses-sulfureuses-plantations-africaines_1947.html

61 « Les Bolloré, une famille bien moins riche qu'on ne le croit », *L'informé*, 6 février 2025, https://www.linforme.com/medias-culture/article/les-bollore-une-famille-bien-moins-riche-qu-on-ne-le-croit_2529.html

Le Luxembourg, centre de gravité du groupe

On le constate au vu de l'organigramme : plusieurs des filiales clés du groupe Bolloré sont localisées au Luxembourg, pays réputé pour ses complaisance fiscales et réglementaires. À de nombreux égards, c'est dans le Grand-Duché qu'est le centre de gravité juridique et financier du groupe et non en Bretagne comme le patriarche aime à le faire valoir. Ces implantations luxembourgeoises sont en partie, mais en partie seulement, un héritage de l'écheveau du groupe Rivaud dont Bolloré a pris le contrôle dans les années 1990. Certains trusts enregistrés à Guernesey et au Liechtenstein sont longtemps restés associés, par exemple, à la gestion de la Socfin et de ses plantations d'huile de palme et d'hévéas⁶², avant d'être rapatriés au Luxembourg.

Ces holdings* luxembourgeoises sont des sociétés clés dans la stratégie d'autocontrôle* évoquée précédemment mais sont surtout les « coffre-forts » du groupe, où s'accumule la trésorerie dans l'attente de nouvelles opérations, et notamment les plus-values* réalisées à l'occasion de cessions d'entreprises comme Vallourec dans le passé ou Bolloré Logistics aujourd'hui. Elles ont ainsi permis à Bolloré de mettre en œuvre sa stratégie de montée discrète au capital des entreprises qu'il cible avant d'annoncer publiquement ses intentions et de sauter sur sa proie⁶³. Enfin, ces nombreuses filiales servent aussi à assurer des revenus supplémentaires aux dirigeants du groupes, via le versement de jetons de présence ou grâce au système des « tantièmes » – une part convenue des bénéfices versée aux administrateurs de ces filiales, qui sont toujours peu ou prou les mêmes personnes (voir ci-dessous). Les cinq administrateurs de la Socfin, dont Vincent Bolloré et son fils Cyrille, touchent ainsi statutairement 10 % des dividendes* bruts versés par la société (soit 1,4

millions d'euros en 2024), sans que ne soit appliquée la retenue à la source habituelle de 15 % du fait d'un rescrit fiscal* généreusement octroyé par le Luxembourg⁶⁴. Naturellement, ces sociétés bénéficient surtout de la fiscalité luxembourgeoise sur les « sociétés de participations financières (SOPARFI) », particulièrement légère en ce qui concerne les dividendes* reçus et les plus-values* de cessions.

Ces holdings* luxembourgeoises sont des sociétés clés dans la stratégie d'autocontrôle* évoquée précédemment mais sont surtout les « coffre-forts » du groupe, où s'accumule la trésorerie dans l'attente de nouvelles opérations.

La Socfin est une grande habituée des paradis fiscaux. Initialement belge, elle a déménagé en Suisse à Fribourg lorsque la législation fiscale s'est faite moins accommodante, puis au Luxembourg. Elle est détenue par Hubert Fabri en partie via des sociétés basées au Liechtenstein. Les cadres dirigeants étaient également rémunérés via une société basée dans ce territoire⁶⁵. Un rapport d'ONG suisses de 2021 a montré qu'une partie importante

62 « Dans les brouillards du Liechtenstein », *Mediapart*, 5 février 2009, <https://www.mediapart.fr/journal/economie/050209/dans-les-brouillards-du-liechtenstein>

63 « Vincent et les 'petites caisses' du Luxembourg », *Mediapart*, 4 février 2009. <https://www.mediapart.fr/journal/economie/040209/vincent-et-les-petites-caisses-du-luxembourg>

64 « Bolloré tente de prendre ses distances avec ses sulfureuses plantations africaines », *L'informé*, 7 octobre 2024, https://www.linforme.com/energie/article/bollore-tente-de-prendre-ses-distances-avec-ses-sulfureuses-plantations-africaines_1947.html

65 « Dans les brouillards du Liechtenstein », *Mediapart*, 5 février 2009, <https://www.mediapart.fr/journal/economie/050209/dans-les-brouillards-du-liechtenstein>

des bénéfices des plantations de la Socfin en Afrique était remontée vers la Suisse via des mécanismes comme le prélèvement de frais de management et de frais techniques⁶⁶.

La plus importante de ces filiales luxembourgeoises, autrefois domiciliée au Vanuatu, rapatriée au Luxembourg à la fin des années 1990, est aujourd'hui Plantations des terres rouges, qui dispose de 1,1 milliard d'euros de fonds propres à fin 2023. C'est à la fois une holding*, avec 600 millions de participations financières dans d'autres sociétés de la galaxie Bolloré⁶⁷, et une « banque » pour l'ensemble du groupe, avec 500 millions de créances sur diverses filiales, via une convention de trésorerie intra-groupe – créances qui lui ont rapporté 20,4 millions d'intérêts sur l'exercice 2023. Cette holding* luxembourgeoise a par exemple été utilisée en 2024 par Vincent Bolloré pour monter discrètement au capital de Rubis, distributeur de produits pétroliers (cf. ci-dessus).

Boucles luxembourgeoises

African Investment Company, une société luxembourgeoise issue de la branche logistique africaine du groupe Bolloré – sa domiciliation a été transférée en France par son nouveau propriétaire après la vente de Bolloré Africa Logistics à MSC – résume plus que toute autre les stratégies d'autocontrôle* déployées par Vincent Bolloré.

Jusqu'en 2021, la société occupait une place importante dans l'organigramme Bolloré puisqu'elle détient 27,92 % d'Omnium Bolloré, une des holdings* de tête du montage en « poulie bretonne » (voir ci-dessus). C'est donc, indirectement, un actionnaire important du groupe. Qui se cachait derrière African Investment Company ? Une dizaine de sociétés, principalement africaines, toutes filiales, sous-filiales ou sous-sous-filiales de Bolloré Africa Logistics. On y retrouvait ainsi la Société Togolaise de Consignation Maritime, qui détenait 6,04 % de son capital, Ateliers & Chantiers de Côte d'Ivoire (5,66 %), Bolloré Logistics Niger (9,81 %), la Société Commerciale des Ports Africains (Socopao) du Sénégal (9,06 %), etc. En d'autres termes, une dizaine de petites sociétés de l'empire Bolloré dans la logistique africaines se retrouvaient, via le Luxembourg, parmi les principaux actionnaires indirects du groupe Bolloré lui-même.

Naturellement, avec le projet de rachat de Bolloré Africa Logistics par MSC, il n'était pas question qu'une participation significative dans Omnium Bolloré passe sous contrôle de l'armateur italo-suisse. Les actions détenues par African Investment Company ont donc été vendues à une autre société luxembourgeoise du groupe, la Financière du Champ de Mars, pour ... 268 millions d'euros. Un joli pactole, qui viendra gonfler la valeur des sociétés de Bolloré Africa Logistics mises en vente, et donc la plus-value empochée par Bolloré SE une fois la cession réalisée.

66 Alliance Sud, «La culture de l'iniquité fiscale», <https://www.alliancesud.ch/fr/la-culture-de-liniquite-fiscale>

67 Elle détient notamment 62 % de compagnie du Cambodge, qui détient elle-même 19 % de la compagnie de l'Odet et 23 % de la financière V.

Comment les Bolloré se rémunèrent

La famille Bolloré figure régulièrement en première place des fortunes françaises selon les classements de magazines comme *Challenges* ou *Forbes*. Mais la valeur de son patrimoine est sans doute surestimée, car elle ne tient pas compte des boucles d'autocontrôle* qui font qu'en réalité elle ne possède que 13,73 % du groupe sur lequel elle exerce un contrôle absolu (voir ci-dessus).

Dans ce contexte, les rémunérations directes de Vincent Bolloré et de ses enfants sont d'autant plus significatives. S'ils ne figurent pas aux premières places des rémunérations des grands patrons français, où trônent des PDG comme Bernard Julien (Teleperformance), Carlos Tavares (ex Stellantis) ou encore Paul Hudson (Sanofi), ils peuvent compter sur des revenus indirects à travers leurs sièges dans différentes filiales du groupe – particulièrement ces fameuses filiales situées au Luxembourg dont les administrateurs touchent des jetons de présence mais aussi une part des dividendes* à travers le système des « tantièmes ». Selon les calculs de *L'informé*, la somme de toutes ces rémunérations s'élevait en 2023 à 21 millions d'euros pour Vincent Bolloré et ses quatre enfants, et pourrait s'élever jusqu'à 31 millions d'euros en 2024⁶⁸.

Vincent Bolloré déclare volontiers qu'il s'est retiré des affaires depuis 2022, mais il touche en 2023 une rémunération de 1,5 million d'euros en tant que conseiller du président du directoire de Vivendi, de 1,3 million d'euros en tant que PDG de la Compagnie de l'Odet, holding* du groupe, de 1,4 million d'euros grâce aux tantièmes de la Socfin et de sa filiale, et enfin de 1 million d'euros supplémentaires en jetons de présence pour son poste d'administrateur des filiales luxembourgeoises du groupe Financière du Champ de Mars, Nord-Sumatra Investissements et Plantations des Terres Rouges.

Cyrille Bolloré bénéficie d'une prime exceptionnelle estimée entre 7 et 12 millions d'euros du fait de la vente des activités logistiques à CMA-CGM, en plus de son salaire de PDG de Bolloré SE, de 5,7 millions d'euros au total au titre de l'exercice 2023 (en comptant les actions gratuites). Il siège comme son père dans les filiales luxembourgeoises du groupe et en tire les mêmes revenus.

Yannick Bolloré, président du conseil de surveillance de Vivendi, vice-président de Bolloré SE et PDG de Havas, touche grâce au cumul de ces mandats une rémunération d'environ 5 millions d'euros en 2023, à quoi s'ajoutent des jetons de présence pour sa présence au conseil d'administration de diverses sociétés liées au groupe.

Les revenus de Sébastien Bolloré et, plus encore, de Marie Bolloré, sont moindres (2,1 et 0,7 millions respectivement selon *L'informé* en 2023) car ils n'occupent pas des postes aussi élevés dans le groupe.

Selon les calculs de *L'informé*, la somme de toutes ces rémunérations s'élevait en 2023 à 21 millions d'euros pour Vincent Bolloré et ses quatre enfants, et pourrait s'élever jusqu'à 31 millions d'euros en 2024

68 «Dividendes, salaires, jetons... les Bolloré, une famille en or», *L'informé*, 30 mai 2024, https://www.linforme.com/medias-culture/article/dividendes-salaires-jetons-les-bollore-une-famille-en-or_1749.html

Là encore, si Vincent Bolloré et sa famille aiment aujourd'hui à cultiver une image de traditionalisme et de modestie, qui contraste avec sa flamboyance de « capital raider » des années 1980, cela cache une grande partie de la réalité - celle de revenus confortables et en croissance, obtenus en partie à l'abri des regards du public grâce à des filiales basées dans un paradis fiscal.

La garde rapprochée

Le « système Bolloré » fonctionne grâce au contrôle exercé par la famille sur toutes les sociétés du groupe, même celles où elle n'est pas majoritaire au capital. C'est pourquoi – en plus de l'avantage qu'ils y trouvent en termes de rémunérations – on retrouve Vincent et ses enfants Yannick, Cyrille, Marie et Sébastien dans virtuellement tous leurs conseils d'administration⁶⁹. Il en va de même pour Cédric de Bailliencourt, neveu de Vincent et directeur financier de Bolloré SE, et pour une poignée de fidèles proches comme Gilles Alix, directeur général et bras droit de Vincent Bolloré, Arnaud de Puyfontaine, président du directoire de Vivendi, membre du conseil d'administration du nouveau Canal+ et président non exécutif du nouvel Havas, ou encore Jean-Christophe Thiery de Bercegol du Moulin, directeur général de Hachette, membre du conseil d'administration de Canal+ et directeur général de de Bolloré Médias depuis 2001. On peut réserver une mention spéciale à Hubert Fabri, homme d'affaires belge qui a aidé Vincent Bolloré à mettre la main sur le groupe Rivaud. Co-actionnaire avec les Bolloré de la Socfin, Fabri siège ou a siégé en retour dans le conseil d'administration de nombreuses entités de la galaxie Bolloré, dont Bolloré SE et la Compagnie de l'Odet.

À ce premier cercle s'ajoutent des complices en affaires que Vincent Bolloré place régulièrement dans ses conseils d'administration, non sans contourner au passage les règles de bonne gouvernance pourtant édictées par les associations patronales dont son groupe fait partie :

- **Martine Coffi-Studer**, administratrice de Vivendi et désormais de Canal+. Cette femme d'affaires ivoirienne siège dans des filiales du groupe Bolloré depuis 2012, mais Vivendi la considère toujours comme une administratrice « indépendante ». Elle dirige la holding* Forestière équatoriale depuis 2012, et est administratrice de la Compagnie de l'Odet et de Blue Solutions. Elle est l'épouse de Christian Studer, dans le groupe Bolloré depuis 1986.
- **François Thomazeau**, au conseil d'administration de Bolloré depuis 2007 quoique qualifié d'indépendant, qui a également siégé au conseil de la Compagnie de l'Odet.
- **Virginie Courtin** (Groupe Clarins), administratrice de Bolloré SE et auparavant de Compagnie de l'Odet et de Blue Solutions.
- **Laurent Dassault**, au conseil de surveillance de Vivendi et dans la fondation Havas à Amsterdam (avec René Ricol, partenaire et conseiller historique de Vincent Bolloré)
- Au conseil du nouvel Havas, la productrice **Michèle Reiser**, ancienne du Conseil supérieure de l'audiovisuel, a longtemps été administratrice indépendante de Vivendi.
- **Philippe Bénacín** (Interparfums), administrateur de Vivendi depuis 2014 et maintenant de Canal+.

- **Maria Garrido**, au Conseil d'administration d'Havas comme « indépendante » alors qu'elle était jusque récemment cadre dirigeante de Havas et Vivendi.
- La navigatrice **Maud Fontenoy**, aux conseils de Vivendi et Hachette.
- **Cathia Lawson-Hall** dans les conseils de Vivendi, Universal et Havas. Elle était auparavant directrice des relations clients et de la banque d'investissement pour l'Afrique à la Société générale, chargée des relations avec les gouvernements, les grandes entreprises et les institutions financières africaines – fonctions au cours desquelles elle a eu affaire avec le groupe Bolloré.

Ce recours régulier aux mêmes personnes et le contrôle d'une main de fer de Bolloré et de son groupe a d'ailleurs été épinglé par l'Autorité des marchés financiers en 2021, pour infraction aux règles du code Medef-Afep sur la gouvernance⁷⁰. L'Autorité pointe notamment les cas de Florent Thomazeau et Virginie Courtin, siégeant tous deux dans des comités stratégiques du conseil d'administration de Bolloré SE – ceux relatifs à l'audit et aux rémunérations – aux côtés d'enfants Bolloré. L'AMF évoque aussi un « conflit d'intérêt structurel » à propos du cas d'Arnaud de Puyfontaine, président du directoire de Vivendi et donc d'Editis, son ancienne filiale édition, qui siégeait en même temps au conseil d'administration de son principal concurrent, Hachette (Lagardère).

« Selon les calculs de L'informé, la somme de toutes ces rémunérations s'élevait en 2023 à 21 millions d'euros pour Vincent Bolloré et ses quatre enfants, et pourrait s'élever jusqu'à 31 millions d'euros en 2024 »

D'autres formes de conflits d'intérêts peuvent être signalées, comme le fait que la navigatrice Maud Fontenoy et l'écrivain Philippe Labro siègent au conseil de surveillance de Vivendi et en même temps dans des fondations financées par le mécénat de Vivendi et Bolloré⁷¹. De même pour Sophie Chassat, qui siège au conseil d'administration de Havas tout en

travaillant pour Accuracy, un cabinet de conseil financier impliqué dans toutes les opérations récentes de restructuration de l'empire Bolloré⁷².

Contrôlant aujourd'hui des groupes valorisés en bourse à plusieurs milliards d'euros tout en n'ayant apporté qu'une partie modeste du capital, la famille Bolloré ne serait rien sans tous les acteurs économiques - investisseurs, banquiers, relations d'affaires, clients - qui lui ont apporté ou lui apportent encore aujourd'hui les fonds, le soutien et la légitimité nécessaires pour mener ses affaires. Personnage emblématique de la nouvelle génération patronale des années 1980 et 1990, parrainé par des figures tutélaires de la place parisienne comme Antoine Bernheim, Vincent Bolloré est chez lui dans les cénacles des milieux d'affaires parisiens, des grands patrons et de la haute finance. Malgré son engagement de plus en plus prononcé à l'extrême-droite, beaucoup de ces « facilitateurs » continuent à le soutenir et à soutenir son groupe.

70 «Bolloré, LVMH et Thales épinglés par l'AMF sur leur gouvernance», *La Lettre*, 15 décembre 2021, https://www.lalettre.fr/fr/entreprises_finance/2021/12/15/bollore-lvmh-et-thales-epingles-par-l-amf-sur-leur-gouvernance,109711445-ar2

71 La fondation Maud Fontenoy et la French American Foundation respectivement.

72 « Les Bolloré, une famille bien moins riche qu'on ne le croit », *L'informé*, 6 février 2025, https://www.linforme.com/medias-culture/article/les-bollore-une-famille-bien-moins-riche-qu-on-ne-le-croit_2529.html

Facilitateurs : les nombreux alliés économiques de Bolloré

Le monde de la finance et des grands patrons a largement soutenu la carrière de Vincent Bolloré et continue à faire prospérer ses affaires aujourd'hui. Lui-même issu de la finance, le milliardaire peut compter sur l'appui d'investisseurs et des grandes banques de la place parisienne.

Les actionnaires et investisseurs

Les montages de Bolloré pour contrôler les entités clé de son groupe que nous venons d'examiner dans la partie précédente requièrent la participation – nécessairement passive – d'autres investisseurs, qui choisissent de « compléter » le capital et d'en tirer des revenus confortables tout en laissant le volant à Vincent Bolloré et à ses proches.

Au capital des entités Bolloré, on trouve encore aujourd'hui par exemple la famille de l'homme d'affaires Sébastien Picciotto, 137^e fortune française, compagnon de route de Vincent Bolloré dans les années 1980, mort en 2023. Les Picciotto détiennent 5 % des parts de Bolloré SE. Ils possèdent aussi la société holding* Orfim et la Liquid Petroleum Gas Development Cy SA (LPGD) basée à Genève en Suisse (et peut-être à Jersey), et par ce biais des participations dans le secteur du gaz en Turquie. Alexandre Picciotto, son fils, siège aussi au conseil de surveillance de Rubis, dont il détenait jusque récemment 5 %, aux côtés du groupe Bolloré (cf. ci-dessus). Un autre allié important est le fonds Yacktman, un gestionnaire d'actif basé à Austin au Texas, qui détient 7 % de Bolloré SE⁷³.

On sait également que le fonds souverain norvégien est actionnaire de Bolloré, avec une participation de 1,15 % du capital de Bolloré SE et de 0,13 % dans la holding* Compagnie de l'Odet fin 2023. L'institution a en effet envisagé de se désinvestir du groupe en raison des allégations d'atteintes aux droits humains dans les plantations d'huile de palme de la Socfin au Cameroun (voir ci-dessus), mais a finalement opté pour un « dialogue constructif » avec le groupe⁷⁴.

73 Document d'enregistrement universel Bolloré SE 2023.

74 «Bolloré échappe à son exclusion du plus grand fonds souverain au monde», *Les Echos*, 9 juillet 2024, <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/bollore-echappe-a-son-exclusion-du-plus-grand-fonds-souverain-au-monde-2106672>

Au même moment, l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR), qui fixe les lignes directrices en matière d'investissements durables des plus grands fonds de pensions publics suisses, a pour sa part recommandé la mise en liste noire des sociétés de Bolloré. Les fonds de réserve de la caisse de retraite obligatoire AVS avaient placé 1,6 million de francs suisses dans des titres Bolloré au 30 juin 2023. La caisse Publica des fonctionnaires fédéraux disposait, elle, d'un montant plus modeste de 170 000 francs au 31 décembre 2022⁷⁵.

Côté institutions financières publiques françaises, la Caisse des dépôts et consignations détenait des parts importantes dans Vivendi (jusqu'à 5 % en 2020), mais semble s'être désengagée. Le fonds de réserve pour les retraites (FRR), quant à lui, détenait fin 2024 pour environ 4 millions d'euros d'actions Bolloré SE et pour presque 11 millions d'euros d'actions Vivendi⁷⁶.

La Société générale a pris une part importante dans Vivendi, sans doute pour compte de tiers (6,44 % fin 2023), mais n'apparaît plus non plus parmi les actionnaires du groupe. Parmi les autres actionnaires de Bolloré SE, selon les bases de données spécialisées, on trouve surtout des investisseurs institutionnels anglo-saxons ou (un peu) européens comme Vanguard, Blackrock, Invesco ou encore Amundi. Ces mêmes acteurs se retrouvent – à plus forte raison, puisque son capital est davantage dilué – parmi les principaux actionnaires de Vivendi, aux côtés d'UBS ou de JPMorgan Chase.

Le fonds de réserve pour les retraites (FRR), quant à lui, détenait fin 2024 pour environ 4 millions d'euros d'actions Bolloré SE et pour presque 11 millions d'euros d'actions Vivendi

Une longue histoire d'amour avec les banques

Vincent Bolloré a commencé sa carrière dans la finance, d'abord au sein de la Banque de l'Union européenne, banque d'affaires issue de l'ancien empire industriel des Schneider, puis de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Celle-ci est alors dirigée par Bernard Esambert, ancien conseiller de Georges Pompidou, qui devient ensuite un allié clé pour financer les opérations de l'homme d'affaires, à commencer par le rachat de la Sofical et de la SCAC qui posera les bases de l'empire africain. Il préside dans les années 1990 plusieurs filiales du groupe Bolloré.

Ce n'est pas la seule figure de la haute banque française à soutenir les aventures de Bolloré. Antoine Bernheim chez Lazard et le Crédit Lyonnais financent eux aussi ses coups boursiers et/ou prennent des parts dans ses sociétés en tant qu'actionnaires minoritaires. C'est le Crédit Lyonnais qui lui permet de mettre la main sur Rivaud, à travers une participation de 40 % dans la Compagnie des Glénans que Bolloré réussira à racheter à vil prix dans le cadre de la restructuration de la banque⁷⁷. Comme vu plus

75 «En Suisse, les grands fonds de pensions publics placent Bolloré sur liste noire», 12 septembre 2023, <https://www.farm-landgrab.org/post/31767-en-suisse-les-grands-fonds-de-pensions-publics-placent-bollore-sur-liste-noire>

76 Source ; <https://www.fondsdereserve.fr/documents/Composition-du-portefeuille-31-12-2024.pdf>

77 « Vincent et les 'petites caisses' du Luxembourg », *Mediapart*, 4 février 2009. <https://www.mediapart.fr/journal/economie/040209/vincent-et-les-petites-caisses-du-luxembourg>



haut, Lazard et le Crédit Lyonnais participent alors au tour de table de la Compagnie de Saint Gabriel, la Financière Natexis à celle de la Financière V. De la même manière, Axa sera actionnaire de l'ensemble SDV (né de la fusion de Sofical, SCAC et Delmas) à hauteur de 16 %⁷⁸.

Autre illustration de la proximité de Vincent Bolloré avec le milieu bancaire, son amitié avec Michel Lucas, l'ancien patron du Crédit mutuel, breton comme lui, aujourd'hui décédé. C'est pour lui que l'homme d'affaires est accusé d'avoir fait censurer un documentaire d'investigation programmé par Canal+ sur des pratiques d'évasion fiscale au sein d'une filiale du Crédit mutuel. Au moment même où cette censure est survenue, Vivendi était en train de racheter les parts du Crédit mutuel et des autres actionnaires minoritaires dans la Société d'édition de Canal Plus (SECP)... une opération pour laquelle elle s'était adjointe les conseils d'une autre filiale de la banque, CM CIC Securities⁷⁹.

Vincent Bolloré détient encore aujourd'hui 16 % de la banque Hottinguer, qui l'a également accompagné sur plusieurs de ses opérations récentes⁸⁰.

Les banques d'affaires interviennent aussi dans les grandes opérations de cession décidées par Bolloré. Pour la revente des activités logistiques à CMA-CGM, par exemple, selon les bases de données spécialisées, l'homme d'affaires breton était assisté de Crédit agricole CIB, Hottinguer et Société générale, qui ont empoché une rémunération

78 «En faisant absorber sept sociétés par la SDV Bolloré simplifie ses structures», *Le Monde*, 26 mai 1992, https://www.lemonde.fr/archives/article/1992/05/26/en-faisant-absorber-sept-societes-par-la-sdv-bollore-simplifie-ses-structures_3905235_1819218.html

79 *Vincent tout-puissant*, éd. citée, p. 85-89.

80 Liée à Vincent Bolloré, la discrète banque Hottinguer met les pleins feux sur le M&A», *Les Echos*, 27 septembre 2022, <https://www.lesechos.fr/finance-marches/ma/liee-a-vincent-bollore-la-discrete-banque-hottinguer-met-les-pleins-feux-sur-le-ma-1852163>

de 16 millions d'euros au passage. Pour le rachat des minoritaires dans la Financière Moncey, la Compagnie du Cambodge et la Société industrielle et financière de l'Artois, c'étaient Natixis et Société générale.

Pour l'opération de scission de Vivendi, Bolloré s'est adjoint les conseils de pas moins de 19 banques différentes : Hottinguer, BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Evercore, Lazard, Natixis, Société Générale, Barclays, Bank of America, Citi, Morgan Stanley, Goldman Sachs, HSBC, CIC, Santander, Commerzbank, Intesa Sanpaolo, J.P. Morgan et Mizuho. Rémunération totale (en incluant les conseils des avocats) ? 80 millions d'euros. Certains actionnaires minoritaires ont estimé que le choix de recourir ainsi à 19 banques était un moyen de les faire taire sur le caractère critiquable de l'opération⁸¹.

Encore en décembre 2024, Bolloré SE s'est mis d'accord pour obtenir une nouvelle ligne de crédit d'un milliard d'euros avec un consortium de grandes banques (BNP Paribas, Crédit agricole, CIC, Natixis, Société générale, HSBC, BRED, Crédit mutuel, Caisse d'Épargne, Crédit Lyonnais, Banque Postale, Mediobanca).

« Pour l'opération de scission de Vivendi, Bolloré s'est adjoint les conseils de pas moins de 19 banques différentes. »

Les clients

Parmi les partenaires économiques du groupe Bolloré, on compte aussi évidemment ses grands clients. À travers ses différentes branches décrites dans la seconde partie de ce rapport, il fait affaire virtuellement avec toute la place parisienne et au-delà.

Le rôle clé de Bolloré Logistique, notamment en Afrique. Acteur clé de la logistique et du transport en Afrique jusqu'en 2022, en affaires avec de nombreux chefs d'État du continent, le groupe Bolloré a longtemps été un partenaire incontournable pour toutes les multinationales, françaises ou autres, présentes en Afrique. C'est ainsi par exemple que Bolloré Africa Logistics figure parmi les partenaires clé du très controversé projet EACOP, l'oléoduc construit par Total en Ouganda et en Tanzanie pour transporter le pétrole extrait dans la région du lac Albert⁸². Même si ces activités ont été cédées à MSC (pour l'Afrique) et à CMA-CGM, la division « Systèmes » continue à vendre des équipements et des logiciels destinés à la logistique à des entreprises de grande distribution (Auchan, Franprix), des transporteurs (Geodis, Relais Colis) ou des constructeurs comme Renault.

Des affinités électives avec le secteur des aéroports. Les activités pétrolières de Bolloré sont largement tournées vers de grands utilisateurs que sont le secteur agricole

81 «Avocats, banques... l'addition très salée de la scission de Vivendi», *L'informé*, 17 décembre 2024, https://www.linforme.com/medias-culture/article/avocats-banques-l-addition-tres-salee-de-la-scission-de-vivendi_2379.html

82 «Projets pétroliers en Ouganda : ces entreprises et financeurs français qui continuent de soutenir Total», Observatoire des multinationales, 23 mai 2024, <https://multinationales.org/fr/a-chaud/sur-le-front/projets-petroliers-en-ouganda-ces-entreprises-et-financeurs-francais-qui>

et celui des aéroports (Roissy, Genève, Zurich notamment). Bolloré est aussi très présent dans les aéroports à travers ses équipements libre-service et ses portiques électroniques ou biométriques. Aéroports de Paris, gestionnaire de Roissy, d'Orly et du Bourget, est un client important en France pour ce qui concerne les bornes automatiques. À travers Relay (Hachette), il a également la main sur des boutiques «duty free».

Michelin et Nestlé, clients

de la Socfin. La Socfin produit du caoutchouc et de l'huile de palme dans ses plantations en Asie et en Afrique. Le caoutchouc est principalement destiné aux fabricants de pneumatiques, un marché très concentré à l'échelle mondiale. Michelin est probablement le principal acheteur de la Socfin, et a

d'ailleurs été ciblé à ce titre par les ONG qui dénoncent les atteintes aux droits humains et à l'environnement dans les plantations⁸³. D'autres grands producteurs comme Continental et Bridgestone figurent eux aussi parmi ses clients⁸⁴. Le tableau est un peu plus compliqué en ce qui concerne l'huile de palme, dont les acheteurs sont plus diversifiés et dont une partie est vendue directement aux consommateurs, en Afrique ou ailleurs. Nestlé, qui rend publique une liste de ses fournisseurs, figure parmi les clients avérés de la Socfin⁸⁵. Des études de chaînes d'approvisionnement réalisées pour des ONG montrent aussi que parmi les acheteurs d'huile de palme des plantations Socfin au Cameroun on trouve des géants du négoce (Cargill, Wilmar, Sime Darby, Golden Agri Resources, Louis Dreyfus) ou des groupes d'agroalimentaires ou de produits d'hygiène (Danone et L'Oréal pour la France, ainsi que Unilever, Procter & Gamble ou Ferrero par exemple).

« Michelin est probablement le principal acheteur de la Socfin, et a d'ailleurs été ciblé à ce titre par les ONG qui dénoncent les atteintes aux droits humains et à l'environnement dans les plantations. »

Les collectivités locales et la RATP, partenaires clés des divisions Blue et Systèmes.

Pour beaucoup des activités dites industrielles de Bolloré, à commencer par celles tournant autour de la mobilité électrique et de la « ville intelligente », les collectivités locales sont, directement ou via leurs agences de transport urbain, de loin le client le plus important de Bolloré. Dans certains cas, les marchés publics remportés ont été aussi un moyen de donner davantage de visibilité à son modèle de voiture électrique, la « Bluecar », comme avec le vaste contrat de l'Autolib passé en 2011 à l'inspiration du maire de Paris Bertrand Delanoë. D'autres collectivités françaises, comme celle de Bordeaux et Lyon, avaient conclu des contrats similaires, depuis abandonnés. Mais Bolloré continue à faire affaire avec des collectivités françaises ou étrangères à travers la vente de BlueBus (à la RATP notamment, de loin son premier client, mais aussi à Rennes, Vichy et Aubervilliers, ainsi qu'à Bruxelles – ce sont les seules villes clientes dont les noms sont ressassés dans les documents officiels depuis 2020), ses plateformes de « smart mobility » (déployées à Lyon et dans des grandes villes américaines), sa solution de gestion du stationnement Indestat (Paris, Strasbourg, Nice, Lille, Bordeaux, Nantes). En outre, ses équipements de billetterie en libre-service sont déployés en particulier par la SNCF et la RATP sur tout son réseau ainsi que pour le Grand

83 Greenpeace France, «Zéro-déforestation : Michelin s'engage, la Socfin marginalisée», <https://www.greenpeace.fr/zero-de-forestation-michelin-sengage-la-socfin-marginalisee/>

84 Ils sont d'ailleurs cités dans le rapport de durabilité 2023 de la Socfin: https://www.socfin.com/dashboard/wp-content/uploads/2024/05/2023-Socfin-Sustainability-report_LD.pdf

85 Source : <https://www.nestle.com/sites/default/files/2019-08/supply-chain-disclosure-palm-oil.pdf>

Paris Express. Les liens entre Bolloré et la RATP sont anciens, puisque ses journaux gratuits *Direct Matin* et *Direct Soir* bénéficiaient d'un accord d'exclusivité pour leur distribution dans le métro parisien, en échange de quoi ces titres semblaient souvent faire la promotion de la régie – un article repris du *Monde* sur l'utilisation des données personnelles du pass Navigo y a même été censuré⁸⁶.

Bolloré continue à faire affaire avec des collectivités françaises ou étrangères à travers la vente de BlueBus, ses plateformes de « smart mobility », sa solution de gestion du stationnement Indestat.

Havas, lien avec le gotha du CAC40 et partenaire clé des médias. Havas est un levier d'influence politique, comme on le verra plus loin, mais aussi, à travers ses activités publicitaires, un lien avec le gratin du monde des affaires français et des médias qui, même sans appartenir à Bolloré, doivent composer avec sa puissante

filiale. Selon une liste fuitée dans la presse, ses principaux partenaires à l'échelle mondiale restent les grands laboratoires pharmaceutiques comme Sanofi, Pfizer et GSK. Sur ses vingt plus gros clients en 2021-2023, treize étaient des géants du médicament⁸⁷.

Les liens dans les milieux d'affaires

Purs produits du capitalisme français de ces dernières décennies, Vincent Bolloré et son groupe restent – malgré ses prises de position de plus en plus marquées en faveur de l'extrême-droite, qui aurait pu (dû?) rebuter ses partenaires – totalement intégrés dans le monde des affaires parisien.

Le Groupe Bolloré est ainsi présent dans les grandes organisations patronales comme le Medef ou l'Association française des entreprises privées (lobby des grandes entreprises), dont Havas assure d'ailleurs la communication⁸⁸. Il a été étroitement impliqué dans les activités internationales du Medef via Michel Roussin, pilier de la Françafrique, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à Matignon et à la mairie de Paris, éphémère ministre de la Coopération, longtemps président du comité Afrique du Medef international. Michel Roussin a occupé diverses fonctions au sein du groupe Bolloré jusqu'à animer une émission sur l'Afrique sur la chaîne Direct 8, souvent critiquée pour ses complaisances envers les dirigeants africains en affaires avec le groupe⁸⁹. Dominique Lafont, frère de l'ex PDG de Lafarge, ex vice-président pour l'Afrique du Medef International et membre du groupe de travail Europe-Afrique : Partenaires particuliers de l'Institut Montaigne, a dirigé pendant 11 ans Bolloré Logistics Africa⁹⁰. Plus récemment, Philippe Labonne, président de Bolloré Africa

86 «Bolloré censure Le Monde : le business passe avant l'info», *Nouvel Obs*, 31 janvier 2009, <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-medias/20090131.RUE8191/bollore-censure-le-monde-le-business-passe-avant-l-info.html>

87 «Le groupe Havas addict aux géants pharmaceutiques», *La Lettre*, 5 juillet 2023, https://www.lalettre.fr/fr/entreprises_conseil-et-services/2023/07/05/le-groupe-havas-addict-aux-geants-pharmaceutiques,110000574-eve

88 «Patricia Barbizet choisit Mayada Boulos pour réveiller la com' de l'AFEP», *La Lettre*, 22 novembre 2024, https://www.lalettre.fr/fr/action-publique_lobbying/2024/11/22/patricia-barbizet-choisit-mayada-boulos-pour-reveiller-la-com--de-l-afep,110343153-art

89 «Direct 8, chaîne de l'afro-optimisme industriel», *Le monde diplomatique*, avril 2009, <https://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/DELTOMBE/16978>

90 Source : <https://www.linkedin.com/in/dominique-lafont-9711ab106/>

Logistics, était vice-président du comité Afrique de Medef International, et en est devenu le président en 2024⁹¹. Ancien cadre dirigeant de Bolloré, Etienne Giros est depuis mars 2014 le Président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), association patronale regroupant les entreprises investies en Afrique et dont les membres représentent 80 % du volume d'affaires entre la France et le continent. Il est également président de l'European Business Association for Africa and the Mediterraneans (EBCAM) depuis juin 2018⁹².

Dans les années 1990, Vincent Bolloré fréquentait le cercle d'échange « Entreprises et cité » - présenté en 1995 par *Les Échos* comme le « club des dirigeants de choc » aux côtés de Claude Bébéar, Michel Pébereau de BNP Paribas (dont le fils travaillera 9 ans au sein de Bolloré), David de Rothschild ou Bernard Arnault⁹³.

Les groupes Bolloré et Vivendi sont tous deux des membres, et donc des financeurs, de l'Institut Montaigne, think tank néolibéral fondé par Claude Bébéar, soutien de la première heure de Bolloré, dont les instances regroupent tout le gotha du CAC 40⁹⁴. La directrice actuelle de l'institut Montaigne n'est d'ailleurs autre que Marie-Pierre de Bailliencourt, épouse du neveu de Vincent Bolloré, Cédric de Bailliencourt, vice-président et directeur financier du Groupe Bolloré⁹⁵.

L'entregent de Vincent Bolloré dans le monde des grands patrons et de la haute finance a encore été confirmé récemment, lors de la recomposition des conseils d'administration de Vivendi, Canal+, Havas et Lagardère suite à la scission boursière du groupe. Outre la garde rapprochée des Bolloré évoquée dans la section précédente, le

conseil de Vivendi accueille désormais Laure Delahousse, directrice générale de l'Association française de la gestion financière (AFG), lobby des fonds d'investissement, qui apporte sa « parfaite connaissance des enjeux réglementaires et financiers »⁹⁶. Mais c'est surtout dans le conseil de surveillance du groupe Canal+ que le phénomène est flagrant⁹⁷. On y trouve désormais en effet Xavier Mayer, petit fils d'Antoine Bernheim, « business angel » et ex Morgan Stanley, Christel Heydemann, la patronne d'Orange, ex Schneider Electric, ex Alcatel, Emmanuelle Malecaze-Doulet, la présidente du PMU, Ségolène Gallienne-Frère, héritière du Groupe Bruxelles-Lambert, ou encore Pierre-Ignace Bernard de McKinsey France. C'est le tout Paris des affaires qui supervise ainsi un empire médiatique et éditorial propriétaire de titres qui font ouvertement campagne pour l'extrême-droite et ses idées.

C'est le tout Paris des affaires qui supervise ainsi un empire médiatique et éditorial propriétaire de titres qui font ouvertement campagne pour l'extrême-droite et ses idées.

91 Source : <https://www.linkedin.com/in/philippe-labonne-a9a19333/>

92 Source : <https://event.businessfrance.fr/ambition-africa/etienne-giros/>

93 «Entreprise et Cité: la génération des dirigeants de choc», *Les Echos*, 8 février 1995, <https://www.lesechos.fr/1995/02/entreprise-et-cite-la-generation-des-dirigeants-de-choc-850094>

94 Source : <https://www.institutmontaigne.org/adherer>

95 «A l'Institut Montaigne, un rapport sur l'immigration révèle des fractures en interne», *Le Monde*, 23 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr/1995/02/entreprise-et-cite-la-generation-des-dirigeants-de-choc-850094>

96 Source : <https://www.vivendi.com/notre-groupe/gouvernance/conseil-de-surveillance/>

97 Source : <https://www.canalplusgroup.com/fr/governance#0>

Un milliardaires parmi les milliardaires

On met souvent en scène la rivalité de Vincent Bolloré avec d'autres milliardaires. Bernard Arnault, puis plus récemment Rodolphe Saadé, ont été présentés comme des rivaux du financier breton, sur lesquels s'appuierait le président Emmanuel Macron pour contrebalancer son influence sur le paysage médiatique français. Rien n'est plus trompeur.

Ces milliardaires partagent pourtant les mêmes intérêts économiques – sur la fiscalité par exemple – et ils ne cessent de faire des affaires ensemble. C'est ainsi que Rodolphe Saadé a racheté à son « rival » Bolloré Logistics en 2024, et déjà en 2006 la société Delmas-Vieljeux. Vincent Bolloré et Bernard Arnault ont négocié le rachat par ce dernier de *Paris Match*. Ils se sont côtoyés dans de nombreux cercles depuis les années 1980, tous les deux parrainés par Antoine Bernheim. LVMH et Canal+ partagent une administratrice commune, Sophie Chassat. Vincent Bolloré est aussi ami de Laurent Dassault, fils de Serge, à qui il remet la légion d'honneur en 2023, et qui siège aujourd'hui au conseil de surveillance de Vivendi. Le producteur Stéphane Courbit, 56e fortune française en 2022 selon *Challenges*, est lui aussi un ami de Vincent Bolloré, et le groupe Vivendi est actionnaire à 33 % de sa société de production Banijay. La famille Bolloré et la famille Decaux détiennent des filiales communes en Afrique dédiées à l'affichage publicitaire. Très récemment, Bolloré, Arnault, Saadé et quelques autres se sont associés dans la reprise de l'École supérieure de journalisme⁹⁸. On trouve aussi dans le tour de table le gendre de Serge Dassault et un héritier de la famille Michelin.

Les relations entre Vincent Bolloré et Pierre-Édouard Stérin, l'homme d'affaires qui ne cache pas son projet de mener une guerre culturelle conservatrice avec le projet Périclès, attirent légitimement l'attention. Selon la presse, les deux hommes se seraient rencontrés dès 2021, et Bolloré a mis à disposition de la « nuit du bien commun » de Stérin la salle de l'Olympia à Paris, propriété de Vivendi, et l'aurait même encouragé à faire équipe avec Stéphane Courbit et Daniel Kretinsky pour le rachat d'Editis⁹⁹.

Mécénat : les liens de Bolloré dans le monde de la recherche et de la culture

À travers Vivendi et ses ex filiales Canal+ (médias et culture), Hachette (édition), Havas (communication et publicité) et Universal (musique), le groupe Bolloré est un acteur majeur du monde de la culture.

98 «Rodolphe Saadé, Bernard Arnault, Vincent Bolloré... ce que les grandes fortunes ont investi dans l'ESJ Paris», *L'informé*, 13 janvier 2025, https://www.linforme.com/medias-culture/article/rodolphe-saade-bernard-arnault-vincent-bollore-ce-que-les-grandes-fortunes-ont-investi-dans-l-esj-paris_2442.html

99 «Pierre-Edouard Stérin, le drôle d'allié catho de Montebourg et Bolloré», *Libération*, 12 avril 2023, https://www.liberation.fr/societe/pierre-edouard-sterin-le-drole-dallie-catho-de-montebourg-et-bollore-20230412_QQ5A6KXGCFJAWJA2K7RVPJC24CM/

Bolloré et sa filiale Vivendi tissent également leurs liens d'influence à travers le mécénat. Les comptes annuels 2022 de Vivendi listent ainsi, parmi les bénéficiaires de la générosité de l'entreprise – laquelle, rappelons-le, est remboursée à 60 % par les finances publiques via le crédit d'impôt mécénat – des think tanks patronaux comme l'institut Montaigne ou le Club des juristes, diverses associations, des institutions culturelles comme la Bibliothèque nationale de France, la Philharmonie ou le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, mais aussi des universités et des institutions de recherche (Institut Mines Paris Tech, Institut Curie)¹⁰⁰. Quant au groupe Bolloré, il est mécène d'un grand nombre de groupes et d'institutions catholiques et/ou bretonnes, ainsi que d'instituts de recherche médicale et de la fondation Maud Fontenoy¹⁰¹.

Vincent Bolloré lui-même est un gros donateur, comme Bernard Arnault, de l'Hôpital américain de Paris. Stéphane Roussel, président de la fondation Vivendi et PDG de Gameloft (racheté par Vivendi), est par ailleurs président de l'Hôpital américain.

Ces dernières années, le groupe Bolloré a multiplié les partenariats avec des institutions publiques de recherche autour des batteries électriques, comme :

- en 2022 en créant un nouveau laboratoire avec l'Institut des matériaux de Nantes Jean Rouxel (Nantes Université/CNRS), présenté comme le « [prolongement d']une coopération engagée il y a 25 ans, entre Bolloré et l'institut nantais. 13 brevets sont nés de cette coopération¹⁰² ».
- la même année, la création du laboratoire Li² (Lab Lithium & Interface) à Grenoble, en lien avec le Laboratoire d'électrochimie et de physicochimie des matériaux et des interfaces (Grenoble INP-UGA/CNRS/Université Savoie Mont Blanc). Là aussi, ce serait l'aboutissement de « 20 ans de collaboration »¹⁰³.
- plus récemment, en 2024, un projet avec le CNRS, le Collège de France et Sorbonne université pour le développement de la « prochaine génération de batteries solides »¹⁰⁴.
- enfin, plusieurs partenariats entre Blue Solutions et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), notamment pour des projets en Inde¹⁰⁵ et au Chili¹⁰⁶.

Aucune information financière n'est disponible sur ces partenariats.

100 Source : https://www.vivendi.com/wp-content/uploads/2023/04/20230403_VIV_Linformation-prevue-a-larticle-L.-225-115-5%C2%B0-du-Code-de-commerce-parrainage-2022.pdf

101 Sources : https://www.bollore.com/bollo-content/uploads/2018/01/liste_dons_2015_art_l225-115.pdf Ces listes semblent n'avoir été publiées qu'au cours des années 2010.

102 Sources : <https://www.pocmedia.fr/le-cnrs-nantes-universite-et-blue-solutions-lancent-un-laboratoire-commun-sur-les-batteries-de-demain/>, <https://agence-api.ouest-france.fr/article/blue-solutions-amplifie-a-nantes-sa-r-d-sur-les-batteries-du-futur>
<https://www.pocmedia.fr/le-cnrs-nantes-universite-et-blue-solutions-lancent-un-laboratoire-commun-sur-les-batteries-de-demain/>, <https://agence-api.ouest-france.fr/article/blue-solutions-amplifie-a-nantes-sa-r-d-sur-les-batteries-du-futur>

103 Source : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/recherche-valorisation/batteries-%C2%AB-tout-solide-%C2%BB-preparer-la-pres-lithium-ion>

104 Source : <https://www.sorbonne-universite.fr/en/press-releases/blue-solutions-joins-forces-cnrs-college-de-france-and-sorbonne-university-develop>

105 «Bolloré s'attaque aux batteries des véhicules particuliers», *L'Usine nouvelle*, 31 décembre 2022, <https://www.usinenouvelle.com/editorial/bollore-s-attaque-aux-batteries-des-vehicules-particuliers.N2072226>

106 Source : <https://cl.ambafrance.org/Chile-y-Francia-firman-acuerdos-para-impulsar-proyectos-entre-actores-publicos>

La Socfin a des partenariats étroits avec le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) dans le domaine des palmiers à huile, via la société Palmelit qui vise à améliorer les semences de palmiers à huile, ainsi que dans celui de la culture des hévéas. Ces partenariats incluent notamment des financements de thèses ou de mémoires de recherche, la collaboration entre le CIRAD et les équipes de R&D des filiales de Bolloré, ou encore l'utilisation des plantations pour mener des tests¹⁰⁷.

D'autres partenariats de recherche sont à signaler en ce qui concerne les activités de Bolloré dans les films plastiques : sa filiale dédiée a conclu en 2017 un partenariat financé par l'Agence nationale pour la recherche avec l'université Paris-Saclay, le CEA, l'INRA et le groupe de viande Charal sur la conservation alimentaire¹⁰⁸. Des partenariats de la branche logistique avec l'université du Havre et l'IMT Mines d'Albi ne relèvent plus du groupe Bolloré.

De manière plus inattendue peut-être, Bolloré s'est aussi associé en 2011 avec Total et BNP Paribas pour financer une chaire universitaire à l'université Paris-Dauphine sur « éthique et gouvernance d'entreprise ». Seule TotalEnergies semble avoir renouvelé son partenariat avec cette chaire¹⁰⁹.

Enfin, Vivendi - qui a connu de nombreux démêlés avec le fisc ces dernières années, voir ci-dessous - s'est également associé à une brochette de prestigieux cabinets d'avocats d'affaires et d'audit pour financer une chaire « Droit des affaires et fiscalité » à l'université de Bordeaux¹¹⁰. L'entreprise est également citée parmi les partenaires de Fondafip, le « think tank des finances publiques »¹¹¹. La Chaire « Economie des médias et des marques » réunissant Mines Paris - PSL et Télécom Paris en partenariat avec Vivendi et Lagardère n'est plus active¹¹².

107 «À Montpellier, ces chercheurs ne savaient pas qu'ils étaient financés par Bolloré», Reporterre, 31 janvier 2025, <https://reporterre.net/A-Montpellier-ces-chercheurs-ne-savaient-qu'ils-etaient-finances-par-Bollore#nb1>

108 Source : <https://anr.fr/Project-ANR-16-CE08-0041>

109 Source : <http://www.chaireethique.fondation.dauphine.fr/>

110 Source : <https://www.fondation.univ-bordeaux.fr/projet/chaire-droit-affaires-fiscalite>

111 Source : <http://www.fondafip.org/>

112 Source : <https://i3.cnrs.fr/presentation/chaire-d-entreprise/>

Complices : le soutien jamais démenti des politiques et de l'État français

Marchés publics, soutien diplomatique, mansuétude administrative, aides financières... Depuis le début de sa carrière et jusqu'à aujourd'hui, Vincent Bolloré et son groupe ont pu compter sur de solides amitiés politiques, non seulement à droite de l'échiquier mais aussi au sein du parti socialiste, ainsi que sur des pouvoirs publics mis au service des intérêts économiques des prétendus « champions nationaux ».

« Il se trouve que, dans ma situation, je rencontre beaucoup de gens. J'ai rencontré beaucoup de présidents de la République. J'ai commencé à connaître le général de Gaulle, je tutoyais Pompidou, avec qui je jouais aux cartes. Je ne parle pas de Nicolas Sarkozy ni de François Hollande¹¹³. »

Héritier d'une dynastie d'industriels bretons, Vincent Bolloré côtoie depuis son enfance des hommes d'affaires (Rothschild, Dassault...) mais aussi des politiques – son père Michel était un ami de Georges Pompidou. Ces liens transcendent le clivage entre la gauche et la droite : on retrouve dans l'entourage de Vincent Bolloré des politiciens des deux bords. Il compte ainsi parmi ses plus vieux amis (depuis plus de quarante ans) le socialiste Bernard Poignant, qui fut entre autres député, maire de Quimper, mais aussi conseiller du président François Hollande et soutien de la première heure d'Emmanuel Macron. Mais il a aussi noué des liens intimes avec Nicolas Sarkozy, à qui il prête son yacht au lendemain de son élection en 2007, ou son jet privé pour des vacances en Égypte la même année.

C'est le tout Paris des affaires qui supervise ainsi un empire médiatique et éditorial propriétaire de titres qui font ouvertement campagne pour l'extrême-droite et ses idées.

L'homme d'affaires est donc parfaitement intégré dans le milieu politico-financier, que ce soit par des liens familiaux ou d'affaires. Il est l'ex beau-frère de Gérard Longuet, il tutoie Bernard Kouchner depuis plus de vingt ans, le père de Valérie Pécresse – Dominique Roux – est président de Bolloré Télécom pendant sept ans, tandis que la femme de Brice Hortefeux, Valérie Hortefeux, a siégé au conseil d'administration de Blue Solutions. Jean Glavany, ex ministre et collaborateur de François Mitterrand, a aussi siégé dix ans au comité stratégique du groupe Bolloré, et Michel Giraud, ex ministre d'Edouard Balladur, a cofondé la Fondation de la deuxième chance avec Vincent Bolloré. Michel Roussin, passé par les services de renseignement extérieur avant de s'engager auprès de Jacques Chirac puis d'être brièvement ministre de la Coopération dans le gouvernement Balladur, a aussi été vice-président du groupe Bolloré puis conseiller de son président.

Outre les relations personnelles de Vincent Bolloré, le groupe bénéficie aussi des réseaux de ses dirigeants. Gérald-Brice Viret, Directeur général des antennes et des programmes du groupe Canal+, est un proche de l'ancien ministre de la culture Franck Riester, et côtoie aussi David Lisnard côté républicains ou Jérôme Guedj côté socialistes, selon *La Lettre*¹¹⁴. Arnaud de Puyfontaine, président du directoire de Vivendi et fidèle lieutenant de Bolloré, est aussi présent dans de nombreux cercles de pouvoir : Le Siècle, Le Polo de Paris, le Cercle de l'Union interalliée, l'Automobile Club de France ou encore la French American Foundation¹¹⁵. Yannick Bolloré est lui aussi membre du Siècle¹¹⁶.

Au-delà des relations privilégiées de Canal+ avec le cinéma français, le groupe Bolloré peut plus généralement se targuer d'être un « champion » indispensable au rayonnement culturel français, avec par exemple des chaînes présentes dans plus de cinquante pays aujourd'hui.

Du côté des politiques, s'afficher avec Vincent Bolloré et soutenir ses activités industrielles ne reflète pas que des relations amicales, mais aussi (et surtout?) des intérêts politiques. Visiter les usines d'un grand groupe industriel national – qu'il s'agisse de celui de Bolloré ou d'un autre – permet de montrer que l'on soutient l'emploi, l'innovation française, le dynamisme économique du pays. En 1985, François Mitterrand martèle ainsi le message de la « France qui gagne » lors d'une visite en Bretagne où il passera par les sites Bolloré-Technologies à Ergué-Gaberic. En 2013, c'est le président François Hollande qui visite Ergué-Gaberic et les usines de batterie de la BlueCar, où Jean-Louis Borloo s'était déjà rendu en tant que ministre de l'Écologie en 2009, ainsi qu'Eric Besson, ministre de l'Industrie, en 2011. Beaucoup plus récemment, en mai 2024, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire se rend dans la même commune bretonne, et en profite pour annoncer le projet d'une gigafactory du groupe en Alsace.

Autre domaine dans lequel les politiques comptent sur le groupe Bolloré : le financement du cinéma, via Canal +. Le groupe est le premier financeur du cinéma français, avec des investissements annuels atteignant 220 millions d'euros (mais qui

114 «Les réseaux de Gérald-Brice Viret, le «good cop» de Vincent Bolloré», *La Lettre*, 25 octobre 2024, <https://www.lalettre.fr/fr/medias/2024/10/25/les-reseaux-de-gerald-brice-viret-le-good-cop-de-vincent-bollore,110331897-ar2>

115 «Arnaud de Puyfontaine, lieutenant zélé de la famille Bolloré», *Le Monde*, 26 juillet 2023, https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/07/26/arnaud-de-puyfontaine-lieutenant-zele-de-la-famille-bollore_6183412_3234.html

116 <https://www.lalettre.fr/fr/mouvements/2011/12/23/yannick-bollore,95601955-bre>

devraient baisser dans les années à venir). Le secteur est donc dépendant de l'entreprise, ce que les ministres de la Culture ne peuvent ignorer. Entrée en fonction en 2016, Audrey Azoulay explique avoir très rapidement reçu Vincent Bolloré « sur les sujets de création audiovisuelle et cinématographique »¹¹⁷. Au-delà des relations privilégiées de Canal+ avec le cinéma français, le groupe Bolloré peut plus généralement se targuer d'être un « champion » indispensable au rayonnement culturel français, avec par exemple des chaînes présentes dans plus de cinquante pays aujourd'hui.

La présence internationale du groupe Bolloré présente aussi en soi un intérêt pour les politiques. Du temps où il détenait les concessions* portuaires et autres infrastructures en Afrique de l'ouest, il avait un intérêt stratégique pour les opérations de l'armée française, pour laquelle le groupe organisait le transport civil de troupes et d'équipements. Les affaires de Bolloré, sa proximité avec certains présidents africains dont il a accompagné la réélection (au Togo, en Guinée) font de lui un contact important vers les réseaux du continent, dont les dirigeants français ont pu vouloir profiter.

Bien sûr, les liens entre Bolloré et les politiques ne bénéficient pas qu'à ces derniers. L'homme d'affaires y trouve aussi son compte. S'agissant de ses activités africaines, il s'est aussi servi des politiques pour le soutenir dans ses affaires et arracher des contrats face à des concurrents. Au Cameroun, par exemple, François Hollande serait intervenu auprès de Paul Biya pour soutenir l'octroi de la concession* du port de Kribi au groupe Bolloré. Une intervention que l'ancien président a présenté comme « normale », et relevant de son activité de diplomatie économique, mais qui illustre les services réciproques rendus entre politiques et industriels¹¹⁸.

117 Interview d'Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, invitée de Léa Salamé, dans la matinale de France Inter, le 15 novembre 2016 à 7h50.

118 « Procès Bolloré : une note des conseillers de François Hollande s'invite dans le dossier », *Nouvel Obs*, 2 juin 2018, <https://www.nouvelobs.com/actualites/20180601.OBS7555/proces-bollore-une-note-des-conseillers-de-francois-hollande-s-invite-dans-le-dossier.html>



Être proche des politiques offre d'innombrables avantages, plus ou moins visibles du grand public. Dans leur livre-enquête *Vincent tout-puissant*, Nicolas Vescovacci et Jean-Pierre Canet expliquent par exemple comment Bernard Poignant est intervenu auprès du secrétaire général de l'Élysée Jean-Pierre Jouyet et du ministre de l'Économie de l'époque, Emmanuel Macron, pour s'assurer que la Caisse des dépôts et consignations conserve ses parts dans la société Vivendi, et soutienne ensuite la prise de contrôle par Vincent Bolloré. C'est aussi via Bernard Poignant que Vincent Bolloré aurait directement appelé le député Patrick Bloche, en 2016, quand celui-ci était chargé d'une proposition de loi sur l'indépendance et le pluralisme dans les médias. Même si cet appel n'a pas forcément eu d'impact direct, l'homme d'affaire a bien eu un accès privilégié au législateur. Et il a conscience du poids que lui donne son groupe auprès des politiques : « *Le premier problème est de savoir si vous voulez un champion national ou non* » déclare-t-il lors d'une audition devant la commission de la Culture du Sénat, en 2016¹¹⁹. « *Si vous ne voulez pas d'un champion national, c'est assez simple : il suffit d'instaurer des mesures anti-concentration et les choses continueront comme aujourd'hui.* » La loi Bloche ne contiendra pas de mesure sur la concentration des médias.

Cette proximité entre l'industriel et le politique – qui n'est pas spécifique au groupe Bolloré – devient particulièrement problématique dans la situation actuelle de contrôle de nombreux médias, chaînes de télévision, et maisons d'édition : les personnalités politiques peuvent craindre une exclusion de son champ médiatique, voire une campagne contre eux, s'ils critiquent le milliardaire. En 2023, quand Rima Abdul Malak s'inquiète des débordements de l'émission « Touche pas à mon poste » et appelle l'Arcom à s'en saisir, Cnews, le *JDD* et *Paris Match* enchaînent débats, articles et tribunes pour s'en prendre à

la ministre de la Culture. À son pouvoir de capitaine d'industrie, sur l'emploi et la politique économique de la France, et à son pouvoir d'entreprise française à l'étranger (sur le « rayonnement » de la France) s'ajoute donc un pouvoir d'influence sur la teneur du débat public qui peut contribuer à assurer au milliardaire breton la passivité ou la bienveillance des politiques, même quand il n'a pas de liens amicaux ou d'affaire avec eux.

« À son pouvoir de capitaine d'industrie, sur l'emploi et la politique économique de la France, et à son pouvoir d'entreprise française à l'étranger (sur le « rayonnement » de la France) s'ajoute donc un pouvoir d'influence sur la teneur du débat public qui peut contribuer à assurer au milliardaire breton la passivité ou la bienveillance des politiques. »

Depuis quelques années, Vincent Bolloré s'implique de manière plus directe dans la vie politique, pour soutenir un projet de société libéral et réactionnaire. Il ne s'agit alors plus simplement de défendre ses intérêts, comme le font tous les hommes d'affaires. Il rencontrerait régulièrement Éric Ciotti qui, selon *Le Monde*¹²⁰, l'aurait consulté pour engager le rapprochement entre LR et le RN lors des législatives de juin 2024. Les médias Bolloré ont

119 Source : <https://www.senat.fr/basile/visio.do?id=c/compte-rendu-commissions/20160620/cult.html>

120 « Comment Eric Ciotti a orchestré avec Vincent Bolloré l'annonce de son ralliement au RN », *Le Monde*, 13 juin 2024, https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/06/13/comment-eric-ciotti-a-orchestre-avec-vincent-bollore-l-annonce-de-son-ralliement-au-rn_6239404_823448.html

ensuite fait l'objet de plusieurs saisines de l'Arcom autour de leurs biais ou « fake news » en faveur de la droite et l'extrême-droite pendant la campagne électorale¹²¹, et *Libération* a révélé que l'agence de communication Progressif Média, hébergée dans les locaux du *JDD*, a prêté main forte aux candidats de l'alliance LR-RN¹²². Cet engagement politique partisan tranche avec le réseau construit par l'homme d'affaires depuis des décennies pour s'assurer d'un large soutien politique.

Aides publiques.

Comme toutes les grandes entreprises basées en France, le groupe Bolloré bénéficie des largesses de la puissance publique sous forme de baisses d'impôts sur les sociétés et d'aides publiques directes et indirectes qui s'élèvent désormais entre 150 et 220 milliards d'euros par an selon les modes de calculs¹²³. Pour la plupart de ces aides (exonérations de cotisations, crédits d'impôts), il n'est pas possible de tracer directement leurs bénéficiaires ni les montants que les entreprises du groupe Bolloré ou les autres ont touchés. Il y a quelques exceptions. Blue Solutions a bénéficié par exemple de fonds du plan de relance pour sa gamme de bus électriques¹²⁴. La société doit aussi recevoir entre 10 et 15 millions d'euros de la région Bretagne et de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale¹²⁵. La « gigafactory » annoncée en Alsace, si elle voit le jour, représentera un investissement de 2 milliards d'euros dont plusieurs centaines de millions (sans plus de précision à ce stade) apportés par l'État¹²⁶. Comme rappelé ci-dessus, la filière batteries de Bolloré a bénéficié d'autres formes de soutien des pouvoirs publics sous la forme de marchés publics et d'opérations de promotion dans le cadre de conférences internationales. Dans le domaine des médias, les titres du groupe Vivendi ont reçu environ 6,5 millions d'euros d'aides publiques à la presse en 2023, principalement pour le *JDD* et *Paris Match*, revendu depuis à Bernard Arnault¹²⁷.

121 «Législatives 2024 : les médias Bolloré ont fait campagne jusqu'au bout», *Le Monde*, 7 juillet 2024, https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/07/07/legislatives-2024-les-medias-bollore-ont-fait-campagne-jusqu-au-bout_6247554_3234.html

122 «Une société liée à Vincent Bolloré a assisté les candidats d'Eric Ciotti aux législatives», *Libération*, 21 janvier 2025, https://www.liberation.fr/politique/une-societe-liee-a-vincent-bollore-a-assiste-les-candidats-deric-ciotti-aux-legislatives-20250121_XY-3YIHJC5RE3HGZZMEZA7BUWTE/

123 Voir la page «Allô Bercy» de l'Observatoire des multinationales : <https://allobercy.multinationales.org/>

124 «Quimper. L'entreprise BlueBus lauréate du plan France Relance», *Ouest France*, 16 février 2021, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/quimper-29000/quimper-l-entreprise-bluebus-laureate-du-plan-france-relance-7156761>

125 «La future gigafactory de Bolloré aura son site en Bretagne», *Ouest France*, 7 mai 2024, <https://www.ouest-france.fr/economie/entreprises/bollore/info-ouest-france-la-gigafactory-de-bollore-aura-son-site-en-bretagne-b65a44ae-0c63-11ef-8ec1-43107fb4d6b9>

126 «Vincent Bolloré veut se relancer dans les batteries électriques», *BFM*, 17 mai 2024, https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/industries/vincent-bollore-veut-se-relancer-dans-les-batteries-electriques_AV-202405170394.html

127 Source : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/presse-ecrite/tableaux-des-titres-de-presse-aides2>

Havas, un outil clé d'influence

L'agence Havas est, pour les Bolloré, un moyen de soigner leurs relations non seulement avec le monde économique (voir la partie précédente), mais aussi avec le monde politique.

D'une part, l'agence compte parmi ses principaux clients des institutions publiques ou parapubliques (gouvernement, Ademe, Pass Culture, Société du grand Paris, SNCF, etc.) dont elle assure la communication. Elle a été

longtemps titulaire du prestigieux contrat de communication gouvernementale avec le Service d'information du gouvernement (SIG). Depuis 2024, celui-ci a été divisé en plusieurs lots, et Havas a été choisi pour les campagnes de recrutement du gouvernement ainsi que pour les « dispositifs de communication particulièrement complexe » – le tout avec d'autres agences dont Fred & Farid, dans laquelle Bolloré a aussi une participation de 30 %¹²⁸. À l'occasion des Jeux olympiques de Paris en 2024, Havas a bénéficié de nombreux contrats avec le comité d'organisation, la mairie de Paris ou encore la RATP, dont certains ont donné lieu à des accusations de favoritisme¹²⁹.

« Havas pourvoit les cabinets ministériels en « conseillers communication » qui vont travailler quelques années pour des ministres avant de revenir au bercail, et de repartir éventuellement plus tard dans le public. »

D'autre part, tout comme ses concurrents Publicis ou Taddeo, elle pourvoit les cabinets ministériels en « conseillers communication » qui vont travailler quelques années pour des ministres avant de revenir au bercail, et de repartir éventuellement plus tard dans le public. L'Observatoire des multinationales a fait un recensement des « portes tournantes » public-privé et privé-public entre janvier 2022 et janvier 2025. Havas est de très loin la première entreprise concernée avec 17 exemples de pantouflages et de rétropantouflages¹³⁰.

Tout ceci concourt à ce que Havas ait de solides ancrages au cœur même du pouvoir. Au moment de l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, *Mediapart* a souligné la présence de nombreux cadres ou ex cadres de Havas parmi ses conseillers, ainsi que les liens de Bruno Roger-Petit, porte-parole puis conseiller « mémoire » du président à partir de 2017, avec l'agence¹³¹.

Havas est également un interlocuteur clé du monde des médias, même hors de la sphère contrôlée par Bolloré, à plusieurs titres : en tant que conseiller communication d'entreprises ou d'acteurs publics (et à ce titre « gardiens des portes » pour les journalistes), en accompagnant d'autres médias (des *Échos* à Arte) dans leur propre promotion, ou

128 «Le SIG constitue son vivier d'agences de communication», CB News, 15 avril 2024, <https://www.cbnews.fr/conseil/sig-constitue-son-vivier-agences-communication-83832>

129 «JOP : une nouvelle plainte révèle les relations privilégiées de Paris 2024 avec le groupe Havas», *Mediapart*, 24 juillet 2024, <https://www.mediapart.fr/journal/france/240724/jop-une-nouvelle-plainte-revele-les-relations-privilegiees-de-paris-2024-avec-le-groupe-havas>

130 Rapport à paraître en mai 2025.

131 «Havas tisse sa toile autour de Macron», *Mediapart*, 5 septembre 2017, <https://www.mediapart.fr/journal/france/050917/havas-tisse-sa-toile-autour-de-macron?onglet=full>

encore en tant que pourvoyeuse de revenus publicitaires (à travers son activité de régie et en termes de contenus).

Signe de son caractère stratégique, c'est aussi l'une des entités pour laquelle le contrôle de la famille Bolloré est le plus verrouillé, particulièrement depuis sa cotation à Amsterdam en décembre 2024¹³².

Des «portes tournantes» problématiques

Comme beaucoup de grandes entreprises, Bolloré et les entités de son empire ont l'habitude de recruter d'anciens hauts fonctionnaires, conseillers ministériels ou responsables policiers comme l'ex patron du RAID et coordinateur du renseignement national Ange Macini. Au-delà du cas spécifique de Havas, vivier de communicants pour le monde politique (voir ci-dessus), on peut citer récemment le recrutement de Yenad Mlaraha comme directeur de communication de Fayard, maison d'édition mise au service de l'extrême-droite. Il a été jusqu'en 2023 conseiller communication au ministère de l'Intérieur et à Matignon¹³³.

Particularité du groupe Bolloré : il s'intéresse particulièrement au recrutement d'anciens magistrats. Le cas de Marie-Annick Darmaillac, débauchée en 2005 après avoir occupé plusieurs postes haut placés dans la magistrature pour devenir la secrétaire générale adjointe du groupe en charge des questions d'éthique, et qui deviendra ultérieurement directrice «responsabilité sociale» de Canal+. Ou encore, il y a plus longtemps, le recrutement comme directeur des services juridiques de Bolloré de l'ancien juge d'instruction Jean-Paul Delahaye, qui fut chargé d'enquêter sur la banque Rivaud¹³⁴.

La diplomatie française au service de Bolloré

La promotion des intérêts économiques de la France à l'étranger, ou « diplomatie économique », est une priorité politique des gouvernements successifs depuis des années¹³⁵. L'appareil diplomatique et les ministres en déplacement sont mobilisés pour soutenir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs. Les différentes sociétés du groupe Bolloré, qui revendique une présence dans 91 pays¹³⁶, bénéficient naturellement de ces appuis.

132 «Comment Yannick Bolloré a verrouillé son poste à la tête d'Havas», *L'informé*, 31 septembre 2024, https://www.linforme.com/medias-culture/article/comment-yannick-bollore-a-verrouille-son-poste-a-la-tete-d-havas_2209.html

133 Source : <https://www.linkedin.com/in/yenad-mlaraha-406256109/>

134 «Enquête sur la face cachée de l'empire Bolloré», *Mediapart*, février 2009, <https://www.mediapart.fr/journal/economie/020209/enquete-sur-la-face-cachee-de-l-empire-bollore>

135 Source: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-economique-et-commerce-exterieur/>

136 Source : <https://www.bollore.com/fr/le-groupe/presence-internationale/>

Ainsi, des ministres ou diplomates profiteront de leurs déplacements pour visiter les sites Bolloré et saluer publiquement leurs performances, comme quand Jean-Marc Ayrault, alors ministre des Affaires étrangères, se rend le 12 novembre 2016 sur le site de la Bluezone de Conakry, avec son homologue guinéen. La visite « organisée par la Directrice de l'établissement et le représentant de la société Bolloré » lui aurait permis, selon le site de l'ambassade de France¹³⁷, « de découvrir un espace unique en Guinée, pourvu d'électricité, d'un accès internet à haut débit, et constitué en modules ludiques, sportifs, culturels, créatifs destinés à la jeunesse. » En 2017, c'est l'ambassadeur de France qui visite le terminal au port de Freetown (Sierra Leone), « avec les équipes Bolloré et Eiffage », et le fait savoir sur le compte twitter de l'ambassade¹³⁸. En octobre 2019, c'est le compte de l'ambassade de France au Rwanda qui communique¹³⁹ sur la visite d'un diplomate français sur le site d'un futur village culturel, projet géré par Vivendi, puis en 2021 sur une visite du port sec de Kigali¹⁴⁰ avec Bolloré Transports et Logistics qui y possède « des entrepôts de standing mondial ». La même année, Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, passe lui par le port de Tincan, au Nigeria, dont le terminal à conteneurs est alors géré par le groupe Bolloré¹⁴¹. En mai 2024 encore, le Consul général de France à Guangzhou, en Chine, visite un entrepôt de Bolloré Logistics à Hainan, et le fait savoir¹⁴².

La diplomatie française communique aussi sur les succès d'investissement de ses grands groupes, y compris Bolloré. En mars 2022, l'ambassade de France en Afrique du sud publie un communiqué de presse¹⁴³ pour annoncer un investissement de 50 milliards de rands (3 milliard d'euros) dans le pays, dans différents secteurs. Vingt-deux entreprises sont à l'origine de ces investissements, notamment Bolloré Logistics (aux

« L'appareil diplomatique et les ministres en déplacement sont mobilisés pour soutenir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs. Les différentes sociétés du groupe Bolloré, qui revendique une présence dans 91 pays, bénéficient naturellement de ces appuis. »

côtés de Alstom, BNP Paribas, EDF, Engie, Sanofi, L'Oréal ou encore Total Energies ou Veolia). L'année suivante, le ministre délégué au Commerce extérieur Olivier Becht se rend au Chili pour rencontrer son homologue, dans le cadre d'une visite des autorités françaises accompagnées d'une délégation d'opérateurs de recherches et d'entreprises, dont Blue Solutions, filiale du groupe Bolloré¹⁴⁴. Cette

dernière bénéficiera d'un accord sur un projet qu'elle mène en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), pour développer des technologies de batteries à base de lithium métallique – projet qui implique différents

137 Source : <https://gn.ambafrance.org/Visite-de-M-Jean-Marc-AYRAULT-Ministre-des-Affaires-Etrangeres-et-du>

138 Source : <https://x.com/AmbaFrGuinee/status/869926955545710592>

139 Source : <https://x.com/ambafrancerwa/status/1181860699389206528>

140 Source : <https://x.com/ambafrancerwa/status/1435961736754970628>

141 Source : <https://ng.ambafrance.org/Visite-du-ministre-delegue-au-Commerce-exterieur>

142 Source : <https://cn.ambafrance.org/le-cg-visite-l-entrepot-de-bolllore-logistics>

143 Source : <https://za.ambafrance.org/PRESS-RELEASE-French-companies-announce-a-new-R50-billion-at-SA-Investment>

144 Source : <https://cl.ambafrance.org/Chile-y-Francia-firman-acuerdos-para-impulsar-proyectos-entre-actores-publicos>

instituts chiliens. Sur son compte Twitter, le ministre se réjouit de ce partenariat¹⁴⁵. En 2015 déjà, l'ambassade de France aux États-Unis s'enthousiasmait pour le déploiement des véhicules électriques de Bolloré à Indianapolis¹⁴⁶, en 2018 elle célébrait l'arrivée de Canal+ et Cnews aux États-Unis¹⁴⁷.

Dans le cadre de la diplomatie économique, les autorités françaises organisent aussi différents sommets et rencontres pour rassembler entreprises et institutionnels et favoriser les investissements des groupes français dans le monde : sommet Ambition Africa 2028¹⁴⁸, Club Abidjan Ville Durable¹⁴⁹, French Japanese Business Summit¹⁵⁰... Les différentes filiales du groupe Bolloré se retrouvent dans ce type d'événements. Tout comme à l'inverse les ambassadeurs peuvent se retrouver à des événements organisés par les sociétés Bolloré : inauguration d'une salle CanalOlympia au Nigéria¹⁵¹ ou au Rwanda¹⁵², avant-première d'une série co-produite par Canal+ au Gabon¹⁵³, lancement d'une chaîne éducative par le groupe Canal+ Rwanda¹⁵⁴, réception organisée pour le départ du directeur général de Canal + au Niger¹⁵⁵...

En septembre 2021, le compte Twitter de l'ambassade de France au Rwanda prend le temps de présenter¹⁵⁶ la directrice générale de Canal+ dans le pays et célèbre la chaîne du groupe Bolloré¹⁵⁷ : « Aujourd'hui Canal + Rwanda c'est le meilleur du foot, les contenus locaux sans oublier les Novelas qui passionnent un grand nombre de rwandais ! ». En octobre de la même année, il annonce que l'ambassade de France au Rwanda est présente pour la diffusion du match OM-PSG au CanalOlympia de Rebero, sur Canal+ Rwanda¹⁵⁸. L'ambassade poste aussi des messages sur France 24, mais dans le cas de Canal+, il s'agit d'un acteur privé dont l'extension sur le continent africain peut poser des questions et qui fait l'objet de critiques pour son activisme politique en France.

Accorder un tel soutien officiel au groupe tend à conforter sa place centrale dans le *soft power* de la France, ce qui lui donne un levier supplémentaire pour peser sur le politique. Les déclarations de Vincent Bolloré à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'attribution des fréquences de la TNT, où la question des pratiques de C8 et CNews occupait une place centrale, laissent percevoir qu'il a tout à fait conscience de ce pouvoir¹⁵⁹ : « Le groupe Canal+, après avoir traversé une grosse épreuve, est devenu un

145 Source : https://x.com/becht_olivier/status/1667084924271185921

146 Source : <https://x.com/franceintheus/status/643076694908141568>

147 Source : https://x.com/search?q=from%3Afranceintheus%20canal&src=typed_query&f=top

148 Source : <https://ci.ambafrance.org/Ambition-Africa-2018-2851>

149 Source : <https://ci.ambafrance.org/Club-Abidjan-Ville-Durable-2548>

150 Source : <https://www.linkedin.com/pulse/bollore-japan-sponsored-2020-french-japanese-business-fabien-giordano/>

151 Source : <https://www.canalolympia.com/ouverture-de-la-salle-canalolympia-abu-namu-mararaba/>

152 Source : <https://x.com/ambafrancerwa/status/1334532068861071360>

153 Source : https://x.com/search?q=from%3AFranceaugabon%20canal&src=typed_query&f=top

154 Source : <https://x.com/ambafrancerwa/status/1450474946254229511>

155 Source : https://x.com/ambafr_au_niger/status/1552595730539364353

156 Source : <https://x.com/ambafrancerwa/status/1433740273474019329>

157 Source : <https://x.com/ambafrancerwa/status/1433740349705498667>

158 Source : <https://x.com/ambafrancerwa/status/1452368087798489095>

159 Source : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/cetnt/l16cetnt2324018_compte-rendu

protagoniste international. C'est, dans le domaine des médias, une des seules marques françaises réputées dans le monde entier, puisque les autres marques françaises ne se développent pas à l'étranger. Vous devriez plutôt choyer votre champion national. »

Et le « champion national » sait se tenir proche des ambassades : sponsor des portes ouvertes de l'Union européenne aux États-Unis¹⁶⁰, partenaire de l'ambassade de France pour l'organisation du Festival Canal Comedy Buja 2023 au Burundi¹⁶¹, appui à une caravane pédagogique soutenue par la coopération française au Niger¹⁶², partenaire du guide des affaires au Cameroun 2020¹⁶³... Des sponsorings qui n'ont rien de spécifique à Canal+ : Bolloré Logistics a aussi été sponsor d'événements organisés par la diplomatie française, comme des soirées dansantes à la Résidence de France à Abidjan¹⁶⁴, ou la réception du 14 juillet à l'ambassade de France à Madagascar¹⁶⁵. En 2016, il fournissait le Beaujolais nouveau à une réception de la chambre de commerce France-Afrique du Sud¹⁶⁶, et en 2021, c'est la société Bolloré, avec Accor et Sobebra (groupe Castel) qui conviait l'ambassadeur du Bénin à une soirée Beaujolais¹⁶⁷. Au-delà de ces partenariats événementiels, les ambassades françaises communiquent parfois sur la générosité des entreprises – dont celles de Vincent Bolloré. Pour leur contribution au Nelson Mandela Children's Fund en Afrique du Sud par exemple¹⁶⁸, ou pour la fourniture par le groupe Bolloré de kits anti-covid aux autorités centrafricaines¹⁶⁹.

Autre élément de proximité – voire de porosité – entre les entreprises Bolloré et la diplomatie française : l'engagement de certains salarié-es ou ex salarié-es dans des fonctions de représentation ou d'appui à l'action diplomatique. Plusieurs sont ainsi conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), c'est-à-dire qu'ils mettent bénévolement leur expérience au service des pouvoirs publics pour les conseiller, promouvoir l'attractivité de la France, parrainer les entreprises... Beaucoup de ces bénévoles travaillent à côté pour des groupes français, et on en trouve ainsi plusieurs qui travaillent ou ont travaillé pour le groupe Bolloré tout en étant CCEF pour le Congo¹⁷⁰, la Suède¹⁷¹, le Togo¹⁷², la Côte d'Ivoire¹⁷³, l'Afrique du Sud¹⁷⁴, le Myanmar¹⁷⁵, la région Asie-Pacifique¹⁷⁶... Avec peut être un record de longévité dans ces fonctions pour

160 Source : <https://x.com/franceintheus/status/993550214639300609>

161 Source : https://x.com/search?q=from%3Afranceauburundi%20canal&src=typed_query&f=top

162 Source : https://x.com/ambafr_au_niger/status/1175418750977355780

163 Source : <https://x.com/FRauCameroun/status/1308084744698187785>

164 Source : <https://ci.ambafrance.org/14-Juillet-2019-Soiree-dansante-a>

165 Source : <https://x.com/ambafrmada/status/1547853167676690441>

166 Source : <https://x.com/FrenchEmbassyZA/status/799308751459192832>

167 Source : <https://bj.ambafrance.org/Le-18-novembre-Francais-et-Beninois-communiaient-autour-du-Beaujolais-nouveau>

168 Source : <https://x.com/FrenchEmbassyZA/status/1283086522988756997>

169 Source : <https://www.facebook.com/ambafrance.rca/posts/le-groupe-bollor%C3%A9-remet-des-kits-anti-covid-au-minist%C3%A8re-de-lenseignement-primai/3128632027174016/>

170 Source : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/congo/#voyageurs_affaires

171 Source : <https://www.linkedin.com/in/laurent-pili/>

172 Source : <https://www.linkedin.com/in/armandsato/>

173 Source : <https://www.linkedin.com/in/armandsato/>

174 Source : <https://www.linkedin.com/in/vineel-agarwal-6aa81417/>

175 Source : <https://www.linkedin.com/in/cyril-le-jeune-0942805b/>

176 Source : <https://www.linkedin.com/in/pascal-dasseux-49612a/?originalSubdomain=fr>

Dimitri Xylinas¹⁷⁷, conseiller commerce extérieur pour la Grèce depuis vingt-trois ans et pendant onze ans dans le groupe Bolloré (après 30 ans chez Total), dont il est aujourd'hui également un conseiller.

Bien sûr, le groupe Bolloré n'est pas la seule multinationale française dont les cadres occupent ce type de fonctions, ni la seule à entretenir des relations étroites avec les ambassades et la diplomatie française à travers divers partenariats et mécénats. Mais le soutien affiché de plusieurs ambassades aux activités du groupe peut être embarrassant quand celui-ci est accusé de violations du droit du travail et des droits humains, d'entrave à la liberté de la presse, ou de corruption – le Parquet national financier a récemment requis un procès pour Vincent Bolloré, pour des faits de corruption active au Togo¹⁷⁸.

De même, l'enthousiasme des ambassades pour les activités de Canal+ à l'étranger reflète sans doute la volonté de soutenir un champion français, mais contraste avec les polémiques autour des multiples condamnations de Cnews et C8 devant l'Arcom (pour manquement aux obligations d'honnêteté et de rigueur de l'information, de respect des personnes...), des soupçons de censure et de biais politiques. Si le groupe Bolloré obtient un quasi monopole sur l'offre de télévision payante sur le continent africain (voir ci-dessus), on peut s'interroger, au vu de ce passif, sur la manière dont seront assurés l'indépendance et le pluralisme des contenus.

« Le soutien affiché de plusieurs ambassades aux activités du groupe peut être embarrassant quand celui-ci est accusé de violations du droit du travail et des droits humains, d'entrave à la liberté de la presse, ou de corruption. »

177 Source : <https://www.linkedin.com/in/dimitri-xylinas/?originalSubdomain=fr>

178 «Le PNF requiert un procès pour Vincent Bolloré dans une affaire de corruption au Togo», *Le Monde*, 7 juin 2024, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/06/07/soupcons-de-corrupcion-au-togo-le-parquet-national-financier-requiert-un-proces-pour-vincent-bollore_6237841_3212.html

L'étrange mansuétude des pouvoirs publics avec le groupe Bolloré

Bolloré SE, Vivendi et ses entités ont eu de nombreux litiges avec le fisc au cours des quinze dernières années, qu'ils ont parfois remporté, comme lorsque Vivendi a obtenu que l'État lui rembourse plus de 200 millions d'euros suite à la fin du dispositif fiscal du « bénéfice mondial consolidé »¹⁷⁹. Mais même quand Bolloré et Vivendi perdent, ils ne paient pas forcément d'amende. *Le Canard enchaîné* a récemment révélé que l'administration de Bercy avait conclu à une « erreur délibérée » de Vivendi dans la gestion de titres de Vivendi Universal Entertainment, avec pour résultat d'économiser 800 millions d'impôt sur les sociétés. Théoriquement, une amende correspondant à 40 % de ce montant, soit 320 millions d'euros aurait dû s'appliquer, sauf que Bercy semble avoir décidé de renoncer à cette majoration, s'attirant les critiques du Conseil d'État¹⁸⁰.

Déjà, dans l'affaire des accusations de corruption en Afrique (voir ci-dessus), Vincent Bolloré s'était mis d'accord avec le Parquet national financier (PNF) pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CPRC, aussi appelée « plaider-coupable »), moyennant le versement d'une amende de 375 000 euros. Le Tribunal correctionnel a refusé de valider l'accord au motif qu'il était trop favorable à Vincent Bolloré, entraînant une reprise de l'enquête à zéro. Il a par contre validé au même moment l'accord à l'amiable (convention judiciaire d'intérêt public ou CJIP) passé avec le PNF par la société Bolloré SE, mise en examen pour les mêmes faits, qui a accepté de verser 12 millions d'euros¹⁸¹.

179 « Champagne pour Vincent Bolloré : Vivendi va récupérer plus de 200 millions d'euros du fisc », Capital, 7 janvier 2020, <https://www.capital.fr/entreprises-marches/champagne-pour-vincent-bollore-vivendi-va-recuperer-plus-de-200-millions-deuros-du-fisc-1359060> et « Redressement fiscal annulé pour Vincent Bolloré sur les prestations d'Alain Minc et de René Ricol », Capital, 15 janvier 2020, <https://www.capital.fr/entreprises-marches/redressement-fiscal-annule-pour-vincent-bollore-sur-les-prestations-d-alain-minc-et-de-rene-ricol-1359759>.

180 *Canard enchaîné* du 26 mars 2025. <https://www.lecanardenchaîne.fr/economie/50412-bollore-herite-dun-cadeau-royal-de-bercy>

181 « Dans une affaire de corruption en Afrique, la justice française refuse le plaider-coupable de Vincent Bolloré », *Le Monde*, 26 février 2021, https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/26/corruption-en-afrique-vincent-bollore-plaide-coupable_6071276_3224.html

Conclusion

Vincent Bolloré et son groupe sont les purs produits d'un monde économique et politique où les marchés financiers ont pris le pas sur l'économie réelle, où les milliardaires peuvent mettre la main sur les médias et la culture, où les connivences politiques permettent d'engranger des profits juteux, et où la planète et les peuples, particulièrement les plus pauvres, sont exploités par des multinationales prédatrices. Si Vincent Bolloré est devenu si riche et si influent, c'est parce qu'il est parfaitement en phase avec ce monde de la finance triomphante.

C'est sans doute pourquoi il bénéficie de la tolérance, si ce n'est du soutien plus ou moins actif, des milieux économiques et d'une large part de la classe politique et de la sphère de la culture et des médias. Et ce alors même qu'il utilise de plus en plus ouvertement sa fortune et certaines entreprises qu'il contrôle au service d'un projet politique d'extrême-droite.

C'est le signe qu'une grande partie de ce monde économique et politique est prêt à accepter les pires travers plutôt que de devoir remettre en cause le système qui fait leur fortune. Quand bien même cela signifie favoriser la montée en puissance de l'extrême-droite.

Aujourd'hui, Vincent Bolloré utilise en politique les mêmes méthodes qui ont fait sa réputation tout au long de sa carrière économique - il avance caché, et il attend d'être prêt pour fondre sur sa proie. Lors d'un entretien avec *Libération* en 1999, il évoquait l'image d'un boa engloutissant un homme qui avait eu le malheur de croire pouvoir faire une sieste dans la forêt.

Nous sommes prévenu-es. Il n'y a pas de raison qu'il en reste là, et il a beaucoup de cartes en main pour pousser encore plus loin son entreprise politique : un empire médiatique et culturel qu'il contrôle d'une main de fer et d'importantes réserves financières... qu'il pourrait décider du jour au lendemain de mettre entièrement au service de la prise de pouvoir de courants réactionnaires et d'extrême-droite. Le système Bolloré est une épée de Damoclès qui menace notre démocratie.

Se mobiliser contre le système Bolloré est, aujourd'hui, une urgence et une nécessité démocratiques. Les résistances sont nombreuses. À commencer par les journalistes ou activistes qui informent sur les agissements néfastes du groupe Bolloré, malgré les menaces de procès baillons dont le milliardaire breton s'est fait une spécialité¹⁸².

182 Bolloré contre le journalisme : 11 ans de procédures bâillons, Arrêt sur images, 01/03/2021 : <https://www.arretsurimages.net/articles/bollore-contre-le-journalisme-11-ans-de-procedures-baillons>

Ce travail d'information est essentiel et il a également permis des poursuites judiciaires, comme celle engagée par le collectif Restitution Afrique, composé de onze ONG du continent, devant le Parquet national financier, et qui vise les faveurs qu'aurait obtenues le groupe Bolloré au détriment des populations du Ghana, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de la Guinée.

Dans le cadre de la campagne « Désarmer Bolloré », lancée en juillet 2024 à l'appel de nombreuses associations et réseaux dont Attac, de multiples initiatives ont pris pour cible le groupe. Début 2025, des journées d'action décentralisées ont été organisées visant des cibles variées, depuis la Socfin, qui possède des plantations de palmiers à huile en Afrique, à des entrepôts pétroliers à Strasbourg, dans le Loiret, dans la Nièvre et près de Poitiers.

D'autres initiatives ont visé les composantes de l'empire médiatique du système Bolloré, comme l'École supérieure de journalisme de Paris (ESJ) ou encore les locaux de Hachette, Larousse et Fayard en région parisienne, et les magasins Relay. Les libraires se mobilisent également dans le cadre de cette campagne, avec un appel au boycott des ouvrages du groupe Hachette. En soutien à cette démarche, des éditeurs indépendants prévoient la publication prochaine d'un livre collectif à vocation mobilisatrice : Déborder Bolloré.

Pour se mobiliser contre le système Bolloré, il faut en comprendre les rouages : son intégration dans les sphères économiques et politiques, ses méthodes brutales, ses moyens financiers redoutables, son influence démesurée. C'est l'objet de ce rapport : informer pour mieux nourrir et irriguer les mobilisations qui ont vu le jour ces dernières années contre le système Bolloré, et contre le monde qui l'a fait prospérer, pour ouvrir de nouveaux horizons démocratiques et émancipateurs.



Quelques ressources complémentaires

Livres

Déborder Bolloré, livre collectif à paraître en juin 2025.

<https://deborderbollore.fr/>

Marie Bénilde, *Le péril Bolloré*, La Dispute, 2025.

Jean Pierre Canet et Nicolas Vescovacci, *Vincent tout-puissant*, Jean-Claude Lattès, 2018.

Raphaël Garrigos et Isabelle Roberts, *L'empire. Comment Vincent Bolloré a mangé Canal+*, Seuil, 2016. Et plus globalement leur série « L'empire » pour Les Jours

(<https://lesjours.fr/obsessions/l-empire/>)

Campagnes

Désarmer Bolloré.

<https://desarmerbollore.net/>

Médias

« Vincent Bolloré, un ami qui vous veut du bien », Complément d'enquête, France Télévisions, diff. juillet 2016.

<https://www.youtube.com/watch?v=xrdOdBP-EDw>

Dossier d'*Afrique XXI*. « Bolloré un empire françafricain ».

<https://afriquexxi.info/Bollore-un-empire-francafricain>

Série *Mediapart* « La face cachée de l'empire Bolloré ».

<https://www.mediapart.fr/journal/dossier/economie/la-face-cachee-de-lempire-bollore>

Reporters sans frontières, « Le système B », 2021.

<https://rsf.org/fr/le-syst%C3%A8me-b-le-documentaire-choc-de-rsf-sur-le-syst%C3%A8me-bollor%C3%A9>

Glossaire

- Boucle d'autocontrôle** L'autocontrôle consiste, pour une société, à détenir une partie de ses propres actions, soit directement – elle est alors en partie ««propriétaire d'elle-même » –, soit indirectement via une de ses filiales – ou via une filiale de filiale – qui rachète des actions de la société – on parle alors de « boucle d'autocontrôle ».
- Capitaux propres** Les capitaux propres d'une société comprennent les fonds apportés par les associés ou actionnaires (le capital social), les réserves qui se sont constituées au fil du temps ainsi que les bénéfices accumulés et non redistribués aux actionnaires. C'est un peu la « richesse » accumulée par la société au fil de son histoire.
- Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires d'une entreprise correspond au total de ses ventes de marchandises, de produits fabriqués ou de prestations de services.
- Concession** La concession (portuaire, ferroviaire, autoroutière, etc.) est un contrat par lequel l'État, propriétaire d'une infrastructure, en confie par contrat la gestion et l'exploitation à une société privée. La durée de la concession dépend généralement de l'ampleur des investissements que le bénéficiaire du contrat (le concessionnaire) s'engage à réaliser.
- Dividende** Versement fait par une société à ses actionnaires pour rémunérer le capital.
- Holding** Une holding est une société dont la fonction principale est de détenir des participations dans d'autres sociétés. La « holding de tête » est la société mère d'un groupe ou d'une branche d'un groupe.

Opération publique d'achat (OPA)

Une OPA est une opération de rachat des titres d'une société cotée en bourse par une autre société. Elle peut être « amicale » si le Conseil d'administration de la société achetée est favorable à l'opération ou « hostile » s'il s'y oppose. Pour convaincre les actionnaires de lui vendre leurs titres, le prix d'achat proposé est généralement supérieur au cours de l'action. Certaines réglementations boursières obligent une société à lancer une OPA (ou une offre publique d'échange, OPE, en payant les titres achetés avec ses propres actions) si elle dépasse un seuil de détention des actions de la société cible. Par exemple, sur le marché réglementé de la bourse parisienne, une société est obligée de lancer une OPA si elle atteint le seuil de 30 % de détention des actions d'une autre société.

Plus-value

Gain réalisé lors de la revente d'une société ou d'un titre financier lorsque sa valeur a augmenté depuis son achat.

Rescrit fiscal

Le rescrit fiscal (ou tax ruling) est une réponse formelle de l'administration fiscale, saisie par un contribuable, sur une question concrète d'interprétation d'un texte fiscal. Le rescrit est une réponse précise et définitive, opposable à l'administration, y compris si la réponse donnée est contraire à la loi.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation – ou résultat opérationnel – reflète la performance d'une entreprise (les recettes d'exploitation moins les charges) sans tenir compte des charges et produits financiers (dividendes* perçus, intérêts d'emprunts, etc.) ou des charges et produits exceptionnels.



**Le Système
Bolloré**